

ÉLABORATION D'UN SCHEMA INTERCOMMUNAL DE DEPLACEMENTS CYCLABLES

Programme AVELO



Fiches actions

Mars 2022



22 Avenue de la Gare – 35600 REDON
Tél. : 02 99 726 705
Fax : 02 30 966 499
www.mobhilis.fr
31, Rue du Chemin Rouge – 44300 NANTES
Tél. : 02 40 20 89 89
www.b3i.fr



Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20220406-2022-04-16-DE
Date de réception préfecture: 11/04/2022

ENJEU 1 - Diminuer l'usage de la voiture individuelle dans les déplacements du quotidien 5

ACTION 1 - Créer des liaisons cyclables sécurisées entre les communes 6

Action 1 – Actions sous maîtrise intercommunale : 7

Détail de l'itinéraire d'intérêt communautaire – CC_1 : Rue Joseph Cugnot..... 9

Détail de l'itinéraire d'intérêt communautaire – CC_2 : Ancienne voie ferrée vers La Chapelle/Erdre..... 10

Détail de l'itinéraire d'intérêt communautaire – CC_3 : Rue du Pont au Canal 11

Détail de l'itinéraire d'intérêt communautaire – CC_4 : Ancienne voie ferrée Bouvron-Pontchâteau..... 12

Détail de l'itinéraire d'intérêt communautaire – CC_5 : Le Gâvre -Vay 13

Détail de l'itinéraire d'intérêt communautaire – CC_6 : Accès voie verte par la rue de la Gare 14

Détail de l'itinéraire d'intérêt communautaire – CC_7 : Accès voie verte par la rue de la Gare 15

Détail de l'itinéraire d'intérêt communautaire – CC_8 : Liaison Blain / Canal 16

ACTION 2 - Résorber les « points noirs » et les discontinuités..... 17

Action 2-1. Blain : Améliorer la continuité cyclable de la Voie Verte dans le bourg de Blain par la Route de Nozay..... 18

Action 2-2. Bouvron : Continuité de la voie verte jusqu'à la rue de la Gare..... 19

Action 2-3. Blain : Améliorer la cyclabilité sur le croisement RD164/RN171 pour une continuité vers les zones commerciales..... 20

ACTION 3 - Sécuriser les entrées de villes, créer des zones de circulation apaisée 21

Action 3-1. Sécurisation des entrées de ville de Blain 22

Action 3-2. Sécurisation des entrées de ville de Bouvron..... 23

Action 3-3. Sécurisation des entrées de ville de La Chevallerais 24

Action 3-4. Sécurisation des entrées de ville du Gâvre 25

Action 3-5. Blain : création ou extension de zones 30 et zones de rencontre 26

Action 3-6. Bouvron : création ou extension de zones 30 et zones de rencontre..... 26

Action 3-7. La Chevallerais : création ou extension de zones 30 et zones de rencontre 27

Action 3-8. Le Gâvre : création ou extension de zones 30 et zones de rencontre 27

ACTION 4 - Baliser tous les itinéraires d'intérêt communautaire 28

Action 4-1. Baliser les itinéraires d'intérêt communautaire, et le maillage existant	29
Action 4-2. Engager une réflexion sur le jalonnement	30
ENJEU 2 - Des déplacements facilités, pour tous	31
ACTION 5 - Faciliter les accès aux principaux sites d'emploi et de formation	32
Action 5-1. Bouvron : aménagement de l'itinéraire desservant la laiterie	33
Action 5-2. Bouvron : Avenue des écoliers	34
Action 5-3. Blain : aménagement de l'itinéraire desservant le Pont Piétin	35
Action 5-4. Blain : aménagement de l'itinéraire desservant les zones commerciales de la Mazonnais et de l'Isac	36
Action 5-5. Blain : aménagement de l'itinéraire Centre aquatique, lycée, collège	37
Action 5-6. Le Gâvre : aménagement de l'itinéraire desservant la Rue de l'étang	38
ACTION 6 - Faire que la majorité des habitants de la CCRB ait au moins une liaison cyclable à proximité de son domicile	39
Action 6-1. Blain : liaison La Chaussée-Blain	41
Action 6-2. Blain : liaison Saint-Emilien-de-Blain – centre-ville	44
Action 6-3 Blain : De la voie verte au centre-ville	45
Action 6-4 Blain : La Frelaudais	46
Action 6-5 Blain : Canal à la rue de Nantes	47
Action 6-6 Blain : Du port à l'avenue de la Gare	48
Action 6-7 Blain : De Saint-Roch au Canal	49
Action 6-8 Saint-Omer-de-Blain : Rue de la Mairie	50
Action 6-9 : Saint-Émilien-de-Blain : Vers le Chêne Vert	51
Action 6-10 Bouvron : Horizinc au centre-ville	53
Action 6-11 Bouvron : Le Châtel au centre-ville	54
Action 6-12 Bouvron : La Guillardais au centre-ville	55
Action 6-13 Bouvron : route de Quilly	56
Action 6-14 La Chevallerais : Le Pâtis Jamet au centre	57
Action 6-15 La Chevallerais : La Rotte des Bois au centre	58

Schéma intercommunal des déplacements cyclables : fiches actions

Action 6-16 La Chevallerais : Rue de Nozay	59
Action 6-17 La Chevallerais : Rue de Nantes	60
Action 6-18 La Chevallerais : Lavau	61
Action 6-19 Le Gâvre : La Grée au centre	62
Action 6-20 Le Gâvre : Les Rôtis au centre	63
Action 6-21 Le Gâvre : La Maillardais au centre, par la RD35	64
Action 6-22 Le Gâvre : Rue Maurice Briand	65
ACTION 7 - Déployer un maillage de stationnements cyclables adapté et de qualité.....	66
Action 7-1. Déploiement proposé par la CCRB, pour 2022 et pour les prochaines années	67
Action 7-2. Blain : déploiement des stationnements cyclables par la commune	68
Action 7-3. Bouvron : déploiement des stationnements cyclables par la commune	72
Action 7-4. La Chevallerais : déploiement des stationnements cyclables par la commune	73
Action 7-5. Le Gâvre : déploiement des stationnements cyclables par la commune.....	74
ACTION 8 - Poursuivre la location de VAE / l'aide à l'équipement, pour le plus grand nombre	75
Action 8-1. Pérennisation du service de location après le partenariat avec le Département	76
ENJEU 3 - Faire connaître les avantages du vélo, agir pour la « remise en selle », accompagner les nouveaux usagers.....	77
ACTION 9 - Développer les actions de communication.....	78
ACTION 10 - Développer les actions auprès des habitants, des écoles, des entreprises	83
ENJEU 4 - Développer le cyclotourisme	87
ACTION 11 - Créer des liaisons cyclables depuis la Vélodyssée vers les centres-bourgs et les vers les sites touristiques et de services	88
ENJEU 5 - Favoriser la mise en route et le suivi des actions en faveur du vélo	93
ACTION 12 - Mettre en place et faire le suivi des actions, accompagner les communes	94
ACTION 13 - Suivre et mettre à jour l'évolution du SIDC	96
Annexes - Phasage des aménagements par commune	99 - 104

Enjeu 1

Diminuer l'usage de la voiture individuelle dans les déplacements du quotidien

OBJECTIFS

Réduire les nuisances (Gaz à Effets de Serre, bruit, sécurité, encombrement)

Pour les déplacements de courte distance (< 3km) et au-delà (jusqu'à 10km) le vélo doit constituer une réelle alternative.

Doubler la part modale du vélo 3% en 2015, 6% en 2030

DESCRIPTION GÉNÉRALE

Les actions liées à cet enjeu peuvent se décliner de la façon suivante :

- Créer des liaisons cyclables sécurisées entre les communes
- Résorber les « points noirs » et les discontinuités
- Sécuriser les entrées de villes, créer des zones de circulation apaisée
- Baliser les itinéraires

Enjeu 1

Action 1

PORTEUR(S)

- ☒ Commune
- ☒ Intercommunalité
- ☒ Département
- ☒ Région

DESCRIPTION DE L'ACTION

Deux clés d'entrées sont possibles pour cette action :

1. **Créer des aménagements en site propre** : Cette action vise à favoriser des aménagements sécurisés afin d'assurer la sécurité du cycliste et du piéton. Ces aménagements sont donc « dédiés », c'est-à-dire séparés de la chaussée. Ils peuvent néanmoins permettre la cohabitation des modes doux piétons et vélos dans certains cas. La voie verte est l'aménagement phare de ce type d'action, qu'elle soit balisée avec un panneau normé, ou qu'elle utilise des sentiers agricoles. Les cheminements uniquement réservés aux piétons peuvent aussi être sécurisés : barrières près des sorties d'écoles, traversées piétonnes bien visibles, ...
2. **Aménager la voirie existante pour y créer des voies douces** : Cette action vise à créer des voies douces en s'appuyant sur la chaussée existante. Il s'agit donc avant tout de marquage au sol, doublé de signalétique verticale. La sécurité du cycliste et du piéton est moins bonne que pour les voies en site propre, car il n'y a pas de séparation physique entre les modes. Dans certains cas, pour pouvoir obtenir une largeur suffisante pour les bandes cyclables et CVCB (1m minimum), il faudra une intervention plus lourde : reprise du revêtement du bas-côté, suppression de stationnement, etc.

INDICATEURS DE SUIVI, ÉVALUATION

Indicateurs de mise en œuvre

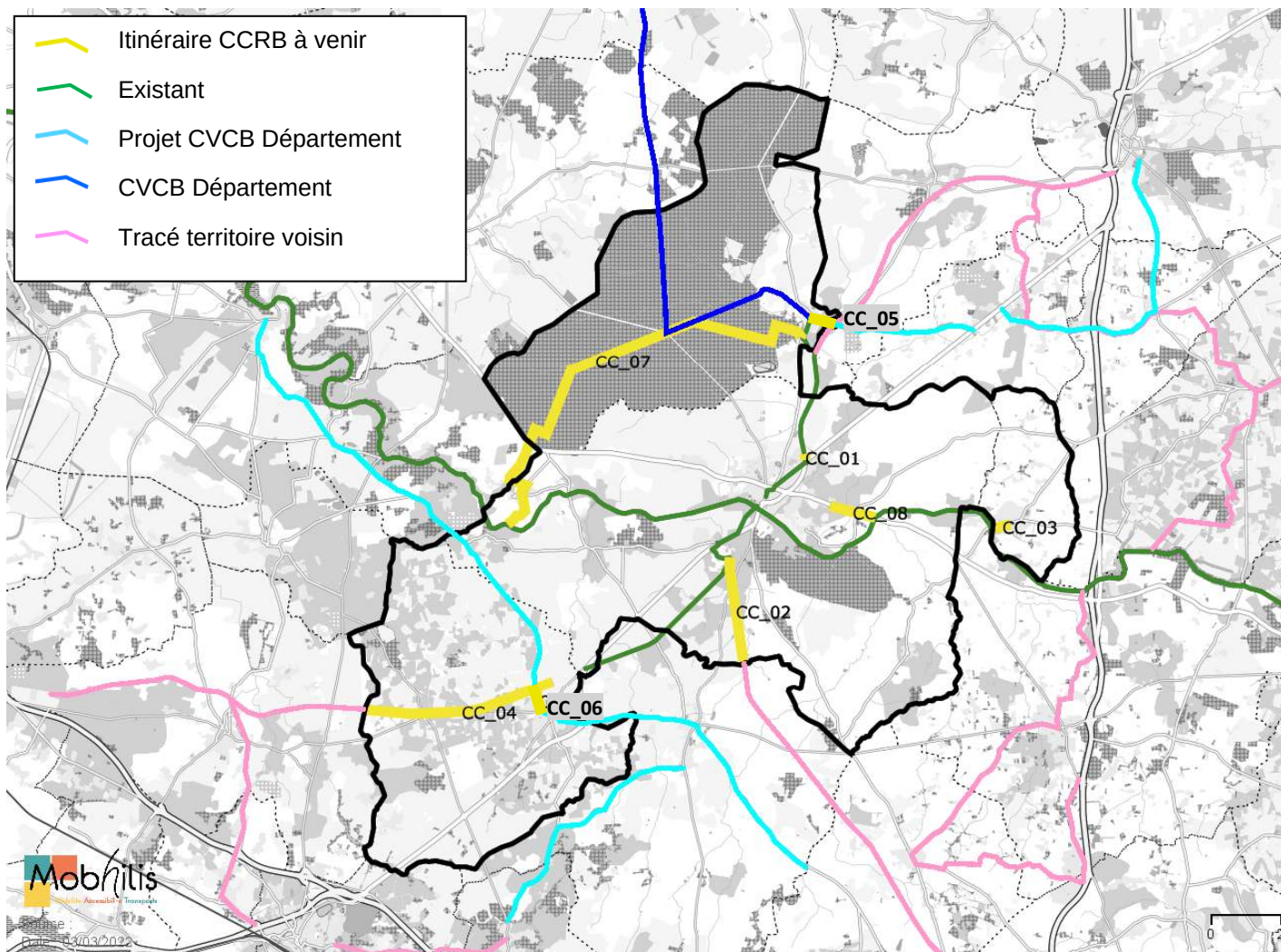
- Réalisation des liaisons cyclables dans le respect du référentiel d'aménagement.

Indicateurs de performance

- Retours des utilisateurs : niveau de satisfaction sur la sécurité, les revêtements, etc.
- Opérer éventuellement des comptages réguliers sur les points de stationnement

Action 1 – Actions sous maîtrise intercommunale :

Les axes d'intervention sont identifiés sur la carte ci-dessous. Ce sont les **liaisons cyclables d'intérêt communautaire** :



Maillage structurant composé des itinéraires :

- Permettant de **relier les communes entre elles**,
- Permettant un **lien avec les projets des territoires voisins**,
- Assurant une **continuité avec les aménagements en agglomération**.

Phasage des itinéraires :

CC_1 – 2022-2024 : Rue Joseph Cugnot – Blain

CC_2 – 2022-2024 : Ancienne voie ferrée vers La Chapelle/Erdre – Blain

CC_3 – 2022-2024 : Rue du Pont – La Chevalleraie

CC_4 – post-2028 : Ancienne voie ferrée – Bouvron

CC_5 – 2022-2024 : Vers Vay – Le Gâvre

CC_6 – 2022-2024 : Accès voie verte – Bouvron

CC_7 – 2022-2024 : Boucle canal – forêt – Le Gâvre

CC_8 – en réflexion : Liaison Blain / Canal

Détail des itinéraires d'intérêt communautaire

N° iti intercommunal	Itinéraire	Longueur	Type d'aménagement	Estimation	Commentaires	Temporalité
CC_1*	Blain, Rue Joseph Cugnot	200 m (en agglo)	À définir	± 16 000 €	Cf fiche BL_04. liaison prévue (chiffage B3i)	2022 – 2024
CC_2	Ancienne voie ferrée vers La Chapelle/Erdre	3 000 m	Voie verte	± 225 000 €	Processus à confirmer avec la CCEG : financement CCEG et participation CCRB. (chiffage au ratio)	2022 – 2024
CC_3	La Chevallerais – Rue du Pont au canal	400 m (en agglo)	Bande cyclable	6 000 €	Cf fiche LC_2. Rue du Pont, RD.	2022 – 2024
CC_4*	Ancienne voie ferrée Bouvron-Pontchâteau	5 000 m	Voie verte	± 375 000 €	(chiffage au ratio)	Post 2028
CC_5	Le Gâvre-Vay	400 m (en agglo)	Marquage et zone 30	700 €	Cf fiche LG_8. RD. Sur le tracé CVCB du Dépt	2022 – 2024
CC_6	Bouvron – Accès voie verte par la rue de la Gare	800 m (en agglo)	CVCB	3 400 €	Lien avec la rue de la Gare (RD102) : prolongement de la voie ferrée (200m) ou voie verte depuis le complexe sportif ?	2022 – 2024
CC_7	Le Gâvre – Boucle canal-forêt	13 000 m	À définir	± 100 000 €	Chiffage CCRB.	2022 – 2024
CC_8*	Blain – Liaison canal	1 300 m	À définir	X €	Chiffage à approfondir.	En réflexion
	Total	9 800 m / 24 100 m (avec CC_7 & CC_8		> 610 100 €		

*Les itinéraires ayant été ajoutés ultérieurement à l'enquête de terrain, ils n'ont pas fait l'objet d'un audit par Mobhilis. Leur chiffage ou faisabilité technique nécessitent donc des études approfondies.

Détail de l'itinéraire d'intérêt communautaire – CC_1 : Rue Joseph Cugnot

CC_1

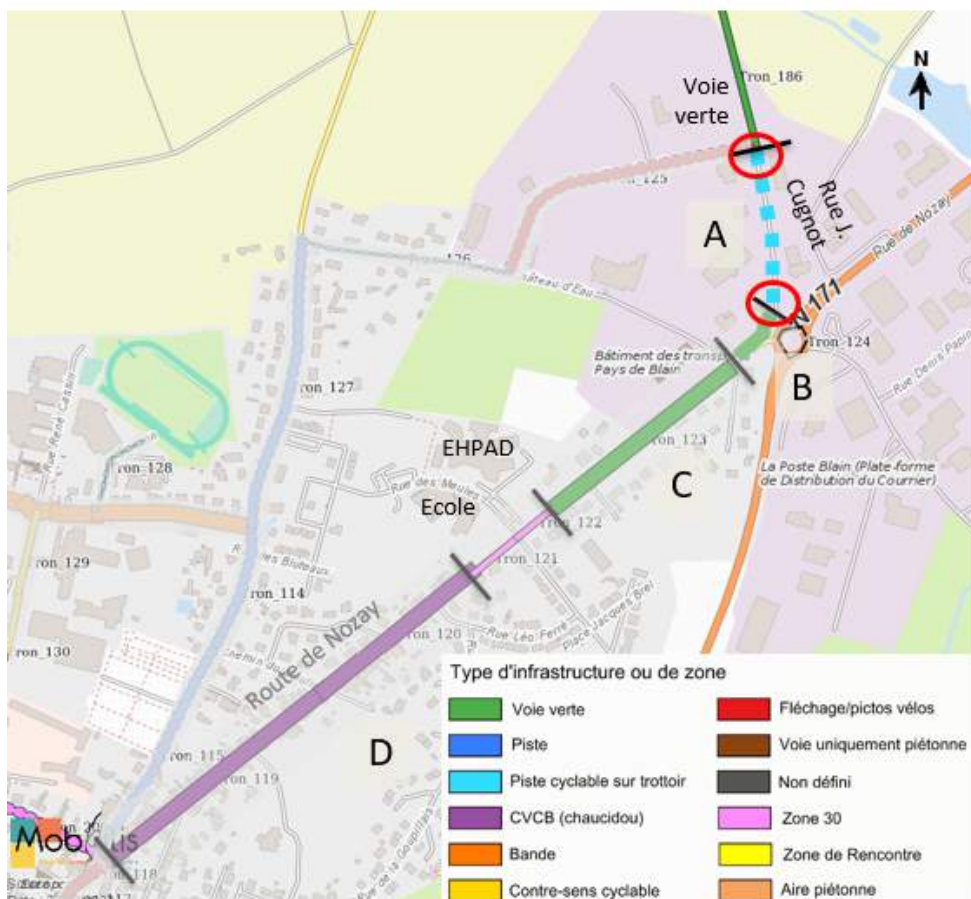
Blain

Piste mixte

± 16 000 €

Rue Joseph Cugnot

2022 - 2024



Descriptif

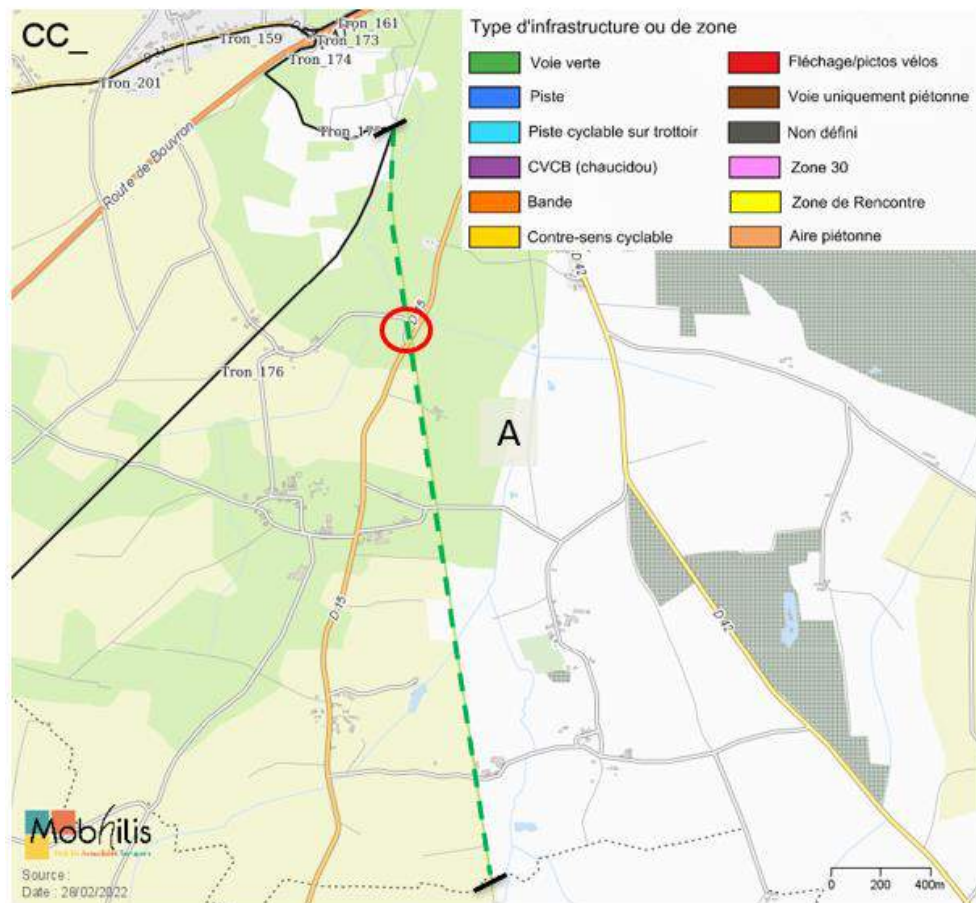
170 m de linéaire en agglomération entre le rond-point de l'Europe et l'entrée de la voie verte faisant la **jonction** entre des **portions aménagées**. Des **pictos** sont aujourd'hui présents. Une **piste mixte** connectée à la voie verte en projet (*partie B*). Cet itinéraire relie les aménagements route de Nozay (BL_4).

En fonction de l'implantation de l'aménagement au Nord (accotement étroit) ou Sud (luminaires), le **point dangereux** sera la **traversée** de la chaussée par les cyclistes pour rejoindre la voie verte. Il pourrait être amélioré avec une signalétique incitant les automobilistes et cyclistes à ralentir. Éventuellement une résine colorée pourrait être apposée pour accentuer la continuité de l'aménagement cyclable.

	Aménagement	Long. (m)	Coût estimé	Remarques
A	Piste sur trottoir	170 m	± 16 000 €	Chiffrage au ratio.
B	Voie verte (BL_4)	270 m	11 500 €	Projet 2022
C		130 m	55 000 € (B3i)	Réalisé
D	CVCB (Chaucidou) (BL_4)	586 m	2 700 €	50 000€ fléché pour reprise de la chaussée par la commune
	Total		± 16 000 €	

Détail de l'itinéraire d'intérêt communautaire – CC_2 : Ancienne voie ferrée vers La Chapelle/Erdre

CC_2		Ancienne voie ferrée vers La Chapelle/Erdre	
Blain	Voie verte	± 225 000 €	2022 - 2024



Descriptif

Cet itinéraire pourrait emprunter l'ancienne voie ferrée entre Blain vers La Chapelle/Erdre.

Une **attention particulière** devra être portée sur les **intersections**, en particulier le **croisement** avec la D15.

Le **revêtement** devra répondre aux exigences des usagers visés (maintien du chemin avec ajout de jalonnement pour une liaison touristique-loisir ou revêtement lisse pour une liaison utilitaire) et devra résister au passage d'engins agricoles souhaitant accéder aux parcelles.

Itinéraire non-prévu dans audit Mobhilis.

	Aménagement	Long. (m)	Coût estimé	Remarques
A	Voie verte	3 000 m	225 000 €	Chiffrage au ratio.
	Total	3 000 m	225 000 €	

Détail de l'itinéraire d'intérêt communautaire – CC_3 : Rue du Pont au Canal

CC_3

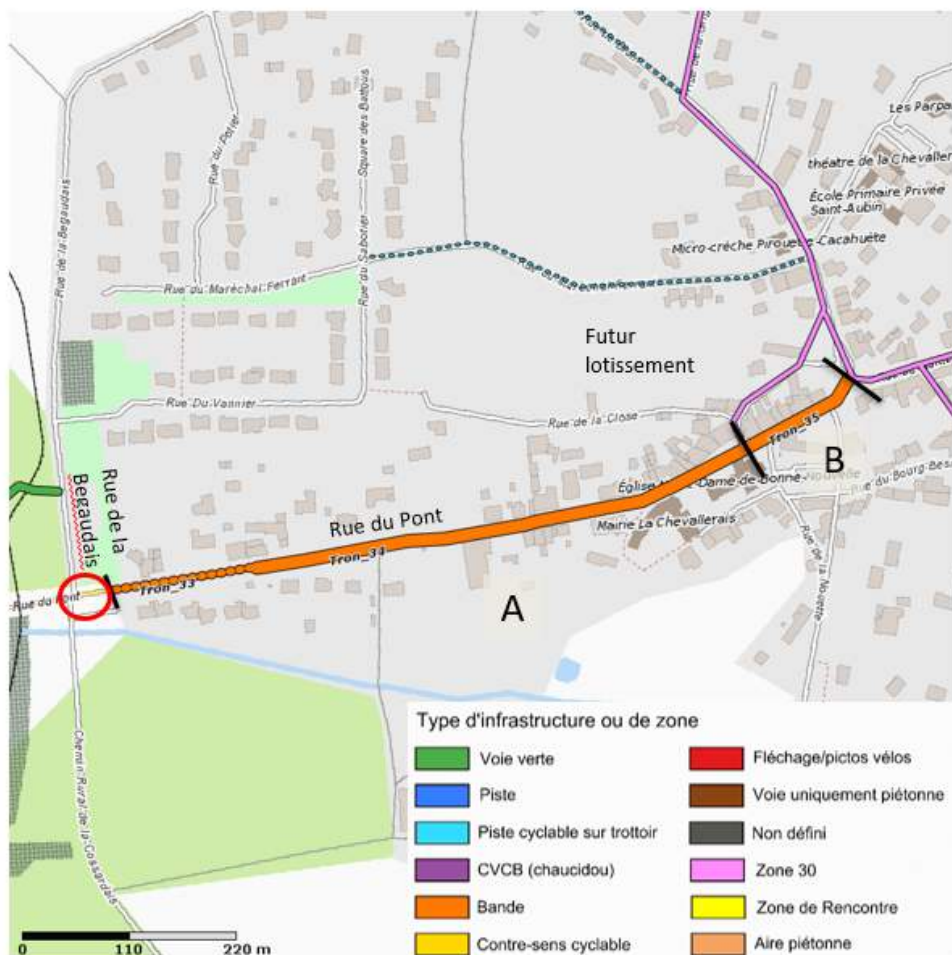
Rue du Pont au canal

La Chevalleraie

Bandes cyclables

± 6 000 € / 6 200 €

2022-2024



Descriptif

L'ensemble des **pôles importants** de la commune est dans ce secteur. 960 m de voies sont déjà limitées à **30 km/h** dans la commune, avec quelques **équipements ralentisseurs** rue de Blain.

Une possibilité de **prolonger** sur 150 m permettrait de **connecter** les aménagements (cf. fiche LC_05). Une signalétique pourrait être installée au croisement de la Rue de la Begaudais pour se diriger vers la voie verte du canal.

	Aménagement.	Long. (m)	Coût estimé	Remarques
A	Bandes cyclables	390 m	6 000 €	Rue du Pont. Envisager des dispositifs de ralentissement. Consulter le Département.
B		150 m	200 €	Prolongement des bandes cyclables jusqu'au giratoire ?
		Total	6000 € / 6 200 €	Selon la possibilité de prolonger

Détail de l'itinéraire d'intérêt communautaire – CC_4 : Ancienne voie ferrée Bouvron-Pontchâteau

CC_4

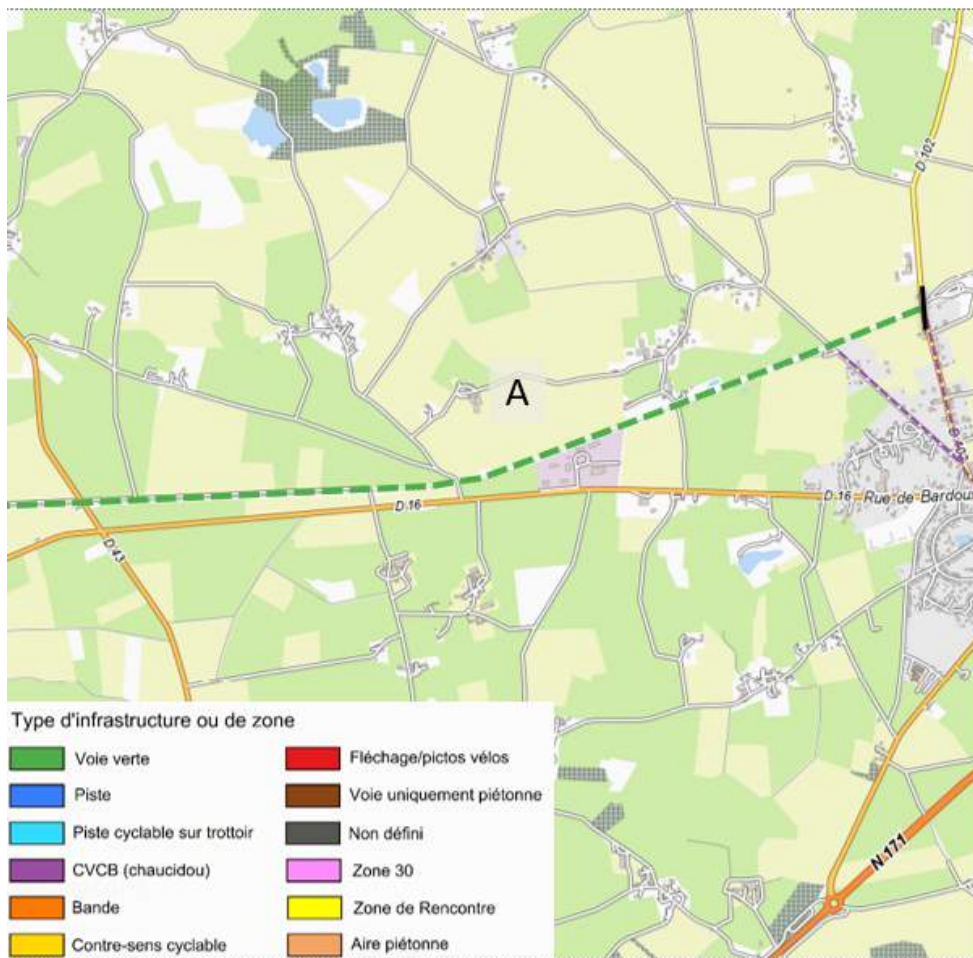
Ancienne voie ferrée Bouvron-Pontchâteau

Bouvron

Voie verte

± 375 000 €

Post 2028



Descriptif

5 km depuis l'ancienne gare de Bouvron, reliée au centre par des CVCB (Rue de la gare (fiche CC_6) et Route de Quilly (fiche BO_05)). Cette **voie verte** permettrait de rejoindre Campbon et se dirige ensuite vers Pontchâteau.

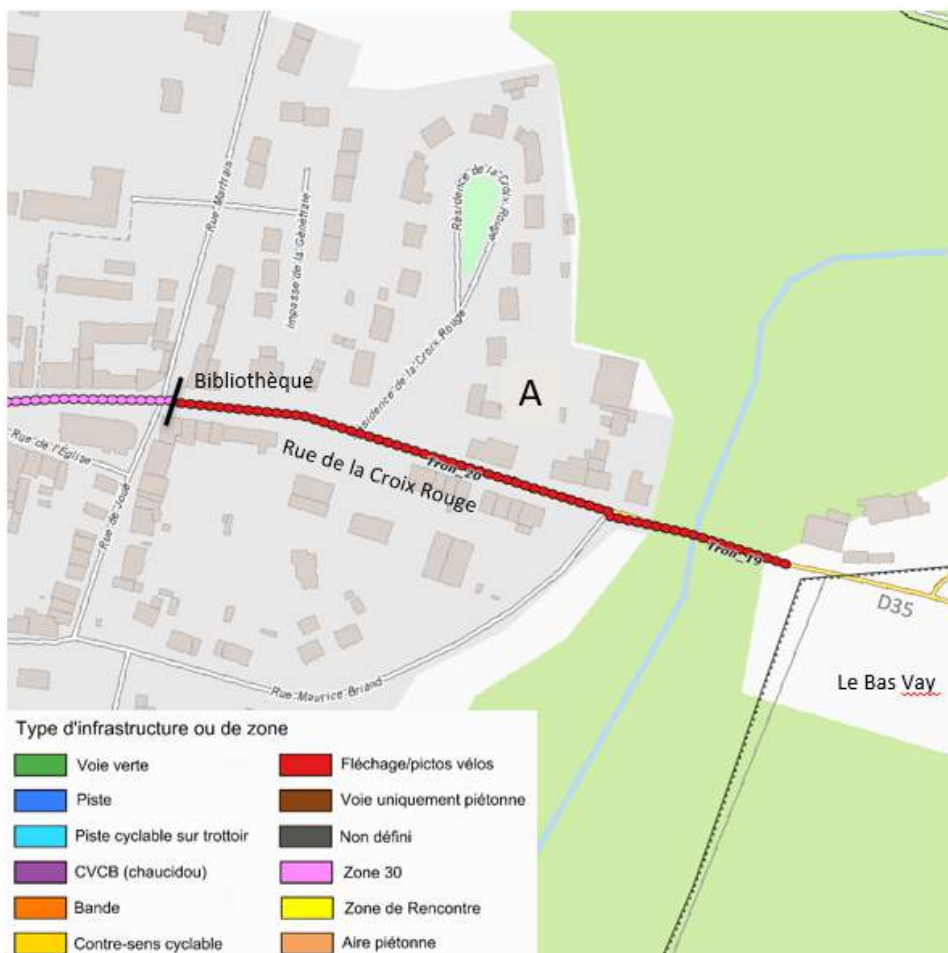
Une **attention particulière** devra être portée sur les **intersections**, en particulier le **croisement** avec la D15. Le **revêtement** devra répondre aux exigences des usagers visés (maintien du chemin avec ajout de jalonnement pour une liaison touristique-loisir ou revêtement lisse pour une liaison utilitaire) et devra résister au passage d'engins agricoles souhaitant accéder aux parcelles.

Itinéraire non-prévu dans audit Mobhilis.

	Aménagement	Long. (m)	Coût estimé	Remarques
A	Voie verte	5000 m	375 000 €	Chiffrage au ratio.
		Total	375 000 €	

Détail de l'itinéraire d'intérêt communautaire – CC_5 : Le Gâvre -Vay

CC_5	Le Gâvre-Vay		
Le Gâvre	Fléchage, pictos	700 €	2022 - 2024



Descriptif

Dans le cas d'un aménagement en voie verte de l'ancienne voie ferrée vers Vay, cette liaison est intéressante car elle constituera un accès direct depuis le centre-ville.

Le Département a prévu d'aménager en CVCB la liaison Le Gâvre – Vay – La Grigonnais, sur la période 2022-2027.

Le groupe communal souhaiterait créer une **zone 30 élargie** dans le centre-bourg, depuis les ralentisseurs en amont de l'église.

Dans l'attente de la CVCB et de la création de la zone 30 : sur la rue de la Croix Rouge, il est proposé un **marquage au sol renforcé** (pictogrammes).

	Aménagement.	Long. (m)	Coût estimé	Remarques
A	Fléchage, pictos	285 m	700 €	
	Total		700 €	

Détail de l'itinéraire d'intérêt communautaire – CC_6 : Accès voie verte par la rue de la Gare

CC_6

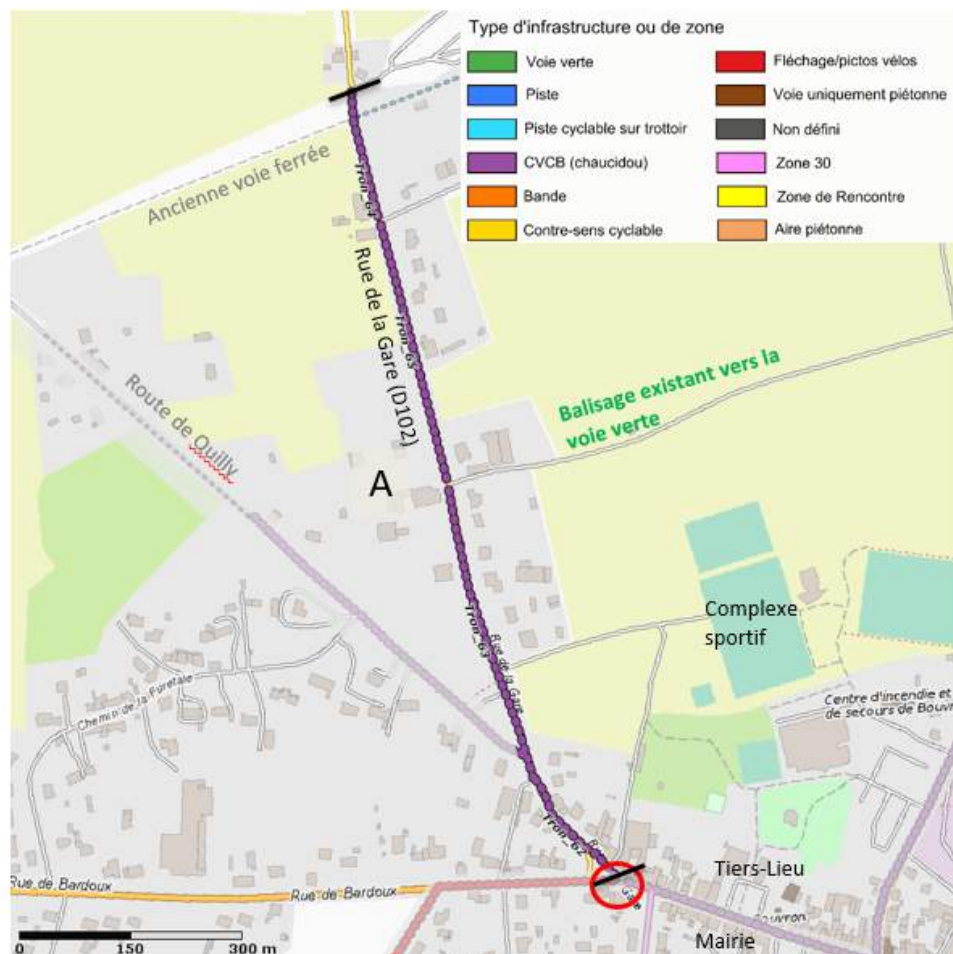
Accès voie verte par la rue de la Gare

Bouvron

CVCB

± 3 400 €

2022 - 2024



Descriptif

760 m d'itinéraire en agglomération, sur voie départementale. Il relie l'ancienne gare de Bouvron au centre-ville (ex-N171), notamment la Place de l'Abbé Corbillé concernée par des futurs aménagements.

En attendant un aménagement de la Rue de la Gare par une **CVCB**, un itinéraire est balisé et débouche directement sur la voie verte.

Le **point dangereux** pour les cycles se situe à l'angle avec la **Rue Louis Guihot** (D16) et devra être traité avec attention.

Rue de la Gare, une **vitesse excessive** des véhicules a été constatée.

	Aménagement	Long. (m)	Coût estimé	Remarques
A	CVCB	760 m	3 400 €	En plus : réduire la vitesse et améliorer le revêtement
		Total	3 400 €	

Détail de l'itinéraire d'intérêt communautaire – CC_7 : Accès voie verte par la rue de la Gare

CC_7	Boucle canal - forêt		
Le Gâvre	À définir	± 100 000 € (estim. CCRB)	2022 - 2024

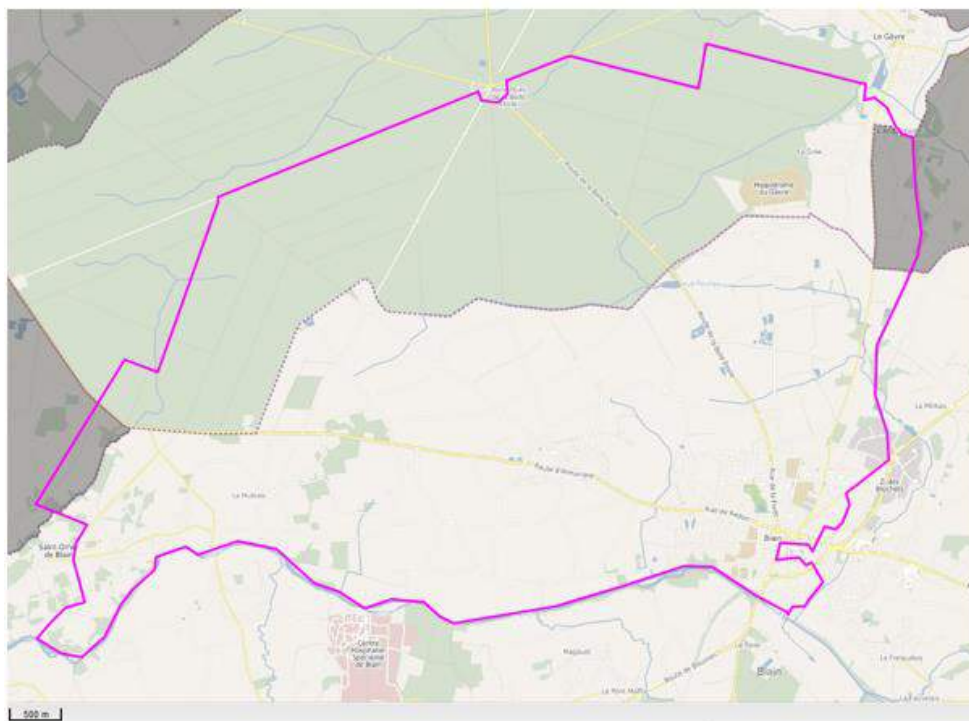
Descriptif

Boucle d'une distance de 13 km permettant de relier le Gâvre et Blain via la forêt et un réseau de voies vertes (canal de Nantes à Brest et ancienne voie ferrée).

Une **attention particulière** devra être portée sur la portion sur la **RD35** (différentiel de vitesse important), sur le **giratoire** de la Belle-étoile ainsi que le **franchissement** de la **RD164**.

En plus de l'existant, des aménagements sont prévus sur le trajet, notamment dans la partie aggro de Blain.

Cet itinéraire n'a pas fait l'objet d'un audit de terrain par Mobhilis.



	Aménagement	Long. (m)	Coût estimé	Remarques
A	À définir	13 000 m	100 000 € (estim. CCRB)	
		Total	100 000 €	

Détail de l'itinéraire d'intérêt communautaire – CC_8 : Liaison Blain / Canal

CC_8

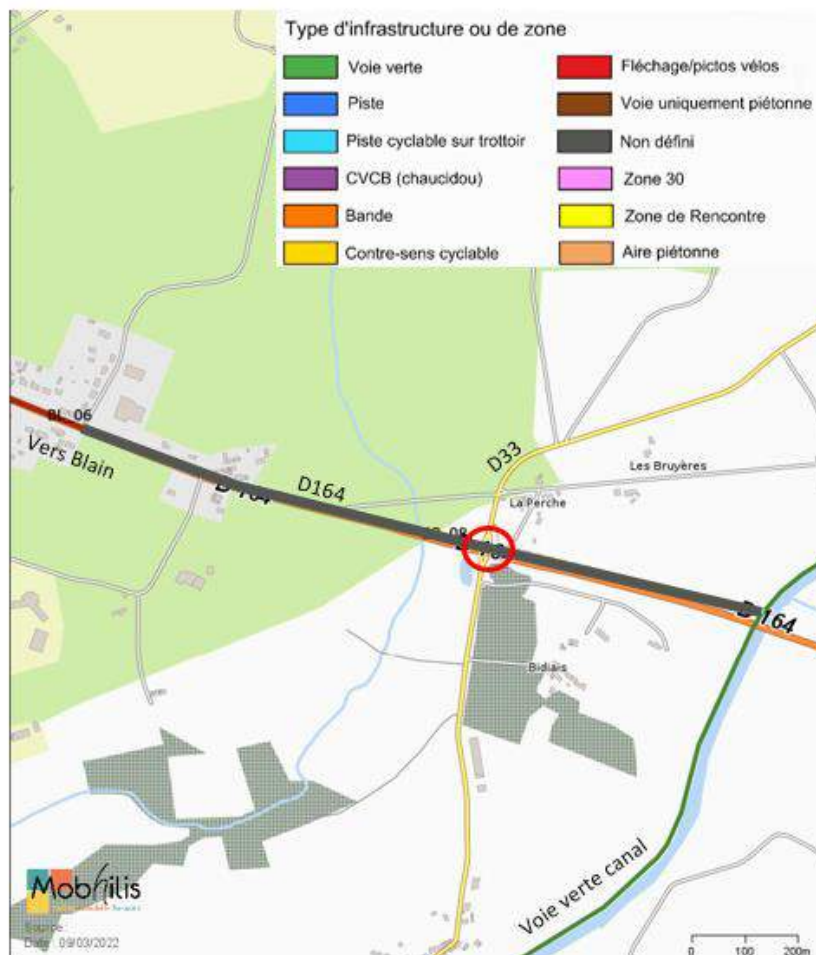
Liaison Blain / Canal

Blain

À définir

± X XXX €

En réflexion



Descriptif

1,3 km d'itinéraire **reliant** la **voie verte** du canal de Nantes à Brest avec l'aménagement vers les zones commerciales (BL_6) vers le **centre** de **Blain**.

La route est très large avec des accotements stabilisés mais le **différentiel** de **vitesse** trop important nécessite un site propre bien séparé de la circulation.

Un **point d'attention** devra être porté sur l'aménagement du **carrefour** avec la **D33**.

Itinéraire non-prévu dans audit Mobhilis.

	Aménagement	Long. (m)	Coût estimé	Remarques
A	À définir	1 300 m	X XXX €	
		Total	X €	

Enjeu 1 Action 2

PORTEUR(S)

- ☒ Commune
- ☒ Intercommunalité
- ☒ Département
- ☒ Région

DESCRIPTION DE L'ACTION

Action 2-1. Blain : Améliorer la continuité cyclable de la Voie Verte dans le bourg de Blain par la Route de Nozay

Action 2-2. Bouvron : Continuité de la voie verte jusqu'à la rue de la Gare

Action 2-3. Blain : Améliorer la cyclabilité sur le croisement RD164/RN171 pour une continuité vers les zones commerciales

INDICATEURS DE SUIVI, ÉVALUATION

Indicateurs de mise en œuvre

- Réalisation d'aménagement sur le point noir concerné,
- Connexion avec les aménagements proches.

Indicateurs de performance

- Nombre de points noirs et discontinuités résorbées,
- Fréquentation cyclable
- Points de progrès au Baromètre des villes cyclables (FUB)

Action 2-1. Blain : Améliorer la continuité cyclable de la Voie Verte dans le bourg de Blain par la Route de Nozay

BL_4

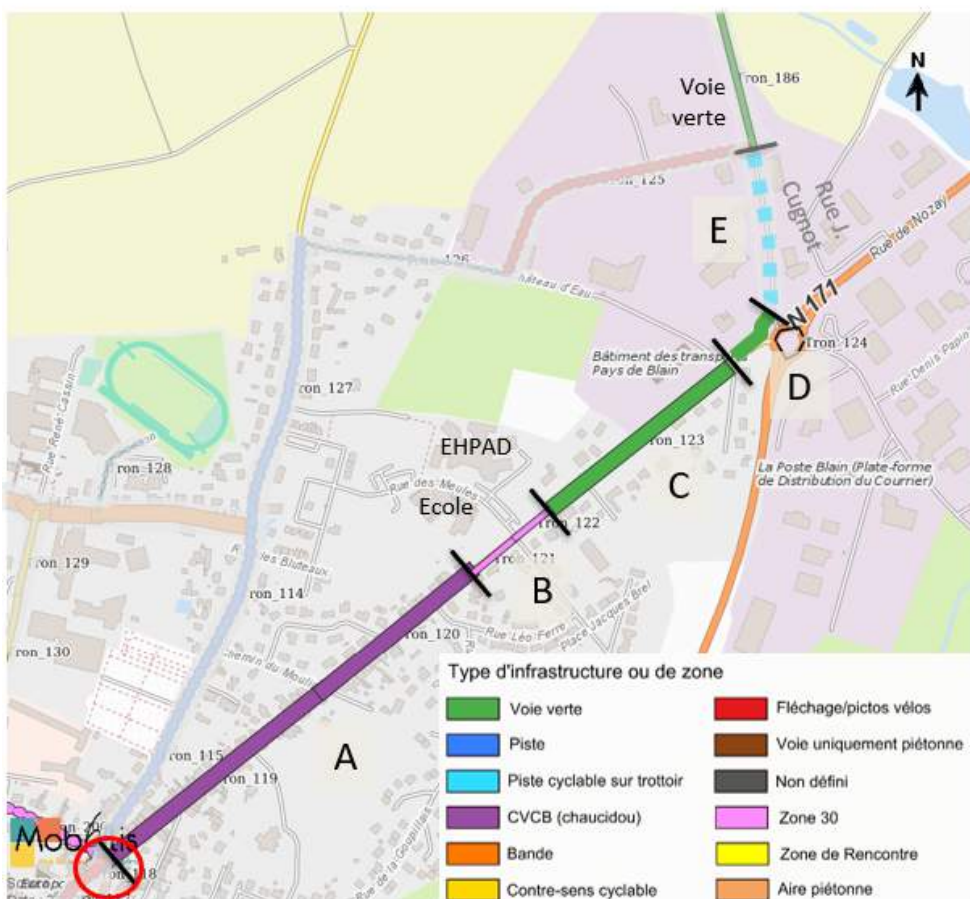
Route de Nozay

Blain

Voie verte

± 69 200 €

2022 - 2024



Descriptif

1,1 km de linéaire en agglomération, entre le rond-point de l'Europe et le centre ville (rue du 8 Mai). C'est une longue ligne droite desservant **plusieurs zones d'emploi**, la ZI des Bluchets, l'EHPAD.

Le carrefour menant à l'école et à l'EHPAD (rue des Meules) a été aménagé en **plateau** et limité à **30km/h**.

Des **aménagements** ont été **effectués fin 2021** : **site propre** entre le rond-point de l'Europe (*partie C*). La commune souhaite aménager une **CVCB** jusqu'à la rue du 8 Mai (*partie A*).

Une attention devra être portée sur la fin de l'aménagement au croisement Rue Anatole France / Route de Nozay.

	Aménagement	Long. (m)	Coût estimé	Remarques
A	CVCB (Chaucidou)	586 m	2 700 €	À affiner (si la chaussée est à revoir)
B	Zone 30	135 m	//	Réalisé
C	Voie verte	270 m	11 500 €	Réalisé
D		130 m	55 000 € (B3i)	Estimation B3i
E	Piste sur trottoir	170 m	± 16 000 €	Chiffrage au ratio.
	Total		69 200 €	

Action 2-2. Bouvron : Continuité de la voie verte jusqu'à la rue de la Gare

CC_6

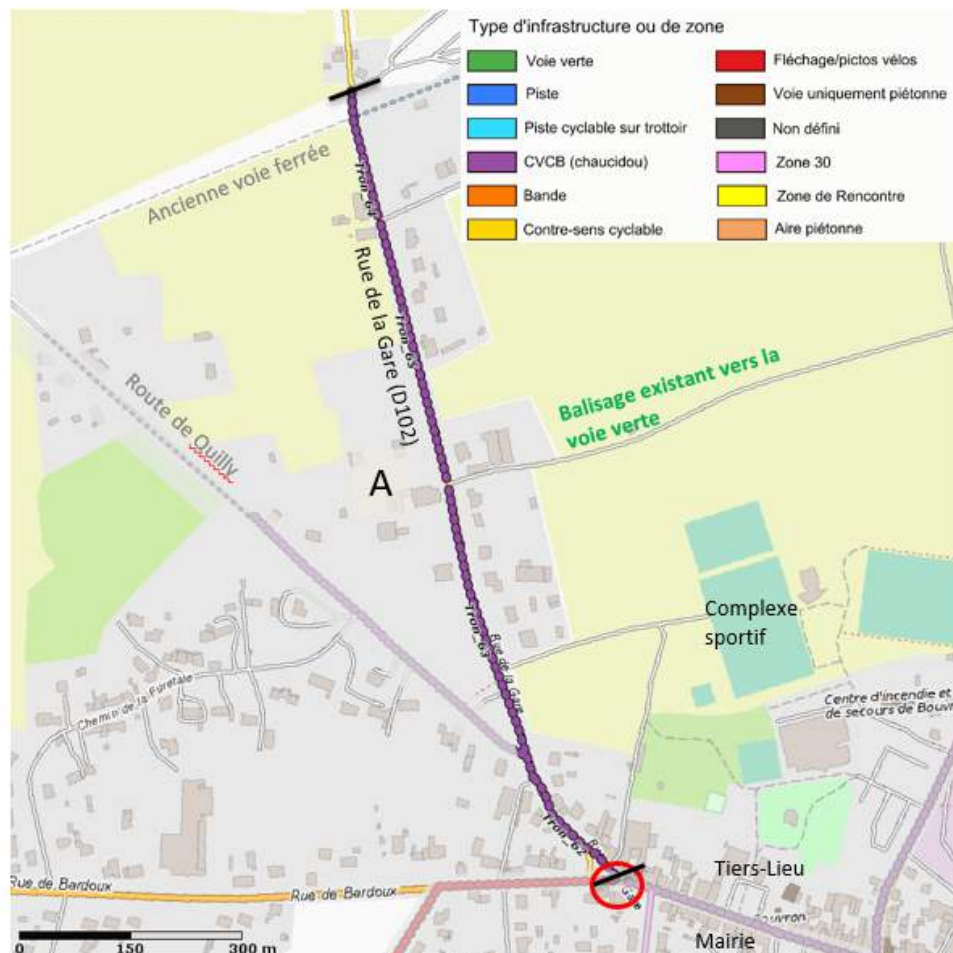
Accès voie verte par la rue de la Gare

Bouvron

CVCB

± 3 400 €

2022 - 2024



Descriptif

760 m d'itinéraire en agglomération, sur voie départementale. Il relie l'ancienne gare de Bouvron au centre-ville (ex-N171), notamment la Place de l'Abbé Corbillé concernée par des futurs aménagements.

En attendant un aménagement de la Rue de la Gare par une **CVCB**, un itinéraire est balisé et débouche directement sur la voie verte.

Le **point dangereux** pour les cycles se situe à l'angle avec la **Rue Louis Guihot** (D16) et devra être traité avec attention.

Rue de la Gare, une **vitesse excessive** des véhicules a été constatée.

	Aménagement	Long. (m)	Coût estimé	Remarques
A	CVCB	760 m	3 400 €	En plus : réduire la vitesse et améliorer le revêtement
	Total		3 400 €	

Action 2-3. Blain : Améliorer la cyclabilité sur le croisement RD164/RN171 pour une continuité vers les zones commerciales



Ce carrefour est une jonction importante entre le centre-ville avec la partie Est de la ville comprenant 2 zones commerciales et un nouveau quartier d'habitations. L'absence d'aménagement sur ce giratoire (identifié comme principal point noir du Baromètre des villes cyclables de 2021) peut dissuader l'accès à la partie Est, malgré les efforts d'aménagement sur la RD 164 (coussins berlinois et piste). Une discussion est engagée entre la **CCRB**, le **Département** et la **DIRO**, en lien avec le **CEREMA** afin de mener une expérimentation.



Exemple d'aménagement du giratoire des Gayeulles à Rennes



Exemple d'aménagement du giratoire du Val d'Orson à Vern-sur-Seiche : les véhicules sortant du giratoire doivent laisser la priorité aux cyclistes circulant sur l'anneau

Enjeu 1

Action 3

PORTEUR(S)

- ☒ Commune
- ☐ Intercommunalité
- ☐ Département
- ☐ Région

DESCRIPTION DE L'ACTION

Des actions de sécurisation des entrées de villes doivent être pensées en cohérence pour chacune des 4 communes : il s'agit de ralentir les véhicules et créer des « portes d'entrées » pour les communes, en favorisant l'insertion des vélos.

La création de zones de circulation apaisée (zone 30, zone de rencontre, aire piétonne) reste à la discrétion de chaque commune, mais il convient de suivre quelques recommandations de base (voir le référentiel d'aménagement).

Action 3-1. sécurisation des entrées de ville de Blain

Action 3-2. sécurisation des entrées de ville de Bouvron

Action 3-3. sécurisation des entrées de ville de La Chevallerais

Action 3-4. sécurisation des entrées de ville du Gâvre

Action 3-5. Blain : création ou extension de zones 30 et zones de rencontre

Action 3-6. Bouvron : création ou extension de zones 30 et zones de rencontre

Action 3-7. La Chevallerais : création ou extension de zones 30 et zones de rencontre

Action 3-8. Le Gâvre : création ou extension de zones 30 et zones de rencontre

INDICATEURS DE SUIVI, ÉVALUATION

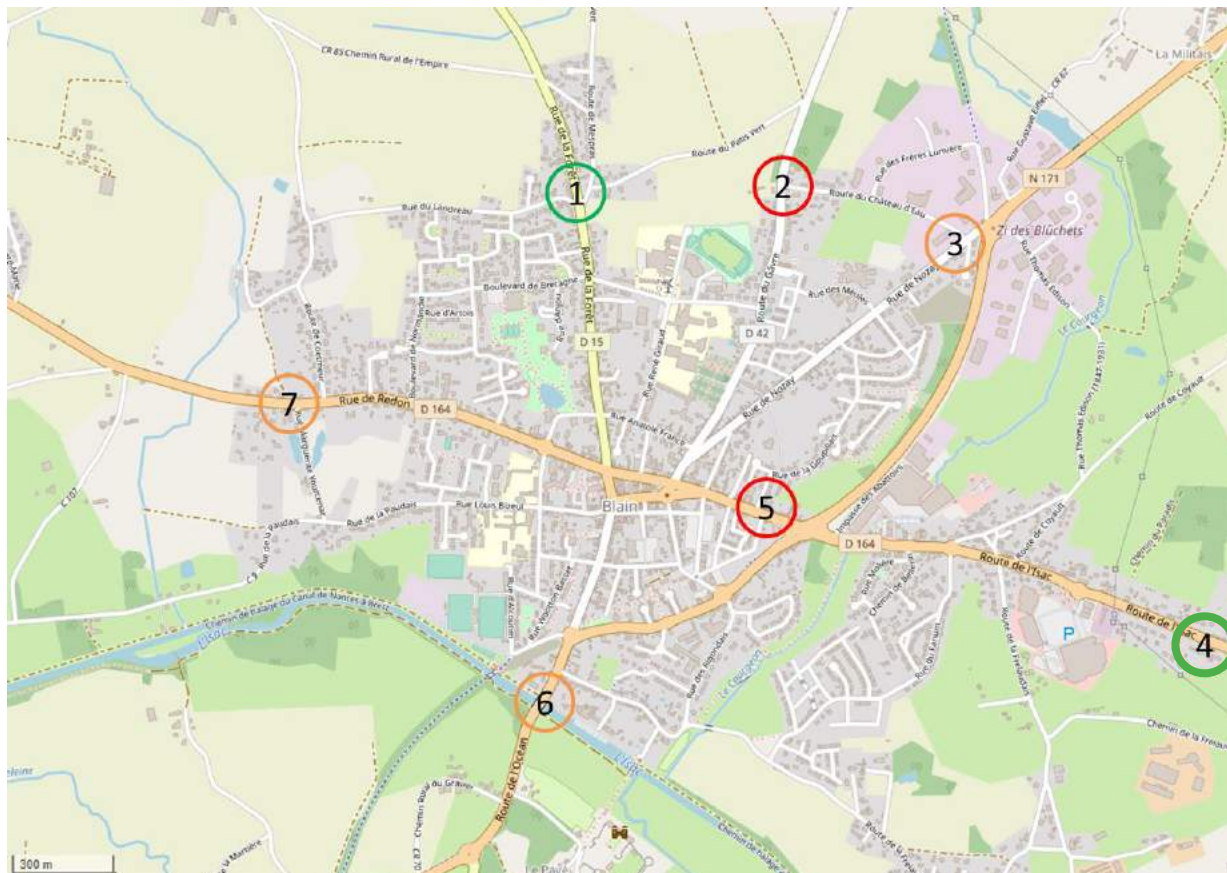
Indicateurs de mise en œuvre

- Réalisation des aménagements en entrées de villes
- Aménagements des zones 30 et zones de rencontre, dans le respect du référentiel d'aménagement.

Indicateurs de performance

- Nombre d'entrées de villes sécurisées
- Réduction effective de la vitesse, réduction de l'accidentologie

Action 3-1. Sécurisation des entrées de ville de Blain

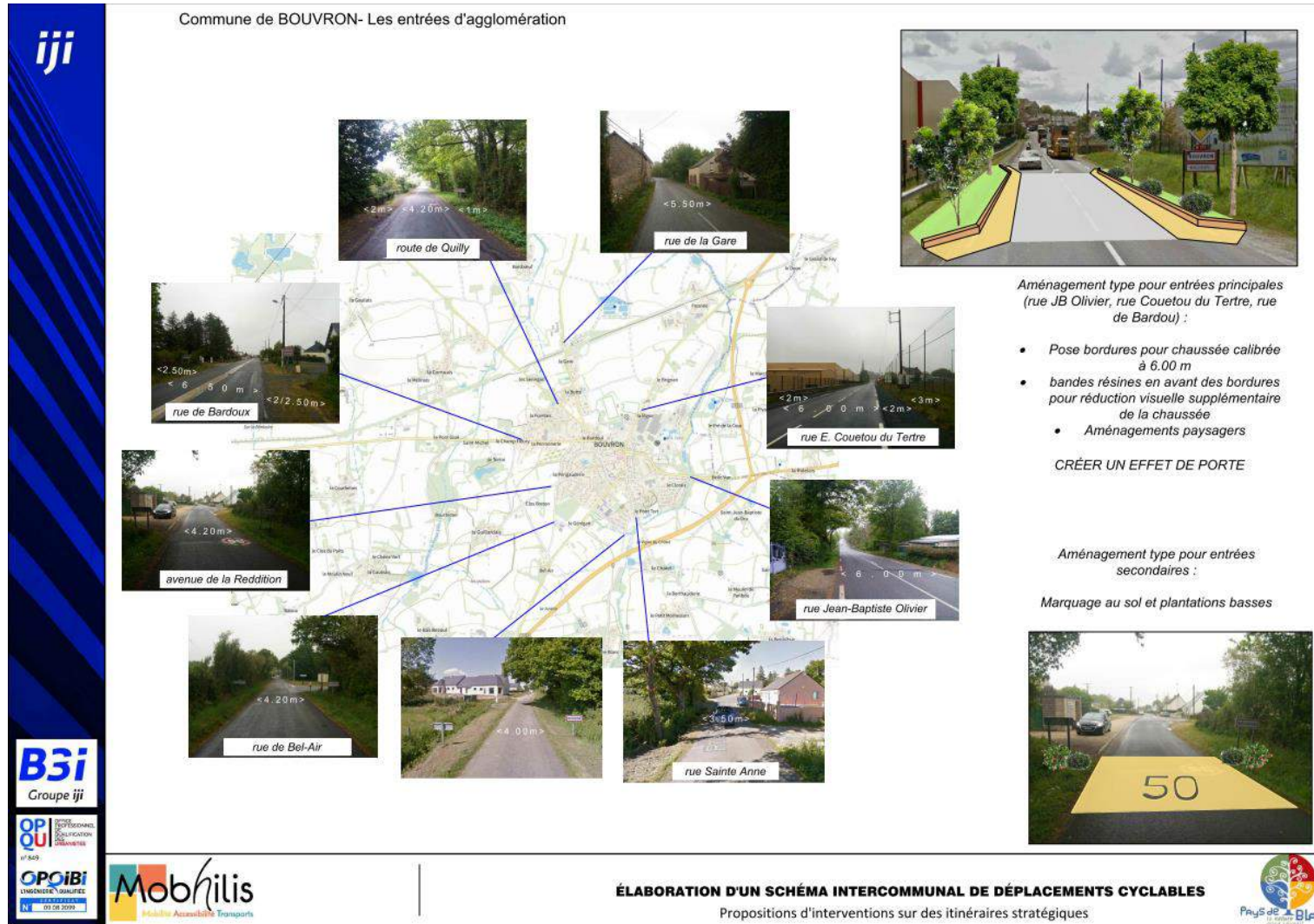


À Blain, plusieurs entrées de ville peuvent être concernées :

- 1- Rue de la Forêt (Pâtis Vert) sur la D15 : plateau déjà aménagé
- 2- Route du Gâvre sur la D42 : plateau prévu en 2022
- 3- Rue de Nozay : aménagements réalisés (voir l'action 2-2.)
- 4- Route de l'Isaac sur la D164 : 3 plateaux réalisés
- 5- Carrefour route de Nantes sur la D164 : début d'aménagement réalisé, passage à 30 et 3 plateaux créés (voir l'action 2-3.)
- 6- Route de l'Océan sur la N171 : réflexion en cours avec la DIRO, la commune et le Département notamment pour améliorer la traversée de la Véloodyssée avec la RN 171
- 7- Rue de Redon sur la D164 : réflexion en cours (voir l'action 6-1.)

Action 3-2. Sécurisation des entrées de ville de Bouvron

À Bouvron, une réflexion est engagée par la commune, et des entrées de ville ont été identifiées. Dans le cadre de cette étude, le cabinet B3i a fait quelques propositions. Ce référentiel pourrait être suivi par les autres municipalités :

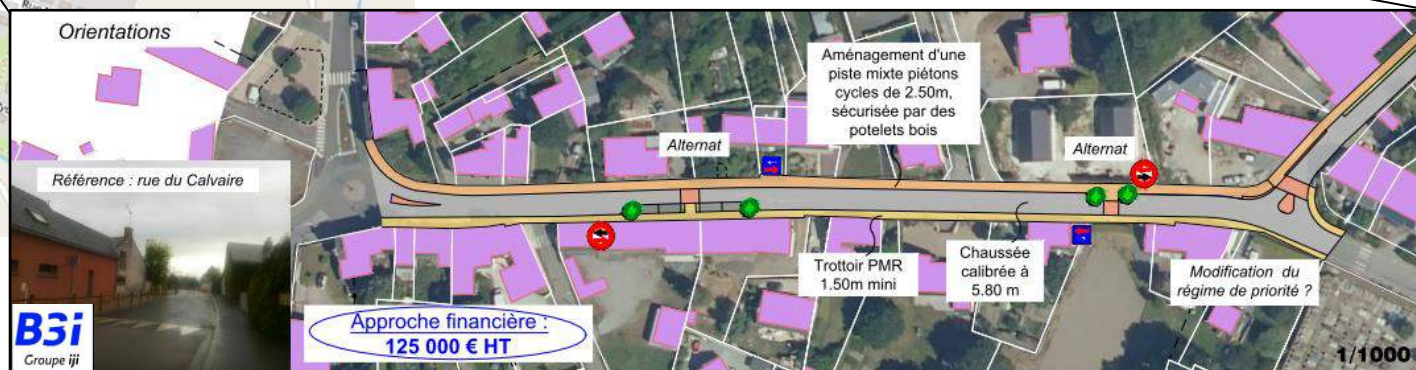


Action 3-3. Sécurisation des entrées de ville de La Chevallerai

À La Chevallerai, plusieurs entrées de ville peuvent être concernées :



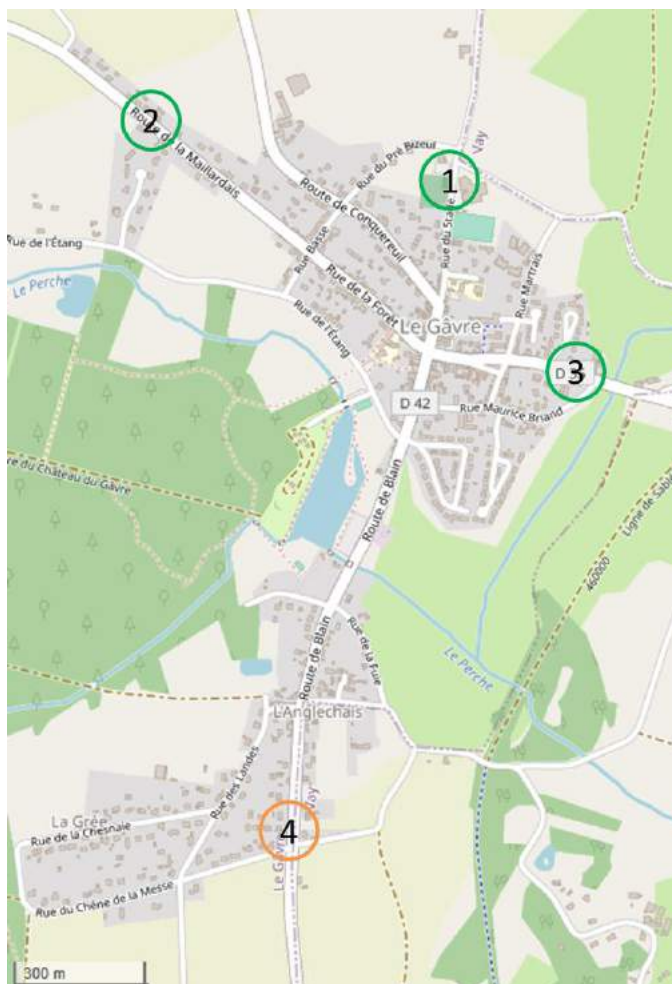
- 1- Rue de Nozay / Rue de Nantes, croisement D132/D27 : réflexion en cours (voir la **fiche LC_04** et le zoom de B3i ci-dessous)
- 2- Rue du Pont sur la D132 : réflexion en cours (voir la **fiche CC_3**)



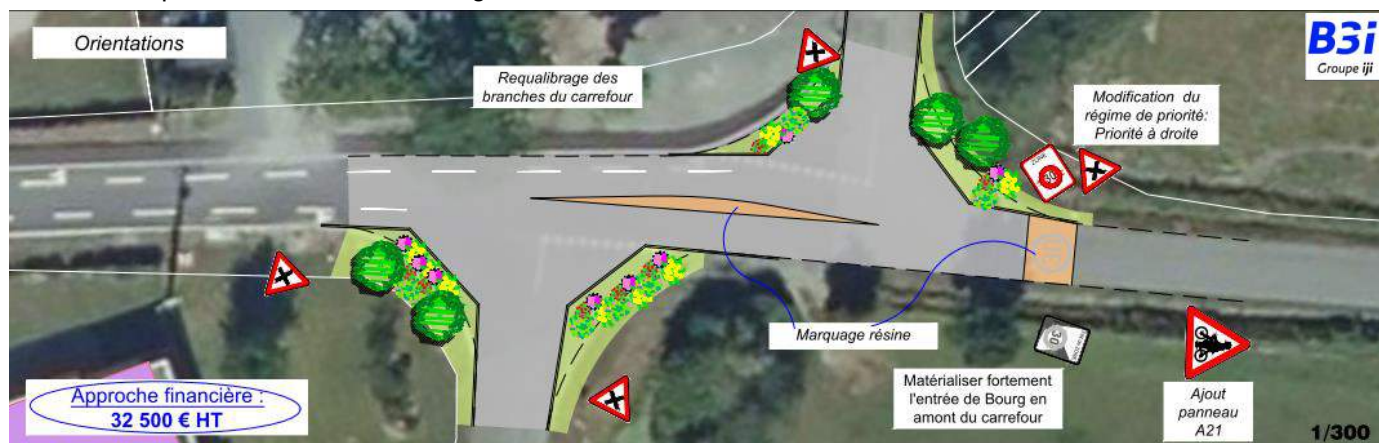
Action 3-4. Sécurisation des entrées de ville du Gâvre

Au Gâvre, plusieurs entrées de ville peuvent être concernées :

- 1- Rue du Stade : entrée aménagée, CVCB et zone 30 (cf. zoom B3i ci-dessous)
- 2- Rue de la Maillardais sur la D35 : entrée traitée dans le cadre de l'aménagement de CVCB par le Département
- 3- D35 : coussins berlinois au début de la rue de l'Eglise
- 4- Route de Blain sur la D42 : aménagement cyclable prévu.



Proposition B3i entrée aménagée Rue du Stade :

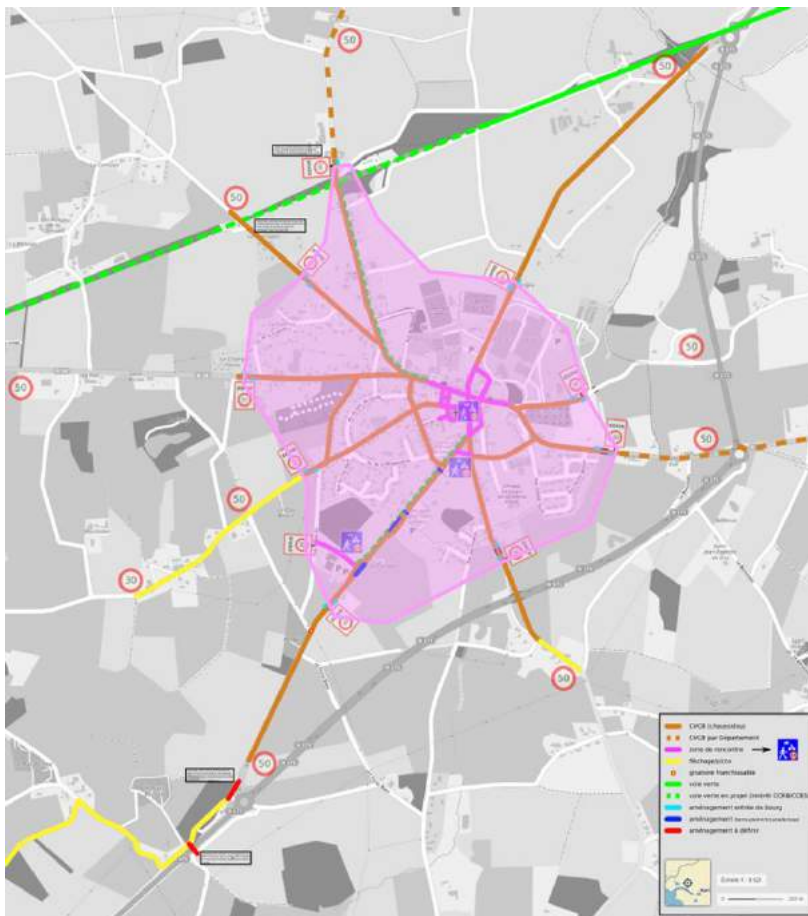


Action 3-5. Blain : création ou extension de zones 30 et zones de rencontre

La commune de Blain n'a pas prévu pour l'instant de création ni d'extension des zones existantes.

Action 3-6. Bouvron : création ou extension de zones 30 et zones de rencontre

La commune de Bouvron a l'ambition de déployer la zone 30 sur l'ensemble de la zone agglomérée (carte indicative réalisée à partir d'une carte de la commune) :



Action 3-7. La Chevallerais : création ou extension de zones 30 et zones de rencontre

Les élus de la commune de La Chevallerais se sont prononcés en faveur d'une extension de la zone 30 actuelle, mais le périmètre n'est pas encore défini.

Action 3-8. Le Gâvre : création ou extension de zones 30 et zones de rencontre

Les élus de la commune du Gâvre ne se sont pas prononcés sur le sujet.

Enjeu 1 Action 4

PORTEUR(S)

- ☒ Commune
- ☒ Intercommunalité
- ☐ Département
- ☐ Région

Baliser tous les itinéraires d'intérêt communautaire

DESCRIPTION DE L'ACTION

Le jalonnement des itinéraires permet aux cyclistes d'identifier les voies pouvant être empruntées. La signalétique directionnelle comprend la signalétique de rabattement, implantée hors de l'itinéraire cyclable, elle permet d'indiquer l'accès à l'aménagement dédié au vélo. Généralement implantée sur route, elle est définie réglementairement par le Code de la route.

La signalétique de jalonnement est implantée sur l'itinéraire cyclable. Elle permet au cycliste de s'orienter lors de son parcours.

Sur ces panneaux il est possible de mentionner les temps de parcours et/ou le kilométrage entre différents lieux.

Action 4-1. Baliser les itinéraires du scénario 1 et le maillage existant

Action 4-2. Engager une réflexion sur le jalonnement

INDICATEURS DE SUIVI, ÉVALUATION

Indicateurs de mise en œuvre

- Balises des itinéraires en suivant la réglementation concernant les panneaux : L'arrêté du 31 juillet 2002 qui définit les panneaux de type Dv, l'arrêté du 6 décembre 2011 qui définit les logotypes définissant un itinéraire touristique pouvant être utilisés dans les panneaux de type DV12.

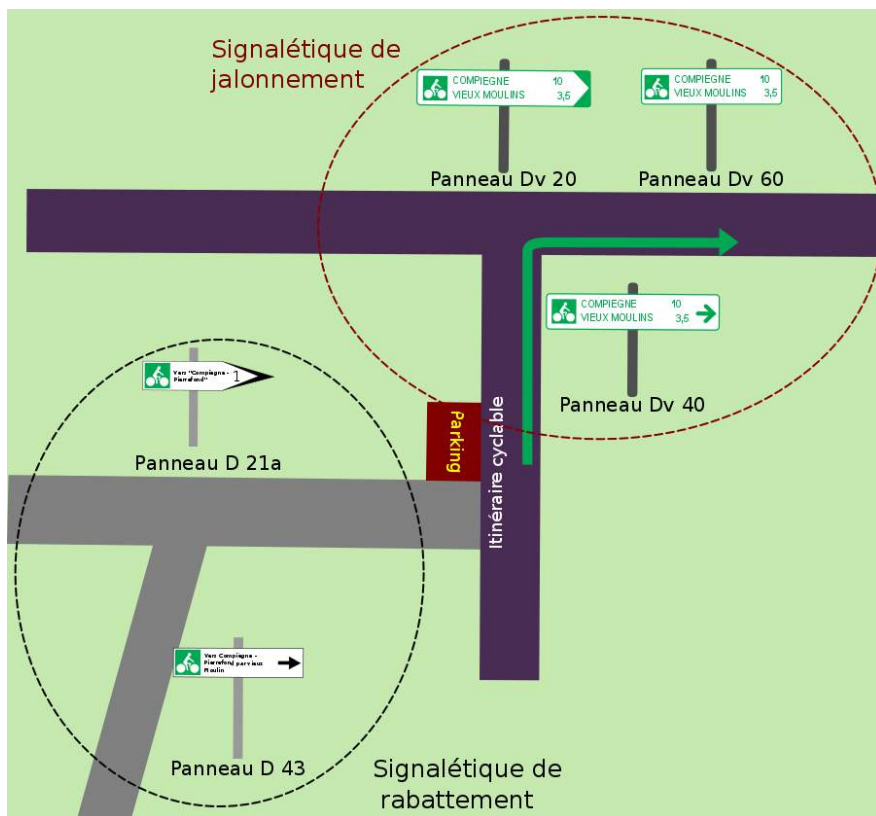
Indicateurs de performance

- Nombre d'itinéraires balisés
- Retours des utilisateurs, habitants comme touristes

Action 4-1. Baliser les itinéraires d'intérêt communautaire, et le maillage existant

Ce balisage est pris en charge par la CCRB. Le nombre de panneaux est à définir.

Ci-dessous, quelques préconisations d'implantation :



Les **panneaux directionnels** implantés sur les véloroutes ou itinéraires cyclables locaux portent le **symbole réglementaire Sc2**, blanc sur fond vert, représentant la figurine cycliste conforme à celle publiée dans l'arrêté du 31/07/02. Le symbole est normalement orienté vers la gauche. Il est orienté vers la droite lorsqu'il indique une direction vers la droite. La hauteur du symbole est 1,5 fois la hauteur des caractères si le panneau comporte une seule ligne et 2,5 fois dans les autres cas. Il se positionne toujours au talon du panneau.

La **signalétique de rabattement** comporte 2 types de panneau :

- de pré signalisation indiquant l'accès à l'aménagement (D 43) implanté avant une intersection (entre 15 et 100 m suivant les limitations de vitesse)
- de position (D21) indiquant la direction à l'intersection.

La **signalétique de jalonnement** comporte 3 types de panneau différents :

- de pré signalisation (Dv 40) avant l'intersection,
- de position (Dv 20) au niveau de l'intersection,
- de confirmation (Dv 60) après l'intersection.

Cette configuration peut être allégée suivant le contexte (surabondance de panneaux indicateurs), l'espace disponible ou la configuration des lieux (visibilité de la destination). Dans ces cas, certains panneaux peuvent ne pas être implantés, ou des panneaux simplifiés (sans mention du nom peuvent être mis en place).

Coût indicatif par panneau (pose comprise) : 60 à 100€.

Deux solutions pour le déploiement de ce balisage :

- 1- Installé avant tout aménagement : cela permet aux usagers d'identifier les itinéraires mais cela ne conforte pas la sécurité sur certains axes
- 2- Installé pendant ou après les aménagements d'itinéraires : efficace, mais tributaire du calendrier d'exécution (certains itinéraires seront balisés dans le long terme).

Action 4-2. Engager une réflexion sur le jalonnement

La CCRB souhaite engager une réflexion sur le jalonnement. Il conviendra de déterminer en amont la gouvernance concernant ce balisage.

Exemple de jalonnements à Rennes (gauche) et Betton (droite) :



Enjeu 2**Des déplacements facilités, pour tous****OBJECTIFS**

Ouvrir au plus grand nombre la possibilité de se déplacer autrement qu'avec un véhicule motorisé, en particulier pour les déplacements du quotidien.
Démocratiser l'utilisation du vélo, en particulier en développant les stationnements cyclables.

DESCRIPTION GÉNÉRALE

Les actions liées à cet enjeu peuvent se décliner de la façon suivante :

- Faciliter les accès aux principaux sites d'emploi et de formation
- Faire que la majorité des habitants de la CCRB ait au moins une liaison cyclable à proximité de son domicile
- Déployer un maillage de stationnements cyclables adapté et de qualité
- Ouvrir la location de VAE/ l'aide à l'équipement, au plus grand nombre

Enjeu 2 Action 5

PORTEUR(S)

- ☒ Commune
- ☒ Intercommunalité
- ☒ Département
- ☐ Région

Faciliter les accès aux principaux sites d'emploi et de formation

DESCRIPTION DE L'ACTION

Parmi les déplacements entre le domicile et le lieu de travail ou d'études, beaucoup pourraient être effectués à vélo si des aménagements sécurisés étaient proposés vers ces lieux.

D'autre part, certains actifs peinent à trouver un emploi car ils ne sont pas motorisés et habitent trop loin des sites qui recrutent – trop loin pour s'y rendre à pied : la solution vélo serait un « plus » pour l'accès à l'emploi, là encore à la condition d'avoir des aménagements cyclables sécurisés.

Action 5-1. Bouvron : aménagement de l'itinéraire desservant la laiterie

Action 5-2. Bouvron : aménagement de l'itinéraire desservant l'Avenue des écoliers

Action 5-3. Blain : aménagement de l'itinéraire desservant le Pont Piétin

Action 5-4. Blain : aménagement de l'itinéraire desservant la Zone commerciale de la Mazonnais

Action 5-5. Blain : aménagement de l'itinéraire Centre aquatique, lycée, collège

Action 5-6. Le Gâvre : aménagement de l'itinéraire desservant la Rue de l'étang

INDICATEURS DE SUIVI, ÉVALUATION

Indicateurs de mise en œuvre

- Réalisation d'aménagements cyclables ou de balisages vers les sites concernés

Indicateurs de performance

- Nombre de sites desservis
- Utilisation de ces itinéraires par les cyclistes et éventuellement des solutions de stationnement (comptages)

Action 5-1. Bouvron : aménagement de l'itinéraire desservant la laiterie

BO_06

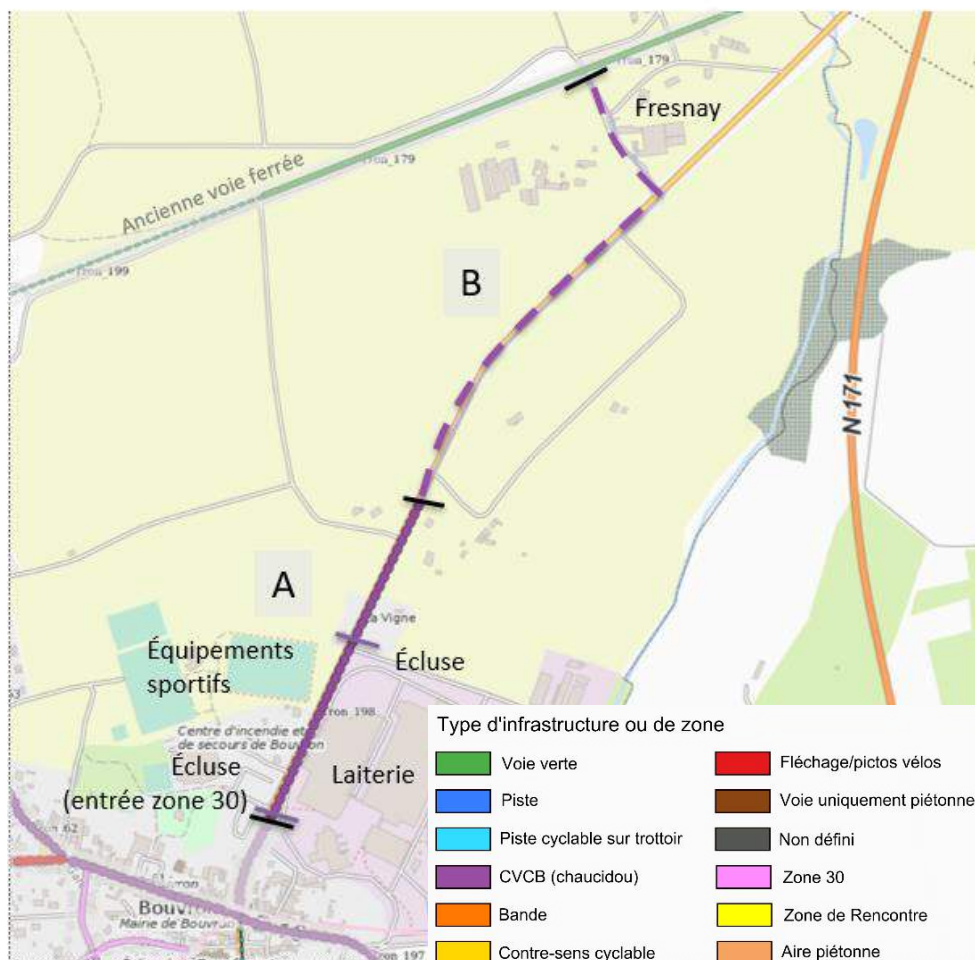
Centre-ville – rond point Nord

Bouvron

CVCB

> 6 800 / > 16 900 €

2022 - 2024



Descriptif

1,6 km de nouvel itinéraire, sur l'ancienne route Nationale desservant un **pôle d'emploi important** (laiterie Président) et des **équipements sportifs**.

De **nombreux poids lourds** circulent sur cet itinéraire et la **visibilité réduite** dans le virage vers Fresnay.

La circulation sur les 1 300 m hors agglomération sera limitée à 50 km/h.

La jonction pourra se faire avec la **voie verte**, via un passage aménagé autour de la Fresnay.

La partie B de l'itinéraire a été ajouté ultérieurement, il est non-audité par Mobhilis.

	Aménagement	Long. (m)	Coût estimé	Remarques
A	CVCB	600 m	2 900 €	
B	CVCB	1000 m	//	Non-audité par Mobhilis
	2 écluses		14 000 €	Option
	Total		> 2 900 € / > 16 900 €	

Action 5-2. Bouvron : Avenue des écoliers

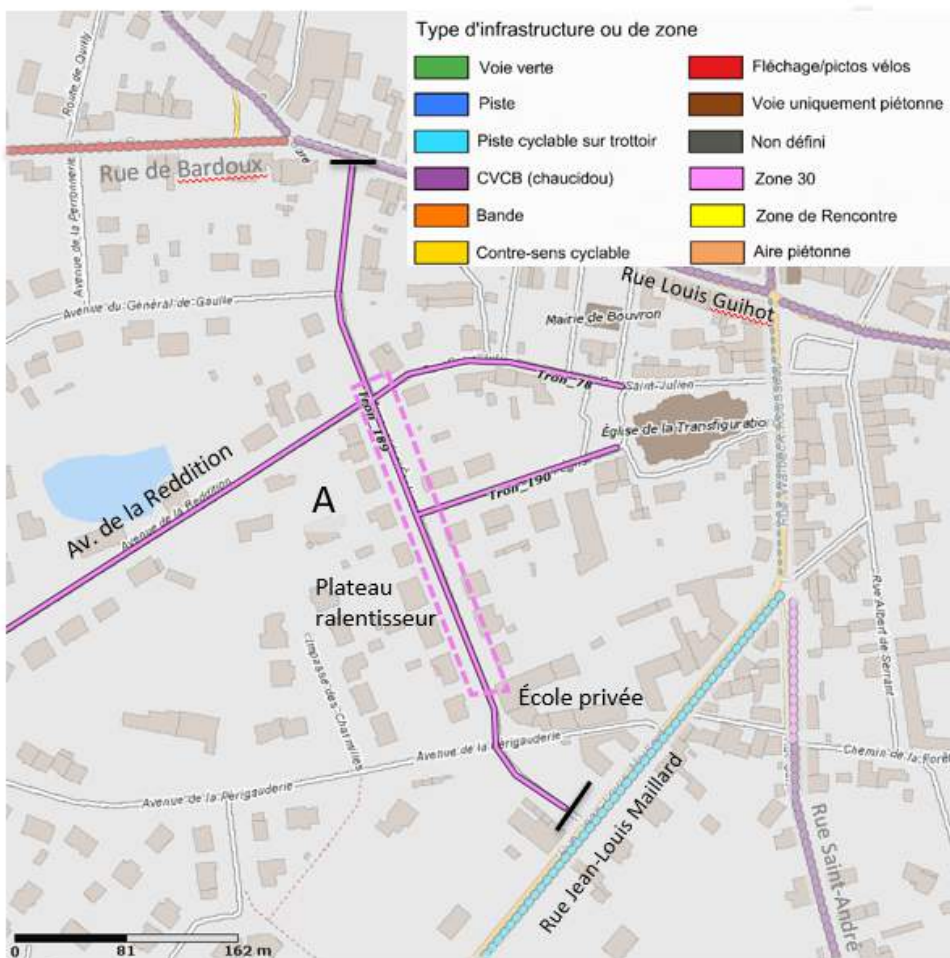
BO_04

Bouvron

Fléchage, pictos

± 1 000 €

2022 - 2024



Descriptif

Cet itinéraire de 580 m concentre une partie de la **zone 30 existante** dans le centre-ville.

Il est en lien direct avec le projet de réaménagement à l'Est. Il dessert l'école privée Saint-Sauveur.

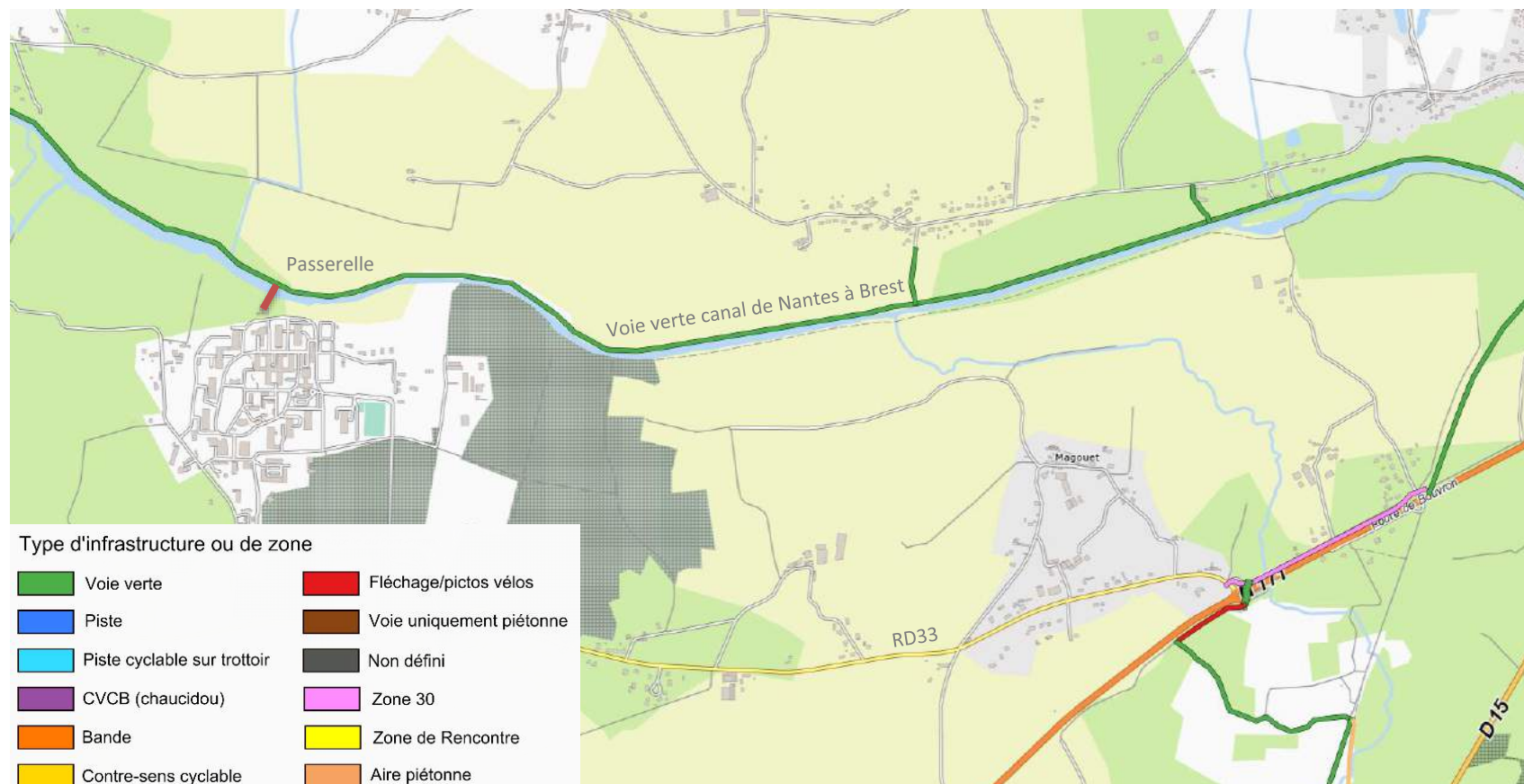
Ce sont des rues à double sens où la **vitesse est réduite**, avec des aménagements récents, notamment un **plateau ralentisseur** qui débute devant l'école.

Une **amélioration minime** et à **peu de frais** est possible sur le plan de la signalétique : par un **marquage au sol adapté**, mieux signaler les entrées de la zone 30, depuis les Rues Jean-Louis Maillard et Louis Guihot.

	Aménagement	Long. (m)	Coût estimé	Remarques
A	Fléchage, pictos	580 m	1 000 €	Reprise du marquage
		Total	1 000 €	

Action 5-3. Blain : aménagement de l'itinéraire desservant le Pont Piétin

Le site du Pont-Piétin est important en termes d'emploi car il sera aménagé dans les années à venir avec un centre de formation du SDIS.



Il s'agit d'une liaison intercommunale utilitaire qui permettrait de relier le CHS et Blain d'un côté/ St-Omer de l'autre. Une étude de faisabilité pourra être conduite avec le Département.

Une option évoquée en groupe projet serait d'envisager un **franchissement du canal** au niveau du CHS, par exemple par une passerelle.

Action 5-4. Blain : aménagement de l'itinéraire desservant les zones commerciales de la Mazonnais et de l'Isac

BL_6

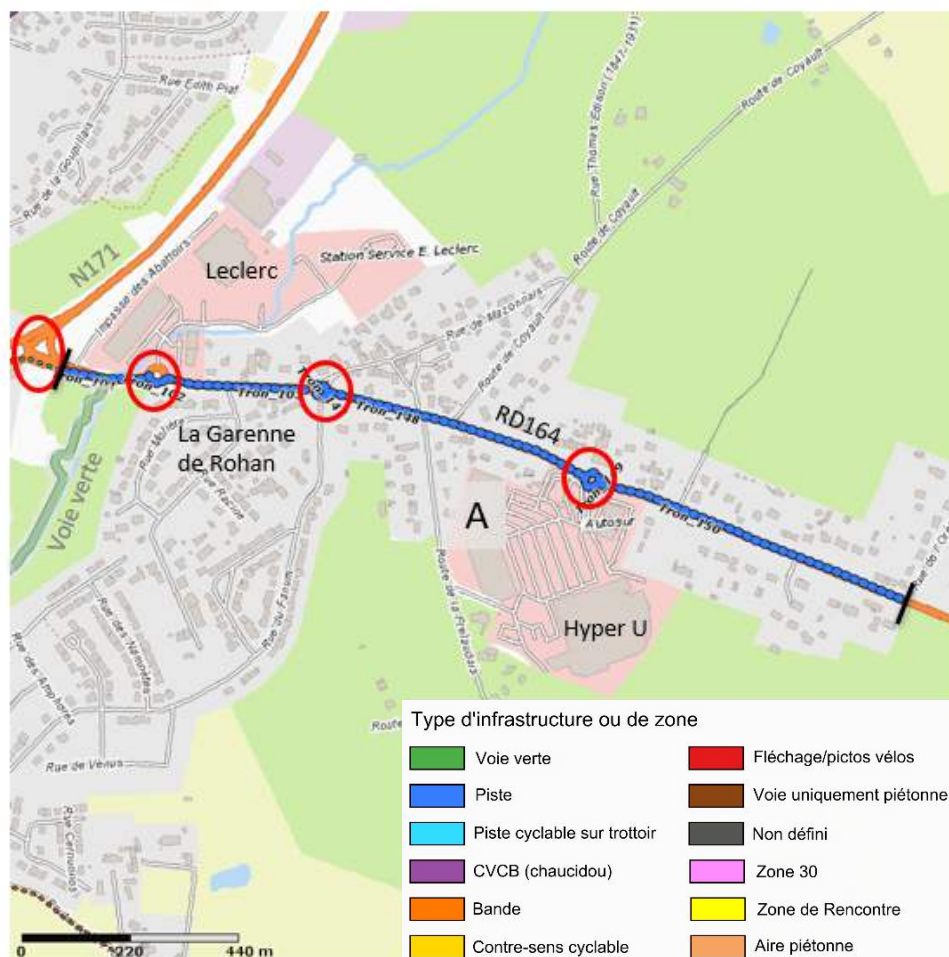
Zones commerciales au centre-ville

Blain

Piste cyclable

± 123 000€

2025 - 2027



Descriptif

1,3 km de linéaire sur la RD 164. Entre l'entrée d'agglomération (Rue de l'Orée du Bois à l'Est) et le centre ville (Rue de Châteaubriant). À l'Est de ce tronçon, le Département a relevé en 2018 un trafic de 8 000 véhicules/j dont 400 PL.

C'est une longue ligne droite desservant deux **zones commerciales importantes** et des **quartiers d'habitation** (La Garenne de Rohan). 4 **giratoires** sont traversés. De très **nombreux poids lourds** fréquentent cet itinéraire. 3 plateaux route de l'Isac ont été installés pour diminuer la vitesse.

Les points noirs se situent avant tout sur le franchissement des giratoires, notamment le passage de la N171.

	Aménagement	Long. (m)	Coût estimé	Remarques
A	Piste cyclable	1 290 m	123 000 €	Une reprise des bas-côtés et l'aménagement des giratoires sont non chiffrés et pourraient être nécessaires
		Total		123 000 €

Voir également l'action 2-3.

Action 5-5. Blain : aménagement de l'itinéraire Centre aquatique, lycée, collège

BL_2

Centre aquatique, lycée, collège

Blain

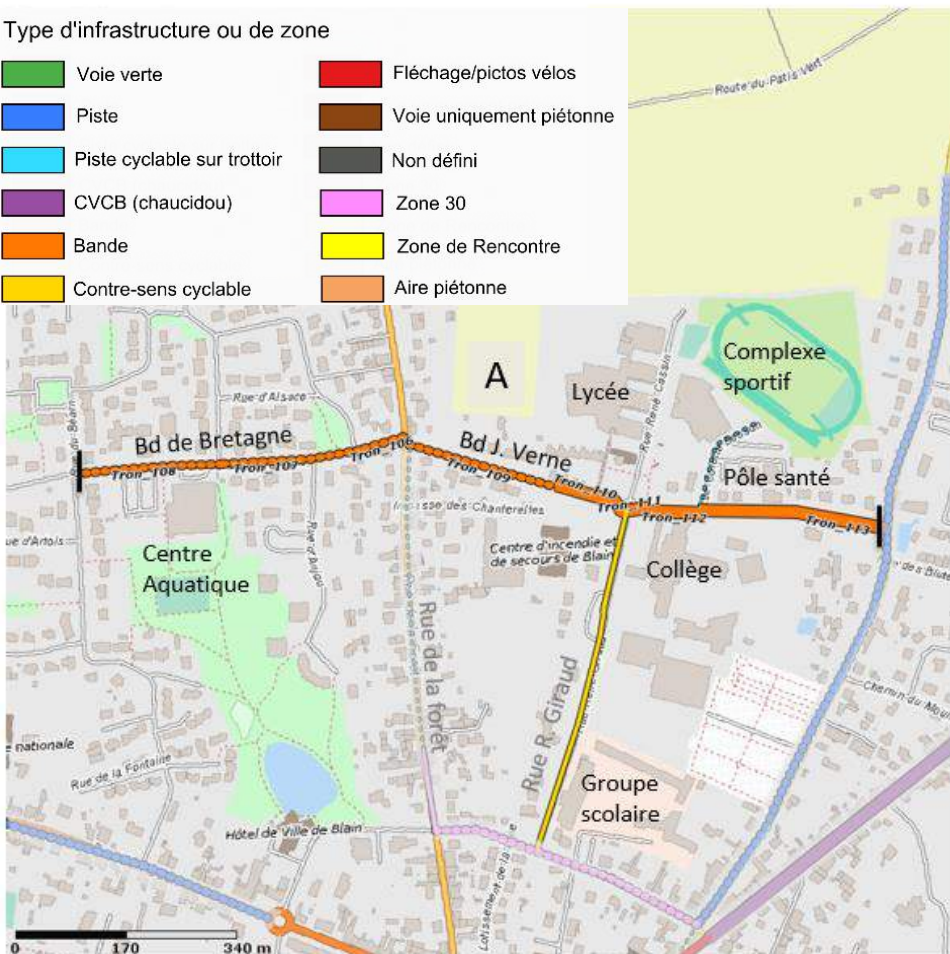
Bandes cyclables

± 42 000 €

2022 - 2024

Type d'infrastructure ou de zone

- | | |
|-----------------------------|--------------------------|
| Voie verte | Fléchage/pictos vélos |
| Piste | Voie uniquement piétonne |
| Piste cyclable sur trottoir | Non défini |
| CVCB (chaucidou) | Zone 30 |
| Bande | Zone de Rencontre |
| Contre-sens cyclable | Aire piétonne |



Descriptif

830 m de linéaire sur ce secteur avec plusieurs **pôles importants** : la **sécurisation** des piétons et cyclistes y est d'autant plus **indispensable**.

590 m sont déjà en zone 30 et du marquage au sol (pictogrammes) est présent, à l'est du boulevard Jules Verne.

Boulevard de Bretagne, il conviendrait de **ralentir les voitures**.

Rue René Giraud, une bande cyclable permet aux cyclistes de remonter à **contre-sens** vers le collège. Lors des concertations, certains retours étaient négatifs sur la sécurité de cette voie, sans doute à cause de la présence de stationnement.

	Aménagement	Long. (m)	Coût estimé	Remarques
A	Bande cyclable	830 m	42 000 €	En plus : réduire la vitesse et améliorer le revêtement.
	Total		42 000 €	

Action 5-6. Le Gâvre : aménagement de l'itinéraire desservant la Rue de l'étang

LG_05

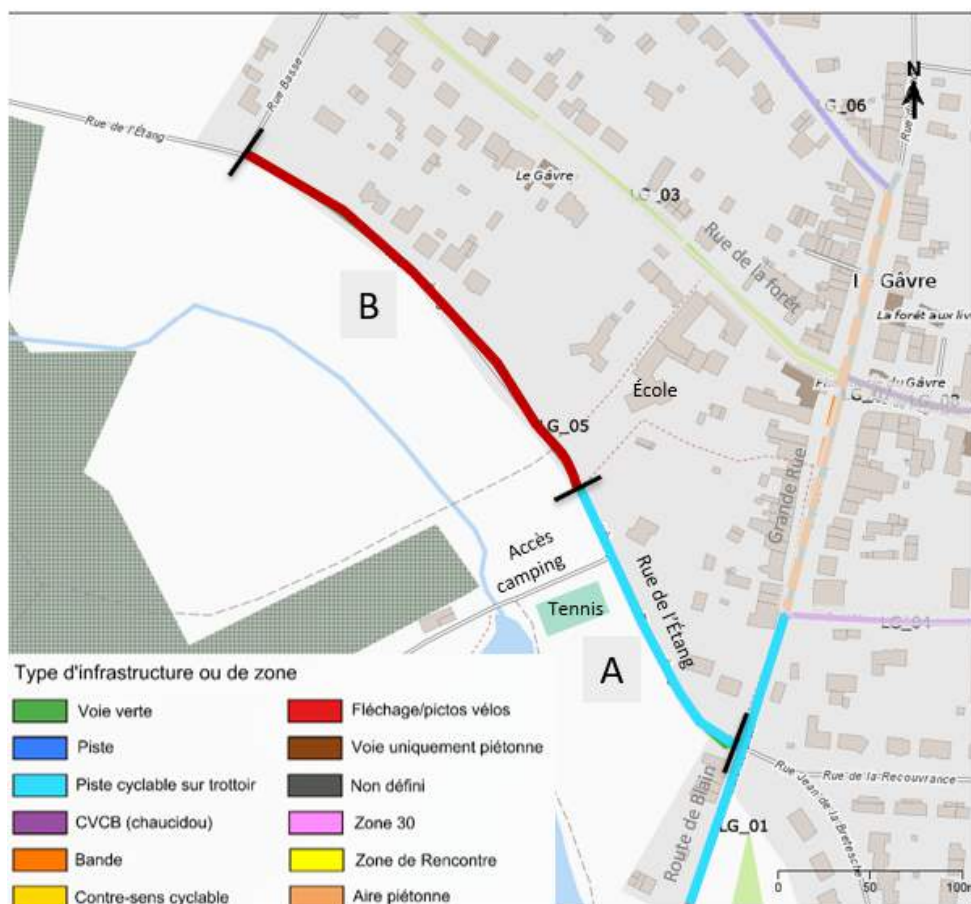
Le Gâvre

À définir

± 33 400 €

Rue de l'étang

2025 - 2027



Descriptif

Près de 500 m de linéaire sur la rue de l'Étang qui fait le **lien** avec les **aménagements** route de Blain (fiches LG_01) et **dessert l'école** ainsi que l'accès au **camping**. Une possibilité serait de mettre des pictogrammes sur l'ensemble de l'itinéraire.

Une autre solution serait de proposer un cheminement mixte sur la partie Nord qui sécuriserait les piétons et cyclistes entre le croisement de la route de Blain jusqu'à l'école.

Il conviendra également de **ralentir la vitesse aux abords** de l'école pour sécuriser les traversées piétonnes (chicanes ?).

	Aménagement	Long. (m)	Coût estimé	Remarques
A	Piste mixte	170 m	32 700 €	
B	Fléchage, pictos	285 m	700 €	
	Total	455 m	33 400 €	

Enjeu 2 Action 6

Faire que la majorité des habitants de la CCRB ait au moins une liaison cyclable à proximité de son domicile

PORTEUR(S)

- ☒ Commune
- ☒ Intercommunalité
- ☒ Département
- ☐ Région

DESCRIPTION DE L'ACTION

La proximité des aménagements cyclables depuis son domicile est essentielle dans l'incitation à l'utilisation du vélo.

Action 6-1 Blain : La Chaussée-Blain

Action 6-2 Blain : liaison Saint-Emilien - centre-ville

Action 6-3 Blain : De la voie verte au centre-ville

Action 6-4 Blain : La Frelaudais

Action 6-5 Blain : Canal à la rue de Nantes

Action 6-6 Blain : Du port à l'avenue de la Gare

Action 6-7 Blain : De Saint-Roch au Canal

Action 6-8 Saint-Omer-de-Blain : Rue de la Mairie

Action 6-9 : Saint-Émilien-de-Blain : Vers le Chêne Vert

Action 6-10 Bouvron : Horizinc au centre-ville

Action 6-11 Bouvron : Le Châtel au centre-ville

Action 6-12 Bouvron : La Guillardais au centre-ville

Action 6-13 Bouvron : route de Quilly

Action 6-14 La Chevallerai : Le Pâtis Jamet au centre

Action 6-15 La Chevallerai : La Rotte des Bois au centre

Action 6-16 La Chevallerai : Rue de Nozay

Action 6-17 La Chevallerai : Rue de Nantes

Action 6-18 La Chevallerai : Lavau

Action 6-19 Le Gâvre : La Grée au centre

Action 6-20 Le Gâvre : Les Rôtis au centre

Action 6-21 Le Gâvre : La Maillardais au centre, par la RD35

Action 6-22 Le Gâvre : Rue Maurice Briand

INDICATEURS DE SUIVI, ÉVALUATION

Indicateurs de mise en œuvre

- Réalisation des aménagements ou balisages des itinéraires dans le respect du référentiel d'aménagement.

Indicateurs de performance

- Comptage (utilisation de compteurs dédiés)
- Retours des utilisateurs

Action 6-1. Blain : liaison La Chaussée-Blain

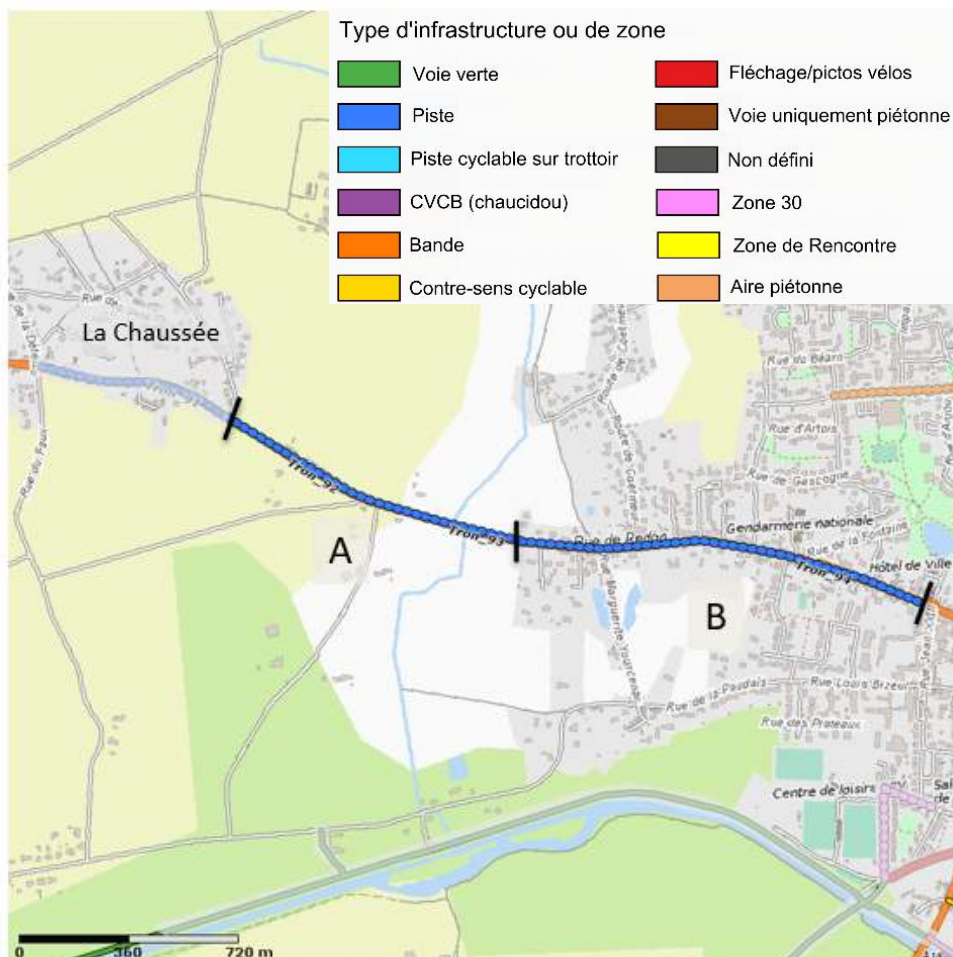
BL_1

Blain

Piste

± 290 000 € (B3i)

2022 - 2024



Descriptif

Longueur de 1,6 km intégralement sur la route départementale **D164**. Aucune donnée de trafic n'est disponible sur cette portion.

920 m sur la rue de Redon (en agglomération), traversée de la Chaussée (430 m) limitée à 70km/h et le reste à 80km/h. La **vitesse** constatée est **excessive**.

Hors agglomération : l'emprise permet de créer une **voie en site propre** le long de la chaussée, excepté au niveau du lieu-dit « Les Colonies » où les maisons sont proches de la route.

Cet aménagement constitue une **liaison** à la piste du boulevard circulaire (BL_16) et de l'aménagement potentiel de la Rue Waldeck Rousseau (BL_21).

	Aménagement	Long. (m)	Coût estimé	Remarques
A	Piste cyclable	1 630 m	95 000 €	Intégrer le stationnement riverains à l'aménagement
B	Piste cyclable		195 000 €	Réaménagement du stationnement existant
	Total		290 000 € (B3i)	

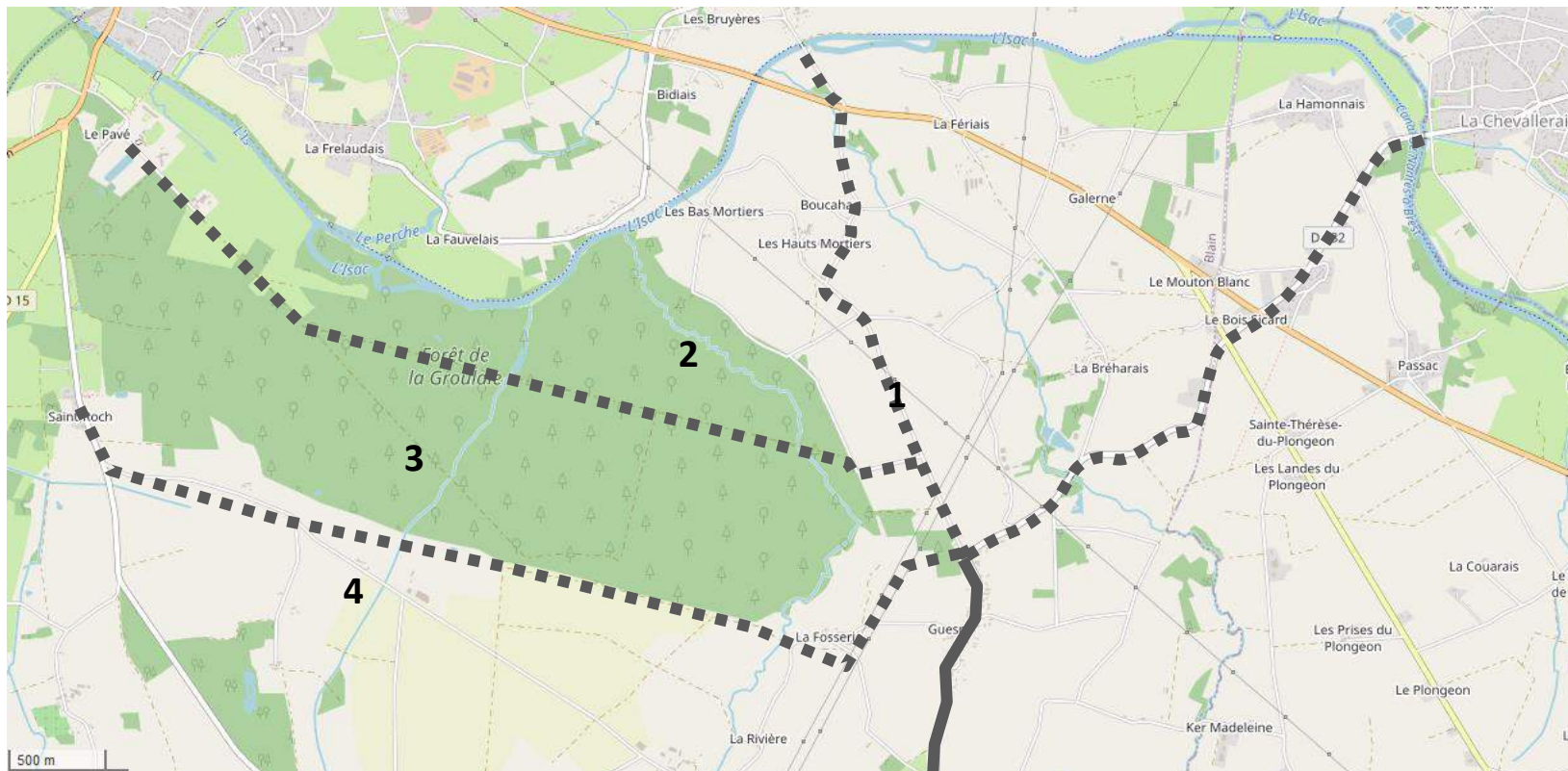
Détails (B3i)





Action 6-2. Blain : liaison Saint-Emilien-de-Blain – centre-ville

En réflexion : Pour Saint-Emilien cela concerne les propositions 2 (en complément d'itinéraire **BL_6**) et 3 (en complément du **BL_11**) :



Il s'agit de 4 liaisons intercommunales utilitaires potentielles, entre Saint-Emilien-de-Blain et :

- 1- La Chevallerais (RD132, consulter le Département),
- 2- Blain-centre via le canal, en passant par les voies communales (uniquement par du marquage dans un 1^{er} temps),
- 3- Blain-centre via la Forêt de la Groulaie (en évoquant dans le SIDC la problématique du foncier),
- 4- Blain-centre via la bordure Sud de la Forêt de la Groulaie pour rejoindre le chemin à Saint-Roch.

Action 6-3 Blain : De la voie verte au centre-ville

BL_3

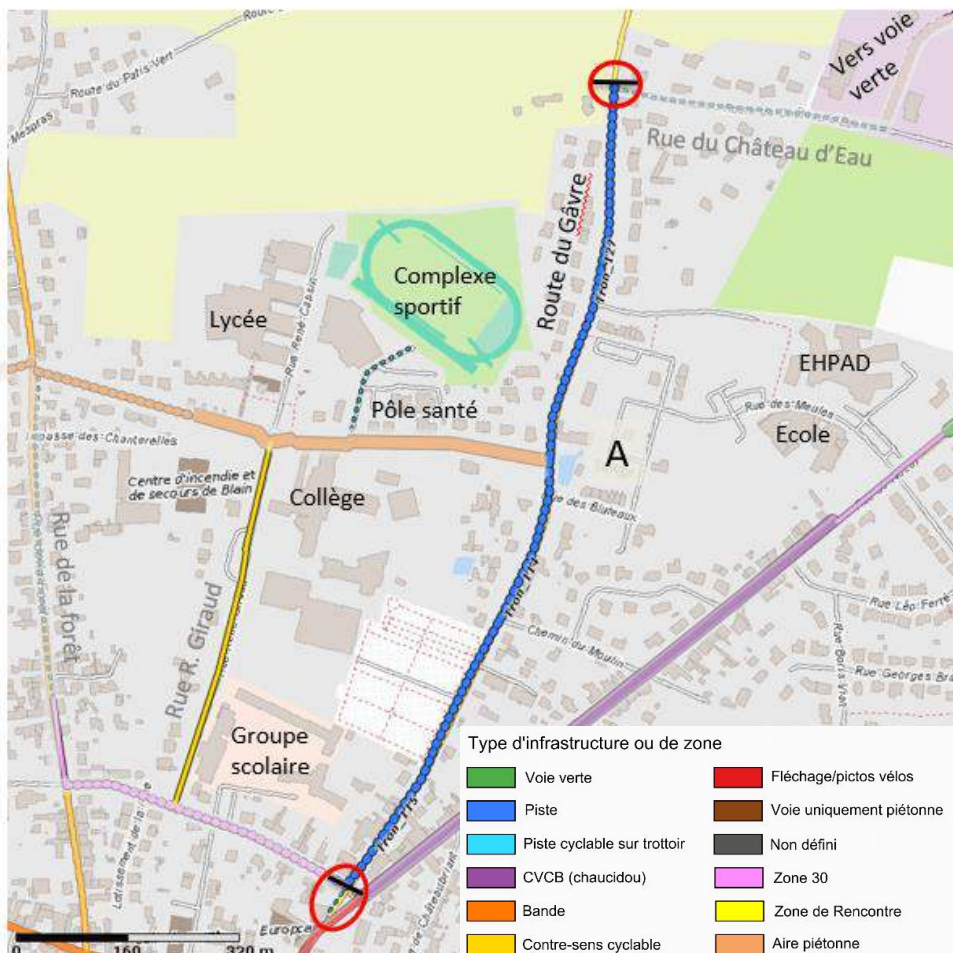
De la voie verte au centre-ville (Nord)

Blain

Piste cyclable

± 45 000 €

2025 - 2027



Descriptif

825 m de linéaire en agglomération, faisant le **lien** entre le **centre-ville** (rue du 8 Mai) et la Rue du Château d'Eau qui relie la **voie verte** menant au Gâvre. Il dessert l'ESAT et les pôles présents sur l'itinéraire BL 4.

L'itinéraire est situé sur la route Départementale 42.

Route du Gâvre (D42) la **vitesse ressentie** est **importante**, il semble essentiel de **ralentir** les véhicules sur cet axe, afin d'accueillir au mieux les cyclistes.

Quel que soit l'aménagement choisi, le carrefour Route du Gâvre / Rue du Château d'Eau devra être sécurisé pour les vélos, a minima par une signalétique adaptée, ou au mieux avec un plateau ralentisseur. Une réflexion pourrait également être engagée sur le croisement Rue Anatole France / Route de Nozay (BL 4).

	Aménagement	Long. (m)	Coût estimé	Remarques
A	Piste cyclable	825 m	45 000 €	Reprise de l'enrobé sur certaines portions
		Total	45 000 €	

Action 6-4 Blain : La Frelaudais

BL_5

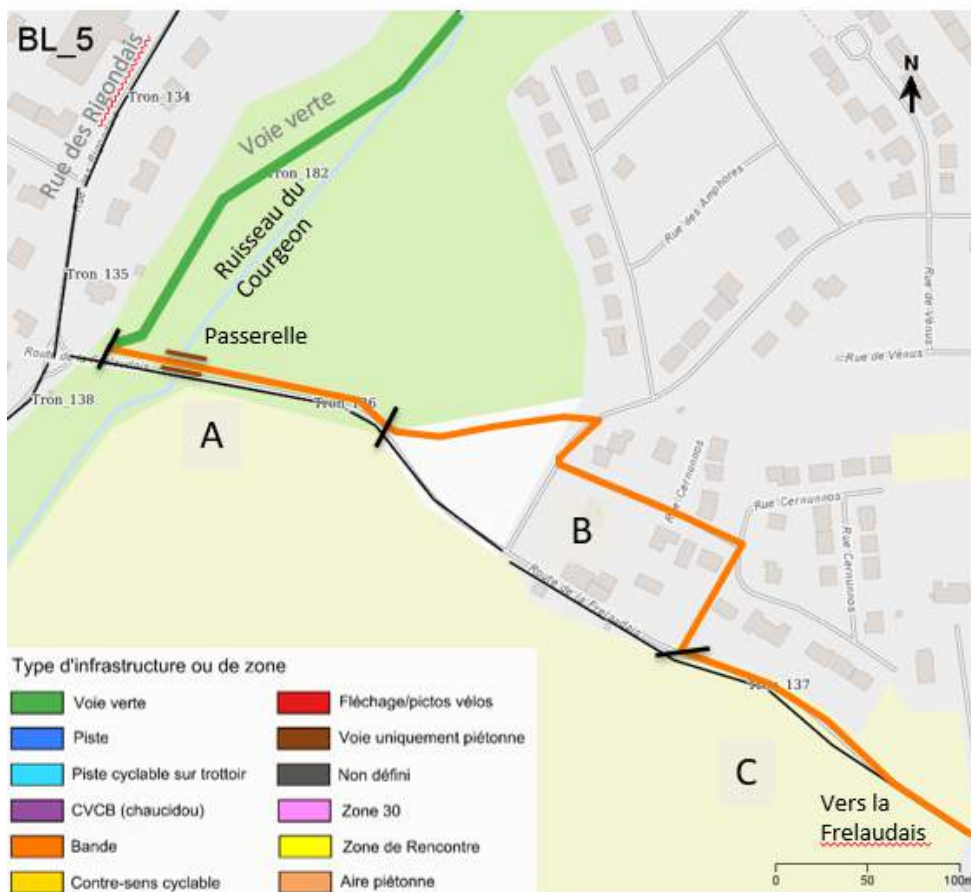
Blain

Bandes cyclables

> 50 600 €

La Frelaudais

2022 - 2024



Descriptif

1,4 km de linéaire en agglomération, cet itinéraire comprend :

- La **liaison** entre les quartiers résidentiels de la Garenne de Rohan et de la Frelaudais ainsi que la Rue des Rigondais (le Port).

Pour les déplacements utilitaires, l'itinéraire pourrait emprunter la **rue des Rigondais** (voir BL_8).

Des acquisitions foncières ou le busage des fossés seraient nécessaire pour mettre en place des bandes cyclables normalisées. Pour franchir le Courgeon, la commune a chiffré une passerelle à hauteur de 50 000€.

	Aménagement	Long. (m)	Coût estimé	Remarques
A	Bande cyclable	//	600 €	
B	Bande cyclable	//	X €	Non prévu dans audit Mobhilis
C	Bande cyclable NC	//	X €	Bandes cyclables non normalisées
D	Passerelle	//	50 000 €	Chiffré par la commune
	Total	670 m	> 50 600 €	

Action 6-5 Blain : Canal à la rue de Nantes

BL_7

Blain

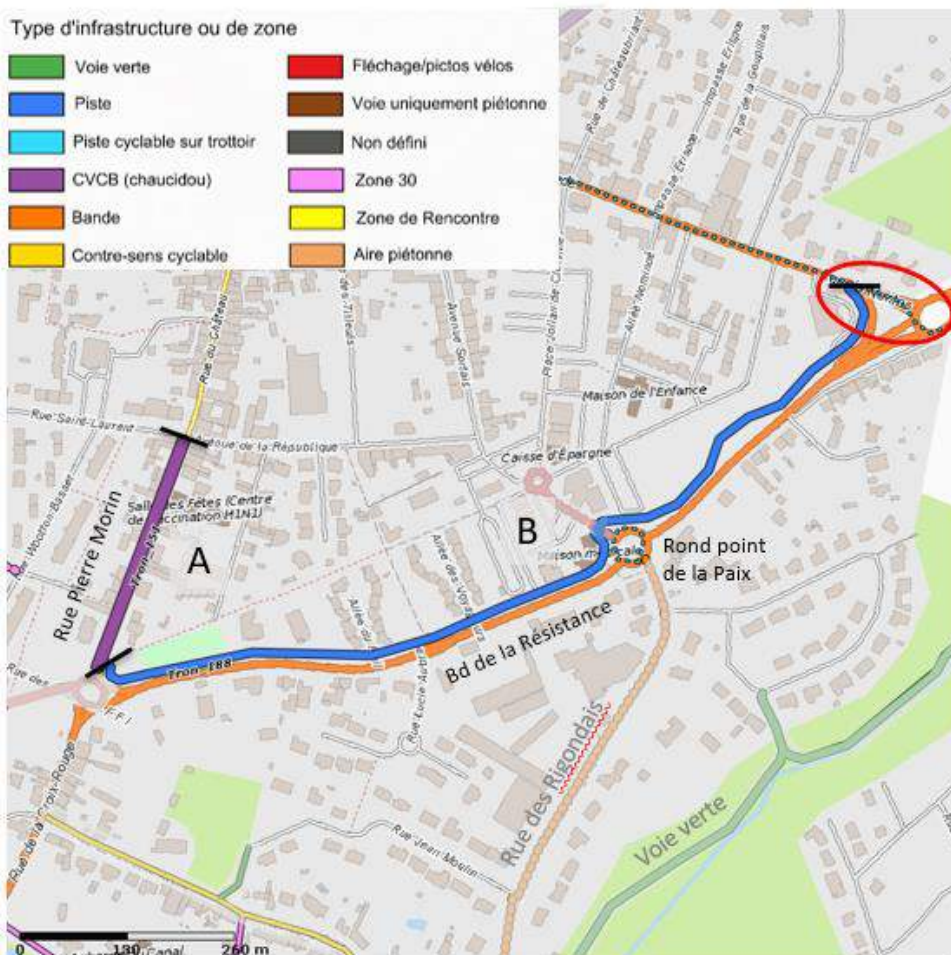
CVCB + piste mixte

± 1 000 €

2022 - 2024

Type d'infrastructure ou de zone

	Voie verte		Fléchage/pictos vélos
	Piste		Voie uniquement piétonne
	Piste cyclable sur trottoir		Non défini
	CVCB (chaucidou)		Zone 30
	Bande		Zone de Rencontre
	Contre-sens cyclable		Aire piétonne



Descriptif

800 m de linéaire, faisant le **lien** avec :

- Le centre-ville, par la rue Pierre Morin (B)
- Le Canal, par la voie verte et la rue du Bataillon Ffi
- La rue de Nantes, par la piste cyclable le long du Bd de la Résistance

Des **pictogrammes vélo** sont peints sur une partie de la voirie (440 m), ce qui n'empêche pas la **vitesse excessive** des véhicules rue Pierre Morin, et l'**insécurité** liée aux **poids lourds sur le giratoire** (N171/ rue Pierre Morin).

Très utile pour éviter aux cyclistes de fréquenter la Nationale 171 (Bd de la Résistance), la **piste cyclable** est également fréquentée par des **piétons** : il conviendrait donc de remplacer le panneau « piste » (B22a) par un panneau « voie verte » (C115). Attention toutefois à la rupture de continuité Route de Nantes.

	Aménagement	Long. (m)	Coût estimé	Remarques
A	CVCB	200 m	900 €	(+ ralentissements)
B	Piste mixte	790 m	100aine d'€	Existante, changer panneaux
	Total		1 000 €	

Action 6-6 Blain : Du port à l'avenue de la Gare

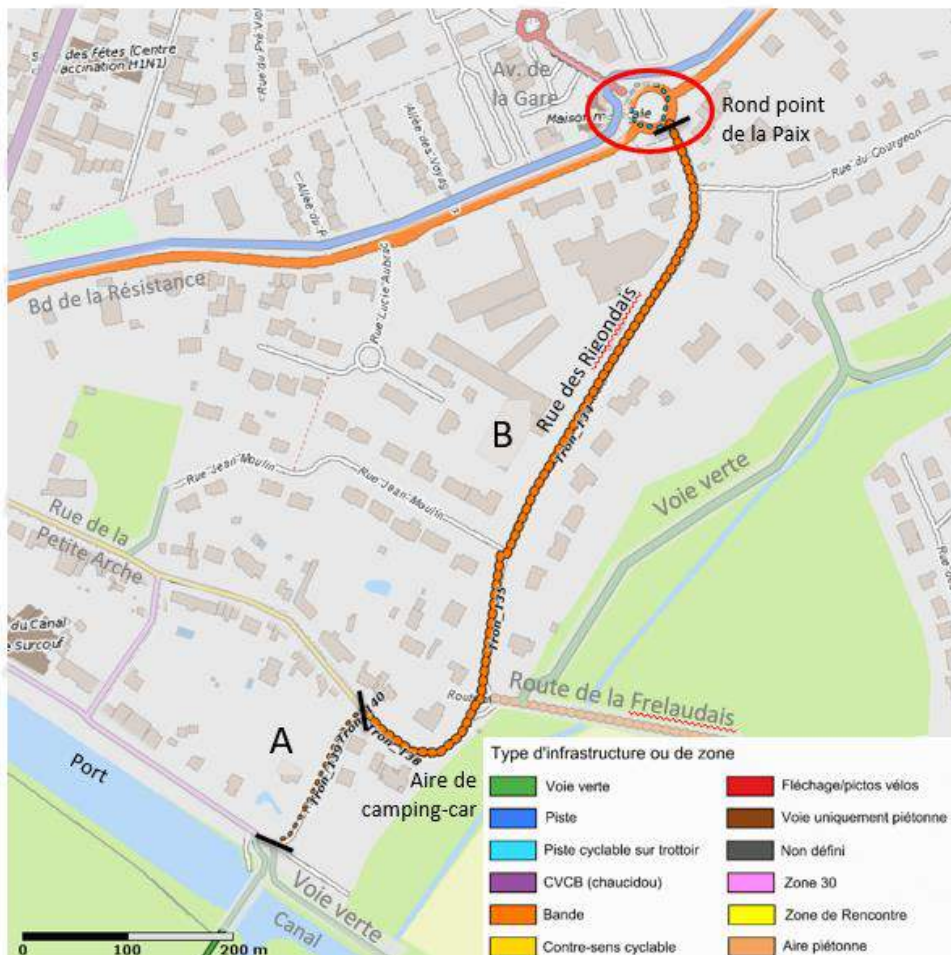
BL_8

Blain

Bandes cyclables

> 21 400 €

2025 - 2027



Descriptif

610 m de linéaire en agglomération, entre le port, le canal et l'avenue de la Gare desservant **plusieurs équipements** (Maison de santé, Pôle emploi, Espace des 3 rivières...). Cet itinéraire inclut une partie de la zone 30 du port, avec un double sens cyclable sur la rue de la Petite Arche.

La **largeur réduite** entre le port et Rue de la Petite Arche ne permettent pas de mettre des bandes normalisées.

Le **point difficile** est le passage de la N171 (« rond-point de la Paix ») pour rejoindre la voie verte. La largeur du giratoire pourrait permettre l'installation de balisettes et d'un marquage renforcé pour renforcer la sécurité. L'autre possibilité serait de créer une liaison sur trottoir et le long de la traversée piétonne.

	Aménagement	Long. (m)	Coût estimé	Remarques
A	Bande non-normalisée	110	X €	Du port à la Rue de la Petite Arche largeur contrainte
B	Bande cyclable	500	21 400€	
	<i>Total</i>		<i>> 21 400 €</i>	

Action 6-7 Blain : De Saint-Roch au Canal

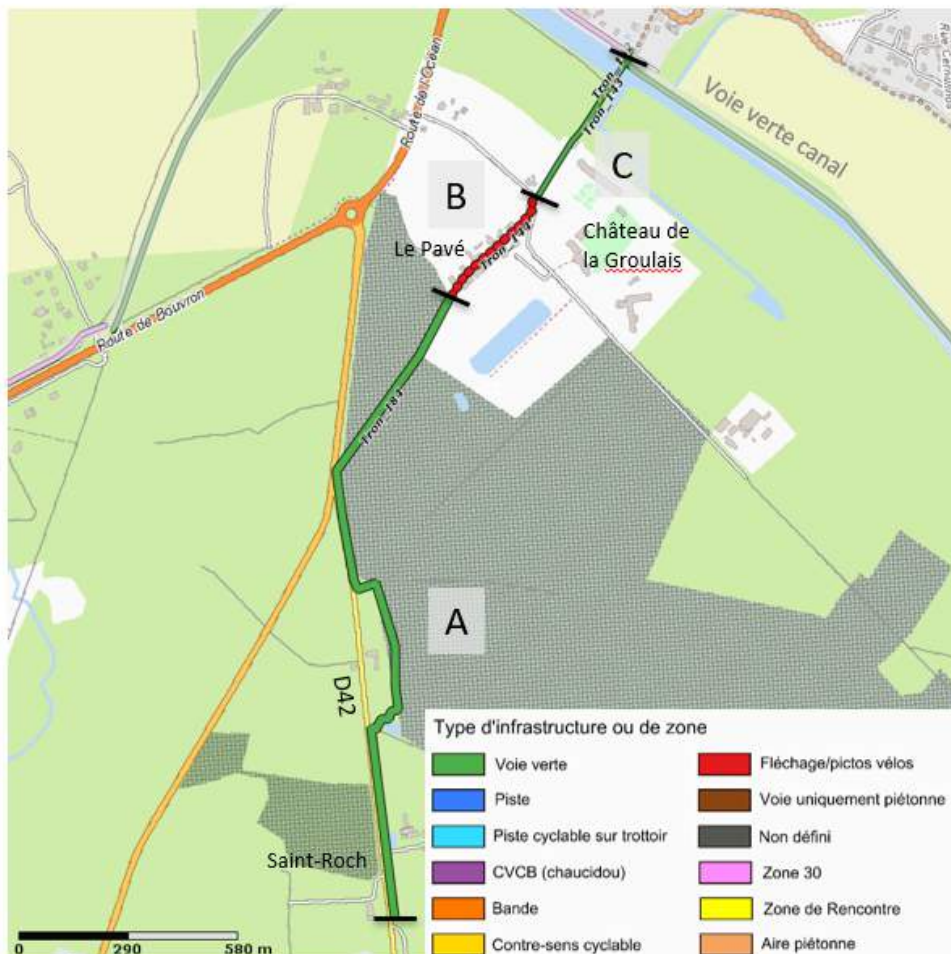
BL_11

Blain

À définir

± 13 000 € / ± 65 000 €

Post 2028



Descriptif

1,8 km d'itinéraire, dont 1,6 km déjà en **site propre**. Il n'y a que Le Pavé (*partie B*) qui soit partagé avec les voitures, mais la voie est en impasse.

Le cheminement entre le hameau de Saint-Roch et le Pavé longe en partie la D42 et s'apparente plus à un **sentier de randonnée**.

Entre le Pavé et le canal, le revêtement est correct. Cet itinéraire comprend le pont au-dessus du canal.

Au Pavé, il s'agit d'un enrobé (4 m de large).

	Aménagement	Long. (m)	Coût estimé	Remarques
A	Voie verte	1 270	13 000 € à 65 000 €	Selon revêtement choisi : sable, grave, stabilisé.
B	Signalétique verticale	230	//	Signalétique verticale
C		250		
	Total	1 800 m	13 à 65 000 €	

Action 6-8 Saint-Omer-de-Blain : Rue de la Mairie

BL_14

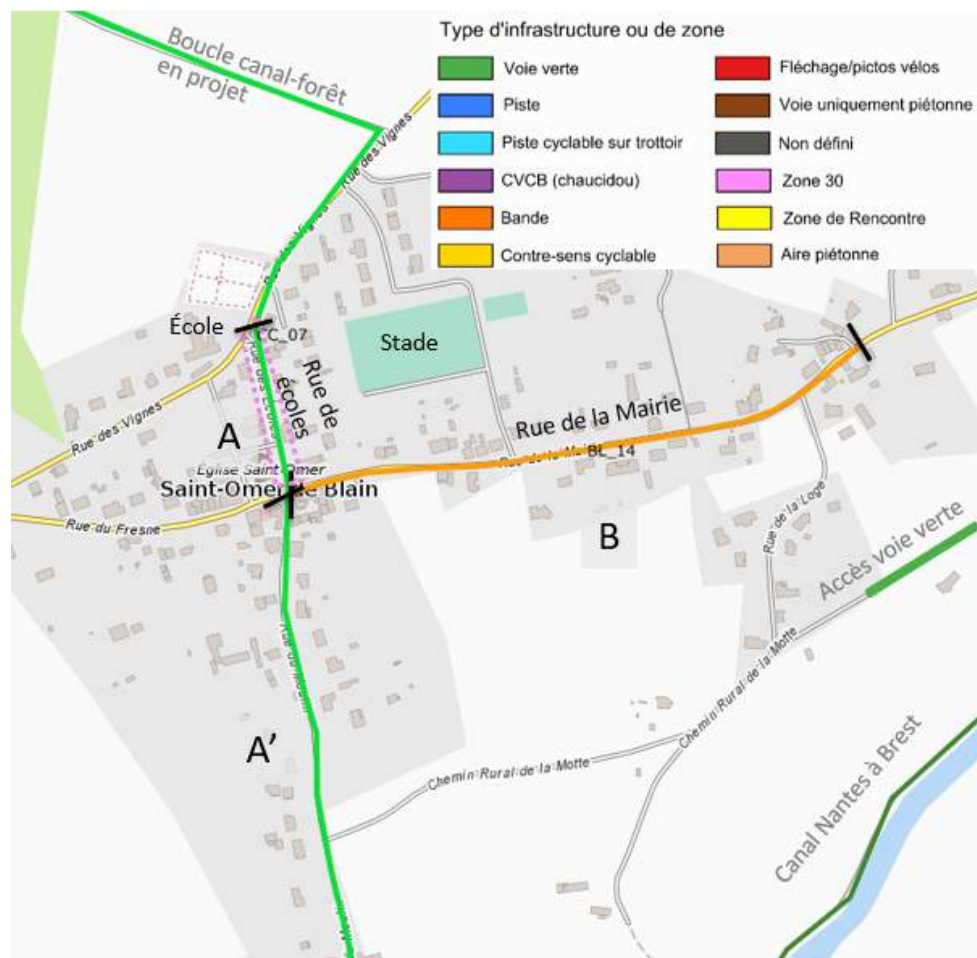
Rue de la Mairie

Saint-Omer-de-Blain

Bandes cyclables

± 35 000 €

2022 - 2024



Descriptif

Cet itinéraire est constitué de 580 m de voies communales.

Il permet une **liaison** entre le **centre-bourg** (école, stade) et le **canal**, et à l'Est avec les hameaux de Bougard et La Pessuais. La Rue de la Mairie est à ce jour **trop étroite** pour mettre en place des bandes cyclables normalisées.

En agglomération : 340 m de zone 30. La Rue des Écoles est à sens unique.

Hors agglomération : la limitation est à 50km/h.

Cet itinéraire pourra faire le lien avec la boucle canal-forêt (fiche CC_7).

	Aménagement	Long. (m)	Coût estimé	Remarques
A	Zone 30	340 m	//	Existant. Projet intercommunal en réflexion
A'	//	315 m	//	Projet intercommunal en réflexion
B	Bandes	580 m	35 000 €	Bandes non normalisées. Nécessite une reprise des accotements
		Total	35 000 €	

Action 6-9 : Saint-Émilien-de-Blain : Vers le Chêne Vert

BL_15

Vers le Chêne Vert

Saint-Émilien-de-Blain

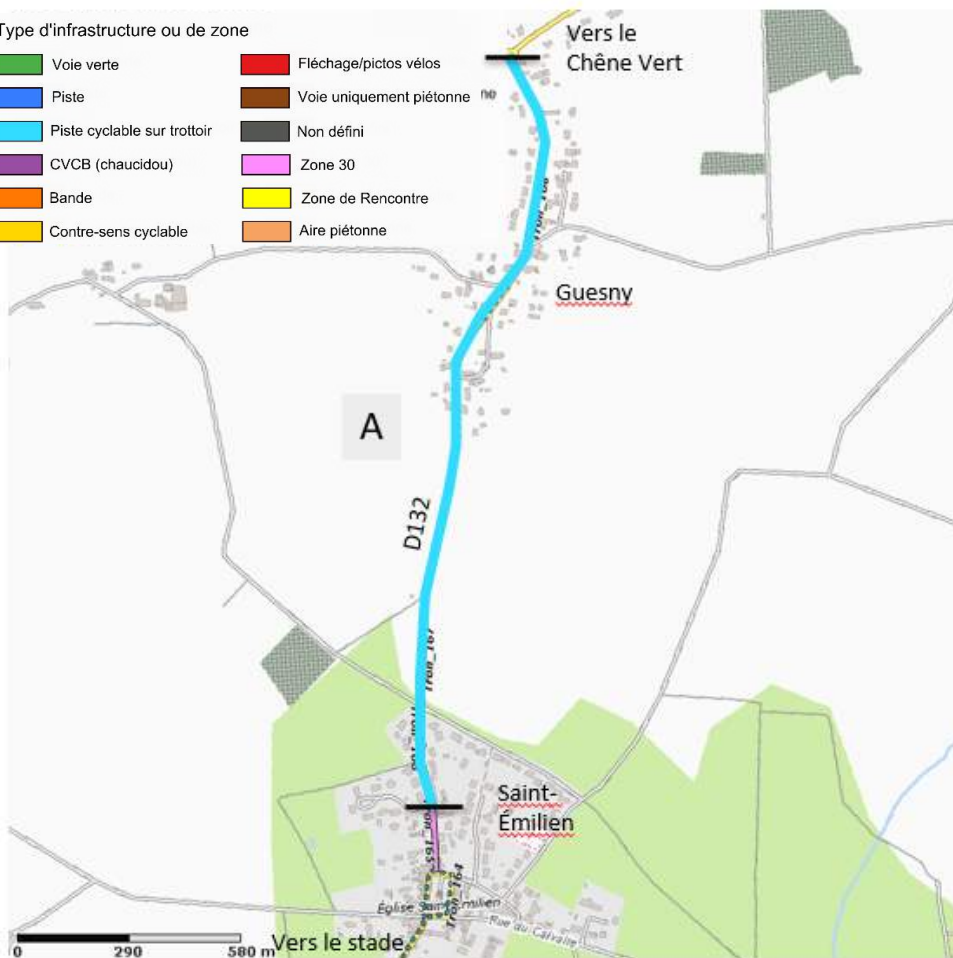
À définir

± 4 500 € / > 40 000 € (B3i)

2022 - 2024

Type d'infrastructure ou de zone

- Voie verte
- Piste
- Piste cyclable sur trottoir
- CVCB (chaucidou)
- Bande
- Contre-sens cyclable
- Fléchage/pictos vélos
- Voie uniquement piétonne
- Non défini
- Zone 30
- Zone de Rencontre
- Aire piétonne



Descriptif

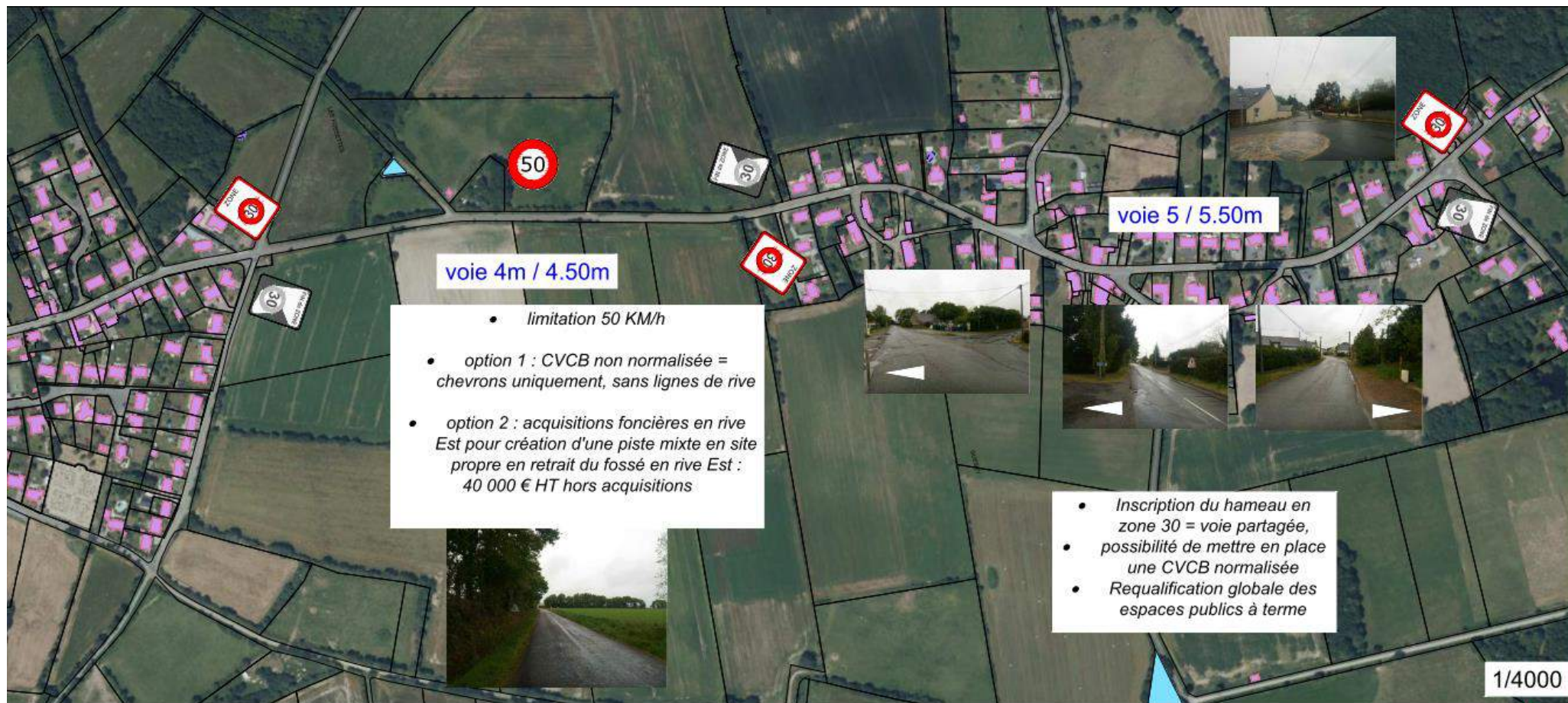
1,3 km d'itinéraire nord-sud sur la RD132, **reliant** le bourg de Saint-Émilien avec le Guesny puis le Chêne Vert.

La **circulation** sur la D132 est **faible** : sur une portion au Sud du stade, le Département a relevé un trafic de 361 véhicules/j. (chiffres 2016).

La zone agglomérée (partie en rose, centre-bourg) possède déjà une portion en **zone 30**, équipée de ralentisseurs (écluse et coussins berlinois).

La traversée de Guesny est limitée à 50km/h. B3i recommande de diminuer la vitesse à 30km/h dans le hameau et à 50 km/h sur la D132 entre Guesny et l'entrée de Saint-Émilien.

	Aménagement	Long. (m)	Coût estimé	Remarques
A	Piste mixte	1 370 m	40 000 € (B3i)	Coût n'intégrant pas les acquisitions foncières nécessaires pour l'aménagement
	CVCB		4 500 €	CVCB non normalisée (route étroite)
	Total		4 500 € / 40 000 €	Selon aménagement choisi



Action 6-10 Bouvron : Horizinc au centre-ville

BO_01

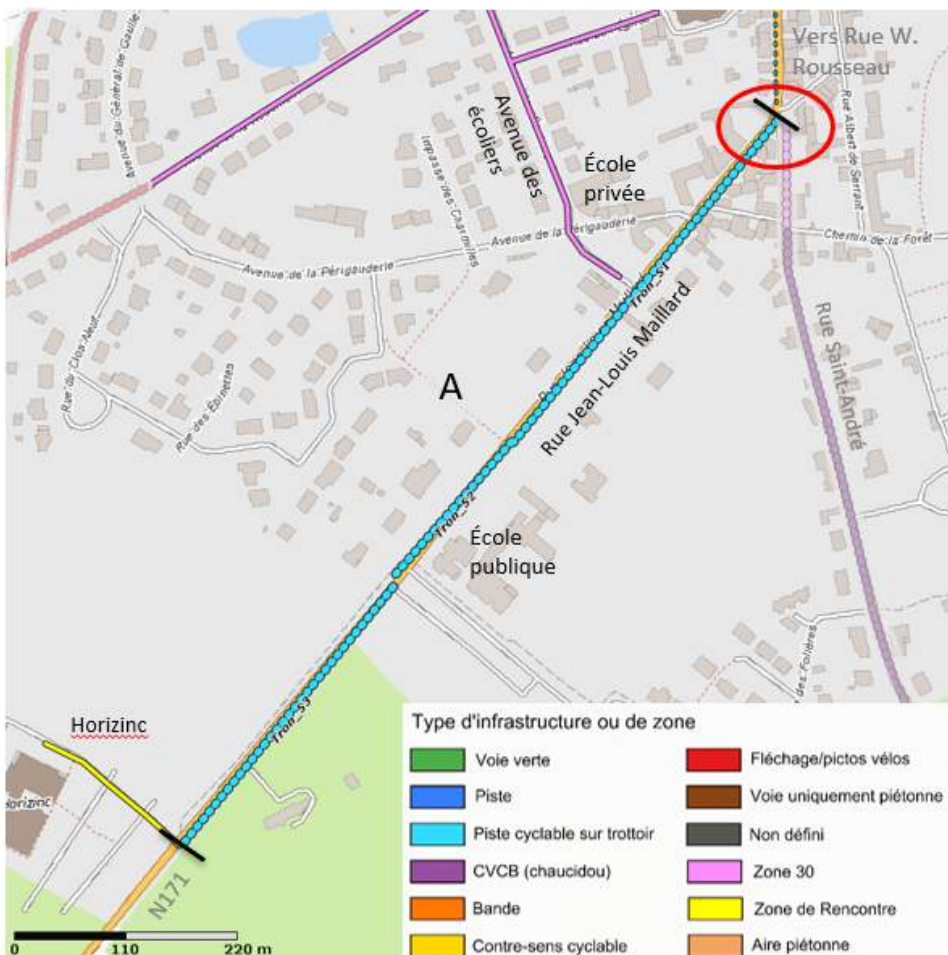
Bouvron

Piste mixte

± 170 000 € / ± 204 000 €

2022 - 2024

Horizinc au centre-ville



Descriptif

620 m sur la rue Jean-Louis Maillard (ex-N171). Cet itinéraire, très fréquenté par les véhicules avant l'ouverture du contournement de Bouvron, est **potentiellement** très **attentif** pour les **cyclistes**. Il fait le **lien** entre le **centre-ville** (rue Waldeck Rousseau) et :

- L'école Saint-Sauveur,
- La zone 30 (avenue des écoliers),
- L'école Félix Leclerc,
- La salle Horizinc (dont le parking est en zone de rencontre)

Sur les 620 m de ligne droite, la chaussée est de 7m. Entre les 2 écoles, la chaussée est bordée de trottoirs.

L'emprise est plus large entre l'école publique et Horizinc, ce qui permettrait d'envisager la création d'un site propre.

	Aménagement	Long. (m)	Coût estimé	Remarques
A	Piste mixte	624 m	170 000 € (B3i)	Dans le périmètre du projet d'aménagement du centre bourg
B	Giratoire	925 m	29 000€	Proposition B3i sur le carrefour de Bel Air, non audité par Mobhilis
		Total	170 000 € / 204 000 €	

Action 6-11 Bouvron : Le Châtel au centre-ville

BO_02

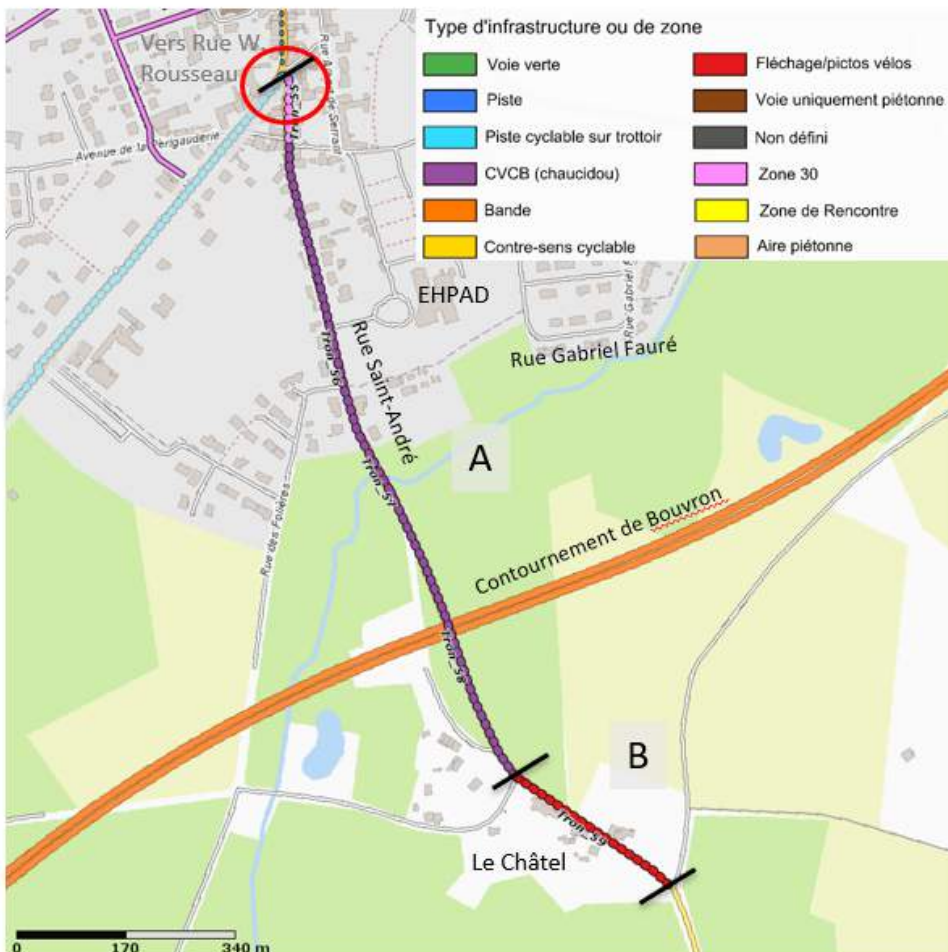
Le Châtel au centre-ville

Bouvron

CVCB et marquage

± 4 000 €

2022 - 2024



Descriptif

1,1 km d'itinéraire, dont la moitié en agglomération, **reliant** le **centre ville** (rue Waldeck Rousseau et D16) au hameau du Châtel.

Il dessert également l'EHPAD, et par un chemin en site propre il permet de relier la rue Gabriel Fauré.

Le **point dangereux** pour les cycles se situe à l'**angle** avec la **Rue Jean-Louis Maillard** et devra être traité avec attention car la visibilité y est réduite. Ce traitement sera dans la continuité du projet d'aménagement du centre-bourg. Cet itinéraire passe sous le contournement récemment ouvert.

Sur cet itinéraire, le cabinet B3i a été sollicité pour fournir des préconisations d'actions chiffrées (voir documents annexes).

	Aménagement	Long. (m)	Coût estimé	Remarques
A	CVCB	770 m	3 600 €	CVCB étroite
B	Marquage	200 m	400 €	
	Total		4 000 €	

Action 6-12 Bouvron : La Guillardais au centre-ville

BO_03

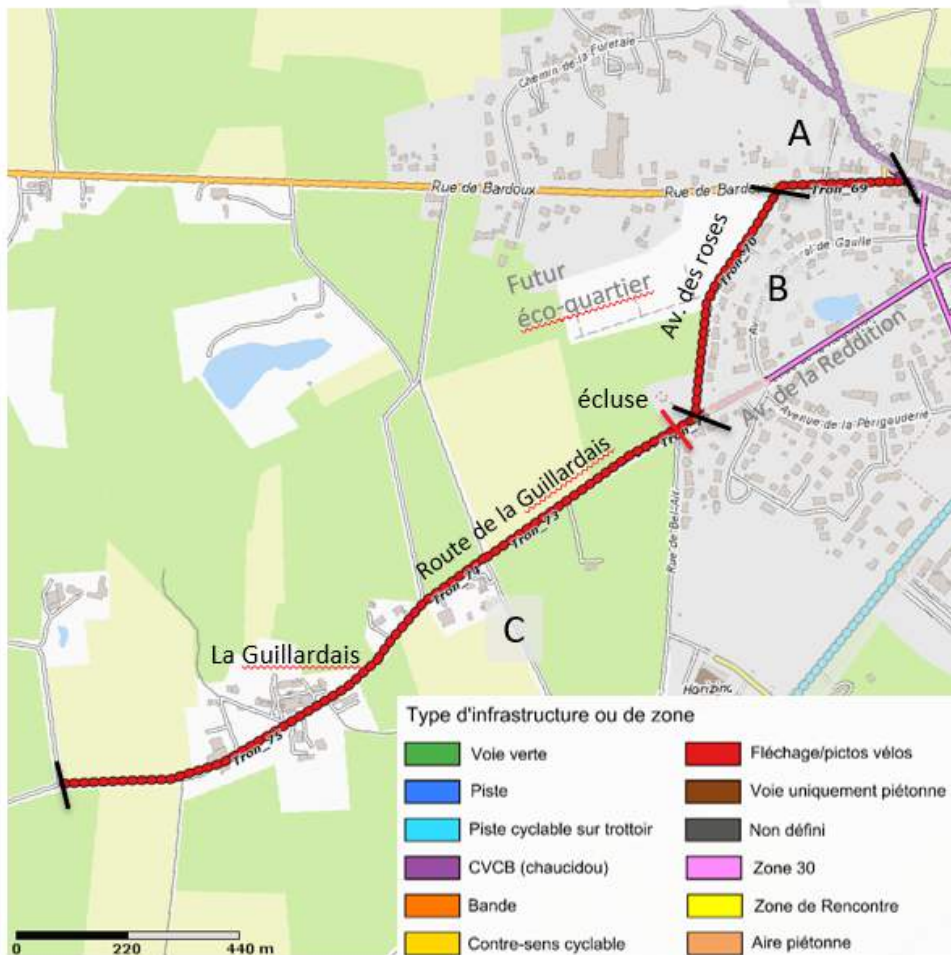
Bouvron

Fléchage, pictos

La Guillardais au centre-ville

11 600 €

2022 - 2024



Descriptif

1,3 km de linéaire, qui dessert depuis le centre ville :

- Le futur éco quartier des Landes de Bardoul
- Le monument de la reddition du 11 Mai 1945,
- La Guillardais, et l'entrée de Bourbidan.

L'avenue de la Reddition est en zone 30 jusqu'à l'avenue du Gal de Gaulle.

À l'Ouest du monument de la reddition : la route de la Guillardais, hors agglomération, est une voie communale. La chaussée est assez étroite (4 à 5 m) et est bordée de fossés en majeure partie.

	Aménagement	Long. (m)	Coût estimé	Remarques
A	Fléchage, pictos	170 m	400 €	
B		330 m	1 800 €	Projet de zone 30 étendue
C	Fléchage, pictos	990 m	2 400 €	Passer à 70 ou 50 km/h (ralentisseurs non chiffrés). CVCB impossible en l'état
	Écluse		7 000 €	Pour ralentir les vitesses en entrée de bourg
		Total	11 600 €	

Action 6-13 Bouvron : route de Quilly

BO_05

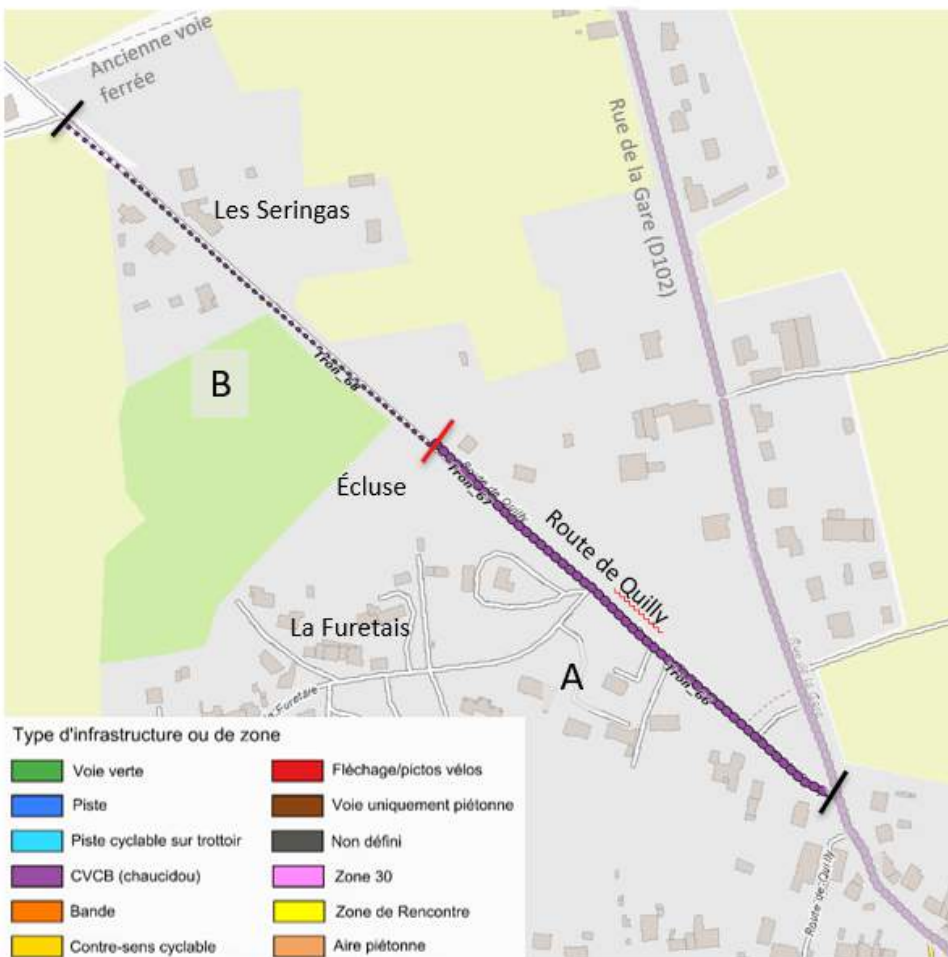
Route de Quilly

Bouvron

CVCB

± 2 700 € / 9 700 €

2022 - 2024



Descriptif

Cet itinéraire de 620 m, dont 330 m en agglomération, permet aux habitants des Seringas et de la Furetais de **rejoindre** le **centre-ville**.

Prolongé de 100 m au Nord, il permettrait de **rejoindre** l'ancienne voie ferrée (fiche CC_4) en cas de réaménagement de celle-ci en **voie verte**, pour rejoindre Blain.

Le **trafic** est **faible** mais la **vitesse** peut être **élevée**.

La chaussée est entre 5 et 5,5m, et l'emprise assez contrainte pour pouvoir envisager un site propre pour les vélos.

	Aménagement	Long. (m)	Coût estimé	Remarques
A	CVCB	330 m	1 500 €	Bandes étroites
B		290 m	1 200 €	Bandes étroites. Ralentir à 70km/h
	Écluse		7 000 €	Option pour en entrée zone 30
		Total	2 700 € / 9 700 €	Avec écluse

Action 6-14 La Chevallerais : Le Pâtis Jamet au centre

LC_01

La Chevallerais

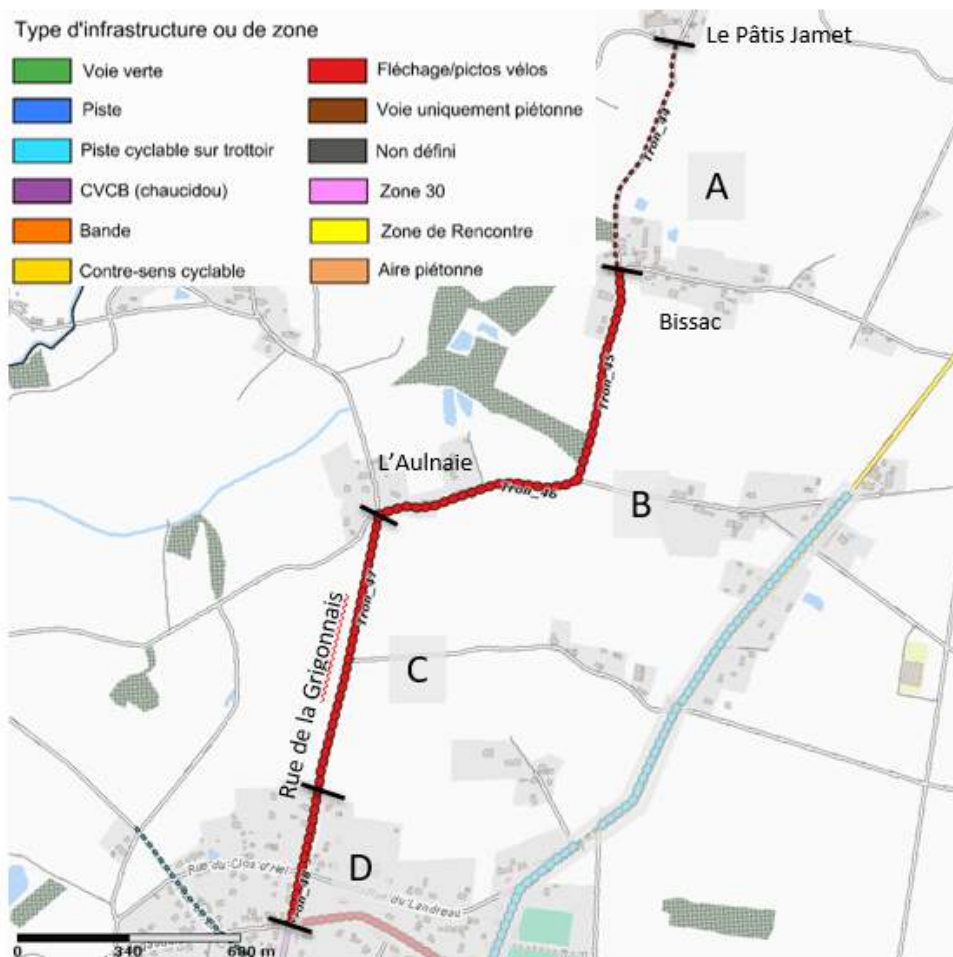
Fléchage, pictos

± 5 500 €

2022 - 2024

Type d'infrastructure ou de zone

	Voie verte		Fléchage/pictos vélos
	Piste		Voie uniquement piétonne
	Piste cyclable sur trottoir		Non défini
	CVCB (chaucidou)		Zone 30
	Bande		Zone de Rencontre
	Contre-sens cyclable		Aire piétonne



Descriptif

2,2 km d'itinéraire Nord-Sud sur voie communale, **reliant le centre-bourg et les lieux-dits** suivants :

- Le Pâtis Jamet
- Bissac
- L'Aulnaie

Cet itinéraire est fréquenté par des **engins agricoles**, en particulier sur la partie A. Les 300 derniers mètres (partie D) sont en zone agglomérée.

	Aménagement	Long. (m)	Coût estimé	Remarques
A	Fléchage, pictos	490 m	5 500 €	Ralentir la circulation (chicanes ?)
B		860 m		
C		550 m		
D		300 m		
	Total	2 200 m	5 500 €	

Action 6-15 La Chevallerais : La Rotte des Bois au centre

LC_03

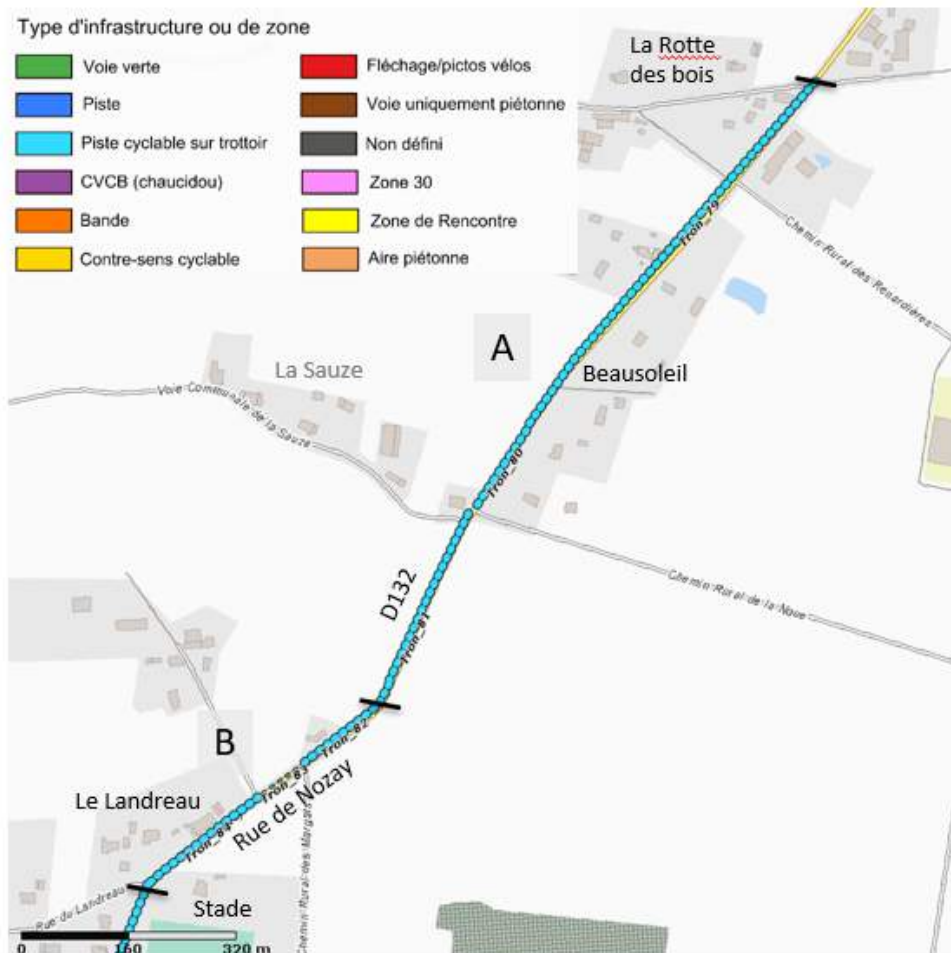
La Rotte des Bois au centre

La Chevallerais

Piste sur accotement

± 200 000 €

Post 2028



Descriptif

1 km d'itinéraire nord-sud sur la **D132**, **reliant le centre-bourg et les lieux-dits** suivants :

- La Rotte des Bois
- Beausoleil et la Sauze,
- Le Landreau.

La vitesse au niveau de la Rotte des Bois est limitée à **70km/h**.

L'itinéraire est composé de lignes droites de largeurs homogènes, ce qui favorise la **prise de vitesse** par les véhicules.

	Aménagement	Long. (m)	Coût estimé	Remarques
A	Pistes cyclables sur accotement	730 m	140 000 €	
B		315 m	60 000 €	Option à retenir en fonction du choix fait sur l'itinéraire LC_04
	Total	1 045 m	200 000 €	

Action 6-16 La Chevallerais : Rue de Nozay

LC_04

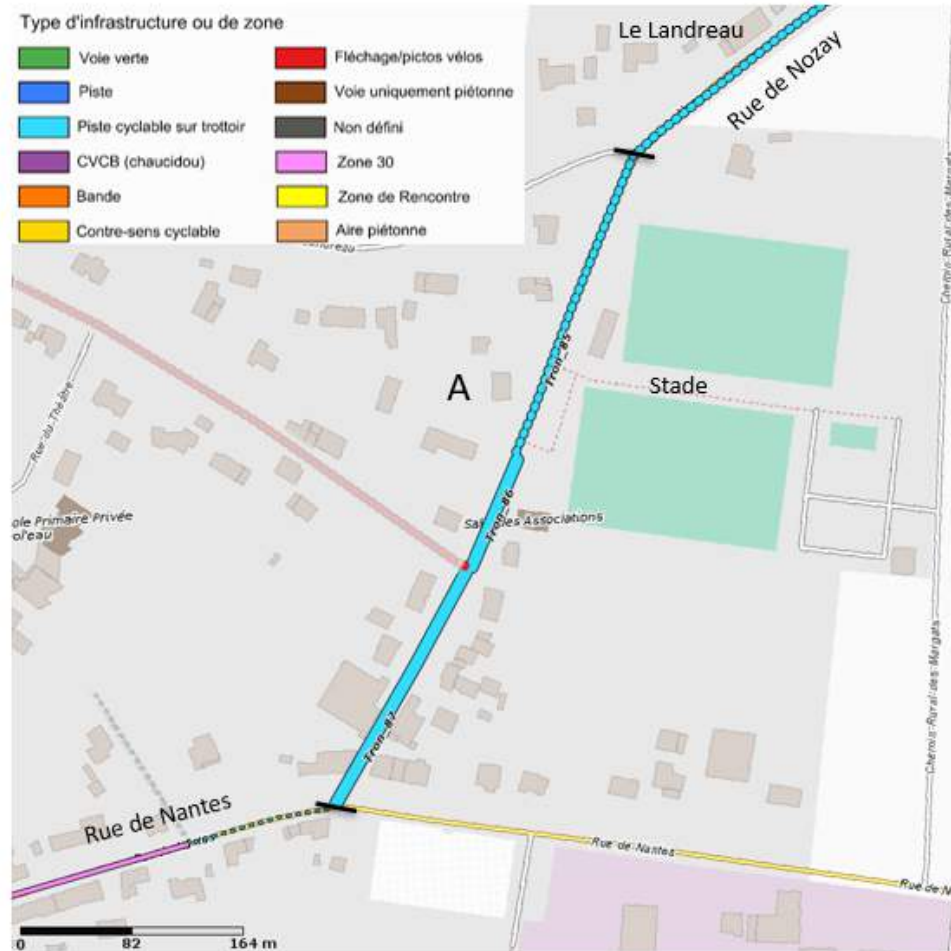
Rue de Nozay

La Chevallerais

Piste mixte

± 185 000 € (B3i)

2025 - 2027



Descriptif

640 m d'itinéraire, entrée de bourg par la rue de Nozay.

Desserte de l'**équipement sportif** et de la **salle des associations**.

Itinéraire reliant la piste vers la Rotte des bois (LC_03) et la piste cyclable Rue de Nantes (LC_05).

Sur cet itinéraire, le cabinet B3i a été sollicité pour fournir des préconisations d'actions chiffrées (voir documents annexes).

	Aménagement	Long. (m)	Coût estimé	Remarques
A	Piste mixte	375 m	185 000 € (B3i)	
	Total		185 000 €	

Action 6-17 La Chevallerais : Rue de Nantes

LC_05

La Chevallerais

Piste mixte

± 125 000 € (B3i)

Rue de Nantes

Post 2028



Descriptif

270 m d'itinéraire **reliant** les itinéraires vers le canal (Rue du pont, fiche CC_03) et la Rue de Nozay (LC_04).

Le **giratoire** devra faire l'objet d'une **attention particulière**, étant large, il pourrait être sécurisé avec quelques balisettes et un marquage renforcé. Le prolongement de l'aménagement Rue du Pont pourrait améliorer la continuité avec cet aménagement.

Sur cet itinéraire, le cabinet B3i a été sollicité pour fournir des préconisations d'actions chiffrées (voir documents annexes).

	Aménagement	Long. (m)	Coût estimé	Remarques
A	Piste mixte	270 m	125 000 € (B3i)	
		Total	125 000 €	

Action 6-18 La Chevallerais : Lavau

LC_06

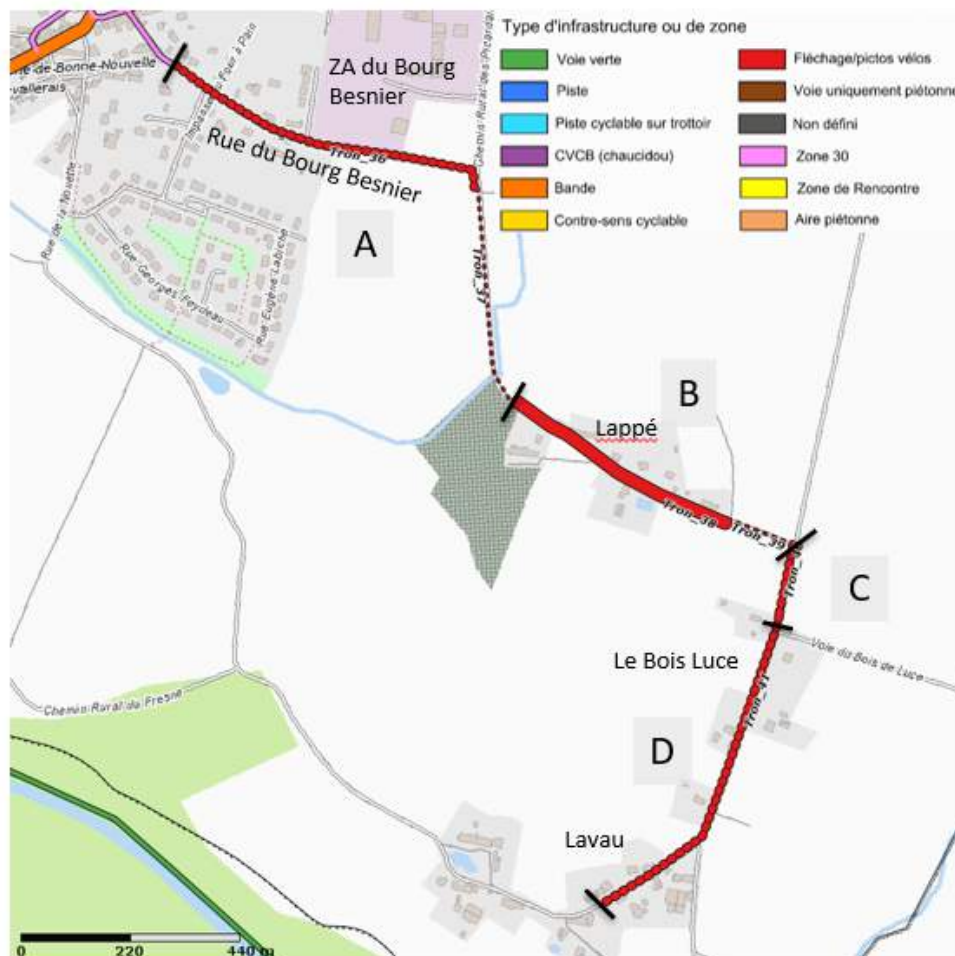
Lavau au centre

La Chevallerais

Fléchage, pictos

± 4 400 €

2022 - 2024



Descriptif

1,8 km d'itinéraire sur **voie communale**, reliant le **centre-bourg** et les **lieux-dits** Lavau, Le Bois Luce et Lappé.

Il y a plusieurs limitations de vitesse sur cet itinéraire : **50km/h** (parties A et D), **30 km/h** (partie B), **80 km/h** (partie C).

La **chaussée, étroite** sur l'ensemble de l'itinéraire (3 à 4 m), est **assez dégradée** rue du Bourg Besnier et sur la partie D.

Réflexion en cours pour une **circulation en sens unique** sur les parties B et C.

	Aménagement	Long. (m)	Coût estimé	Remarques
A	Fléchage/ pictos	780 m	4 400 €	Non chiffré : Réfection ponctuelle du revêtement
B		430 m		
C		110 m		
D		480 m		
	Total	1800 m	4 400 €	

Action 6-19 Le Gâvre : La Grée au centre

LG_01

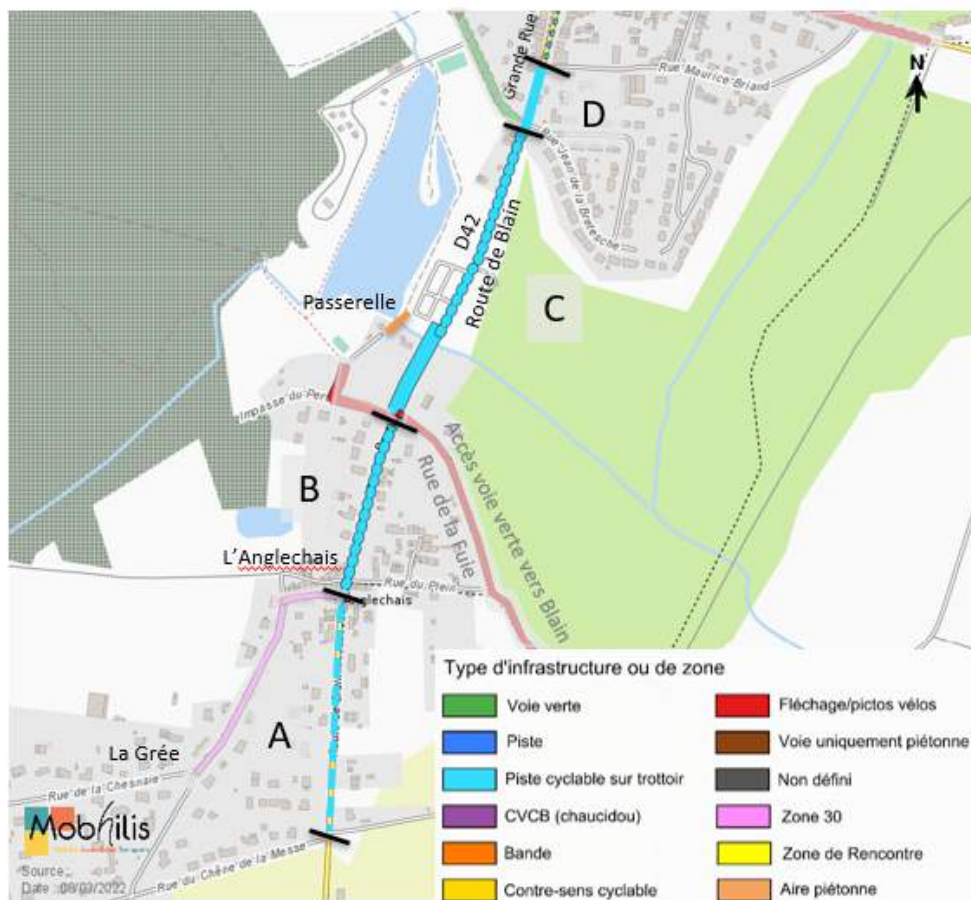
Le Gâvre

Piste mixte

± 350 000 € (CCRB)

2022 - 2024

La Grée au centre



Descriptif

1,1 km d'itinéraire entre le village de la Grée et la Grande Rue.

Cet itinéraire permet aussi une **jonction avec la voie verte** vers Blain, par la rue de la Fuite où sont peints des pictogrammes vélo.

La **Route de Blain et la Grande Rue** sont sur la D42. La partie B est hors agglomération, à 50 km/h (vitesse non respectée).

Une **passerelle** en bois a été mise en place pour les piétons et vélos (utilisée en majorité par les piétons).

Sur la Grande Rue (partie D), la commune souhaite engager une réflexion pour un prochain réaménagement.

L'aménagement de cet itinéraire (A, B, C) inscrit au budget 2021 sera réalisé en 2022.

La partie A de l'itinéraire a été ajouté ultérieurement, elle est non-auditée par Mobhilis.

	Aménagement	Long. (m)	Coût estimé	Remarques
A	Piste mixte	300 m	// €	Non prévu dans audit Mobhilis
B		240 m	// €	Chaussée dégradée
C		400 m	// €	
D		90 m	// €	
	Total	1 030 m	350 000 €	Chiffrage CCRB pour traitement de la voirie

Action 6-20 Le Gâvre : Les Rôtis au centre

LG_02

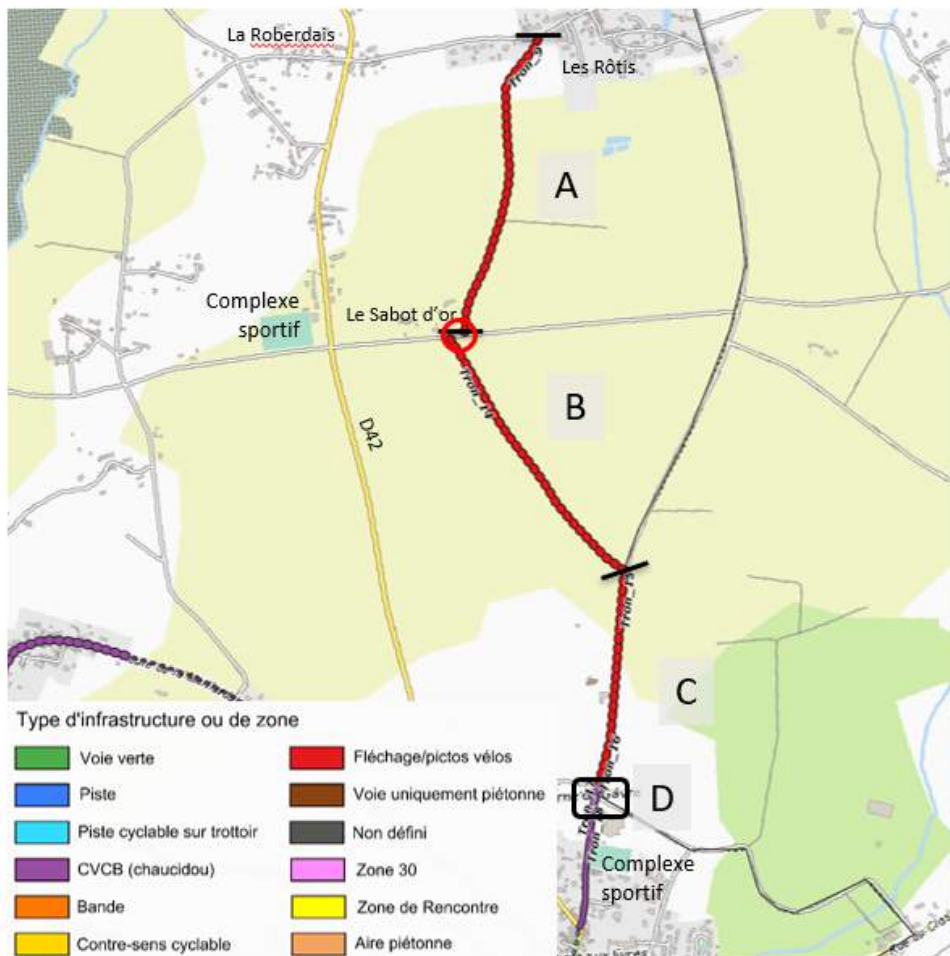
Les Rôtis au centre

Le Gâvre

CVCB + Fléchage, pictos

± 4 900 € / ± 37 400 €

2025 - 2027



Descriptif

2 km de linéaire entre le village des Rôtis et l'entrée du centre-ville (rue du Stade) où une CVCB a été aménagée par la commune.

Ici il n'est **pas proposé de site propre**. Les **largeurs sont trop réduites** pour pouvoir proposer une CVCB (4 à 5 m) sans travaux lourds.

Il conviendra de **ralentir la vitesse** à 70 km/h, et d'installer éventuellement un dispositif de ralentissement avant l'entrée d'agglomération.

Renforcer le **marquage au croisement** avec la route au lieu dit « le Sabot d'or » même si la route semble peu circulée.

	Aménagement	Long. (m)	Coût estimé	Remarques
A	Fléchage/ pictos	775 m	1 900 €	Non chiffré : Réfection ponctuelle du revêtement. Limiter la vitesse à 70 pour sécuriser la liaison
B		715 m	1 700 €	
C		540 m	1 300 €	
D	Carrefour		32 500 €	Entrée d'agglomération (zoom B3i)
	Total	2 750 m	4 900 € / 37 400 €	Avec réaménagement du carrefour

Action 6-21 Le Gâvre : La Maillardais au centre, par la RD35

LG_03

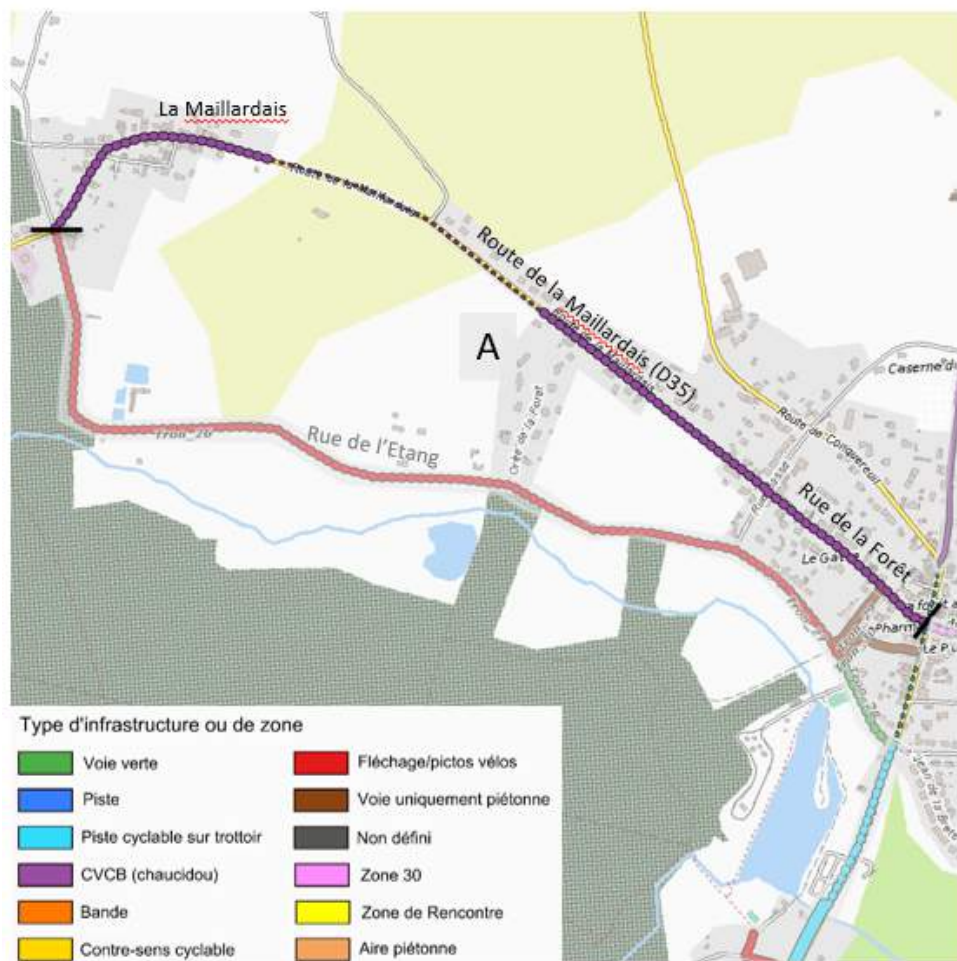
La Maillardais au centre, par la RD35

Le Gâvre

CVCB

± X XXX €

Existant



Descriptif

Itinéraire permettant aux habitants de la Maillardais de rallier le centre-ville, par la route de la Maillardais (D35).

La Route de la Maillardais est une ligne droite où les véhicules roulent vite. La partie en agglomération comporte un ralentisseur (coussin berlinois).

Mi-2021 le Département a entrepris la réalisation d'une **CVCB** (chaucidou) par la RD35 depuis Guémené-Penfao.

Réflexion en cours dans le Plan Guide sur la partie Rue basse - Grande Rue.

	Aménagement	Long. (m)	Coût estimé	Remarques
A	CVCB	8 000 m	X XXX €	Existant
	<i>Total</i>	<i>8 000 m</i>	<i>XXXX €</i>	

Action 6-22 Le Gâvre : Rue Maurice Briand

LG_04

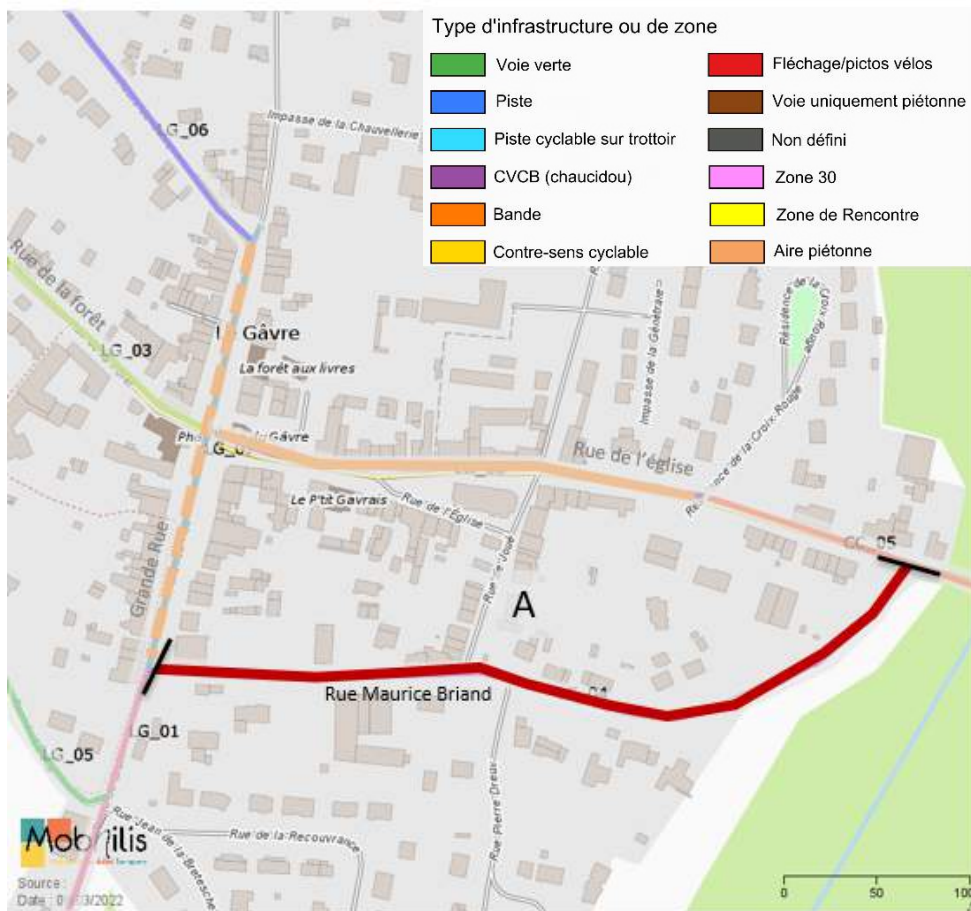
Le Gâvre

À définir

± X XXX €

2022 - 2024

Rue Maurice Briand



Descriptif

450 m de linéaire sur la rue Maurice Briand qui fait le **lien** avec les **aménagements** route de Blain (fiches LG_01) et la Grande Rue (LG_07) ainsi que l'**itinéraire communautaire** sur la D35 (CC_05).

Des pictos sont déjà présents sur cet itinéraire.

Une réflexion est en cours dans le cadre du plan guide pour aménager cette voie.

Itinéraire ajouté ultérieurement, non audité par Mobhilis.

	Aménagement	Long. (m)	Coût estimé	Remarques
A	<u>Pictos</u>	450 m	X XXX €	Existant
	Total	450 m	XXXX €	

Enjeu 2 Action 7

PORTEUR(S)

- ☒ Commune
- ☒ Intercommunalité
- ☐ Département
- ☐ Région

Déployer un maillage de stationnements cyclables adapté et de qualité

DESCRIPTION DE L'ACTION

Le stationnement est un maillon indispensable de la « chaîne de déplacement » à vélo. Sa qualité influence directement les cyclistes et « potentiels » cyclistes. La partie 9 du référentiel « modes actifs » concerne directement cette thématique et permet de connaître les dispositions réglementaires, les préconisations générales en fonction du lieu, du public, etc. En complément de ses stationnement, des stations de gonflage et de réparation en libre accès permettrait d'améliorer

Action 7-1. Déploiement proposé par la CCRB, pour fin 2021 et pour les prochaines années

Action 7-2. Blain : déploiement des stationnements par la commune

Action 7-3. Bouvron : déploiement des stationnements par la commune

Action 7-4. La Chevallerais : déploiement des stationnements par la commune

INDICATEURS DE SUIVI, ÉVALUATION

Indicateurs de mise en œuvre

- Mise en place des stationnements cyclables dans le respect du référentiel d'aménagement.
- Mise en place d'équipements complémentaires :
 - Stations de gonflage simple
 - Station de réparation en libre accès

Indicateurs de performance

- Nombre de stationnements installés
- Observations de l'utilisation qui est faite des nouveaux stationnements et comptages éventuels sur les lieux de stationnement
- Retours des utilisateurs

Schéma intercommunal des déplacements cyclables : fiches actions

Action 7-1. Déploiement proposé par la CCRB, pour 2022 et pour les prochaines années

CCRB - Stationnement à améliorer

Commune	ID	Nom	Type	Couvert	Capacité	Compétence	Préconisation / amélioration	Estimation
Bouvron	37	Maison des associations	Râtelier	non		Public	3 arceaux	900 €
Bouvron	38	Mairie de Bouvron	Râtelier			Public	2 arceaux	600 €
Bouvron	43	Horizinc	Râtelier			Public	4 arceaux	1 200 €
La Chevallerais	54	Arrêt car	Râtelier			Public	4 arceaux + 1 abri couvert	5 000 €
Le Gâvre	60	Salle du Pontrais	Râtelier	non		Public	4 arceaux + 1 abri couvert	5 000 €
Total							17 arceaux / 2 abris couverts	12 700 €

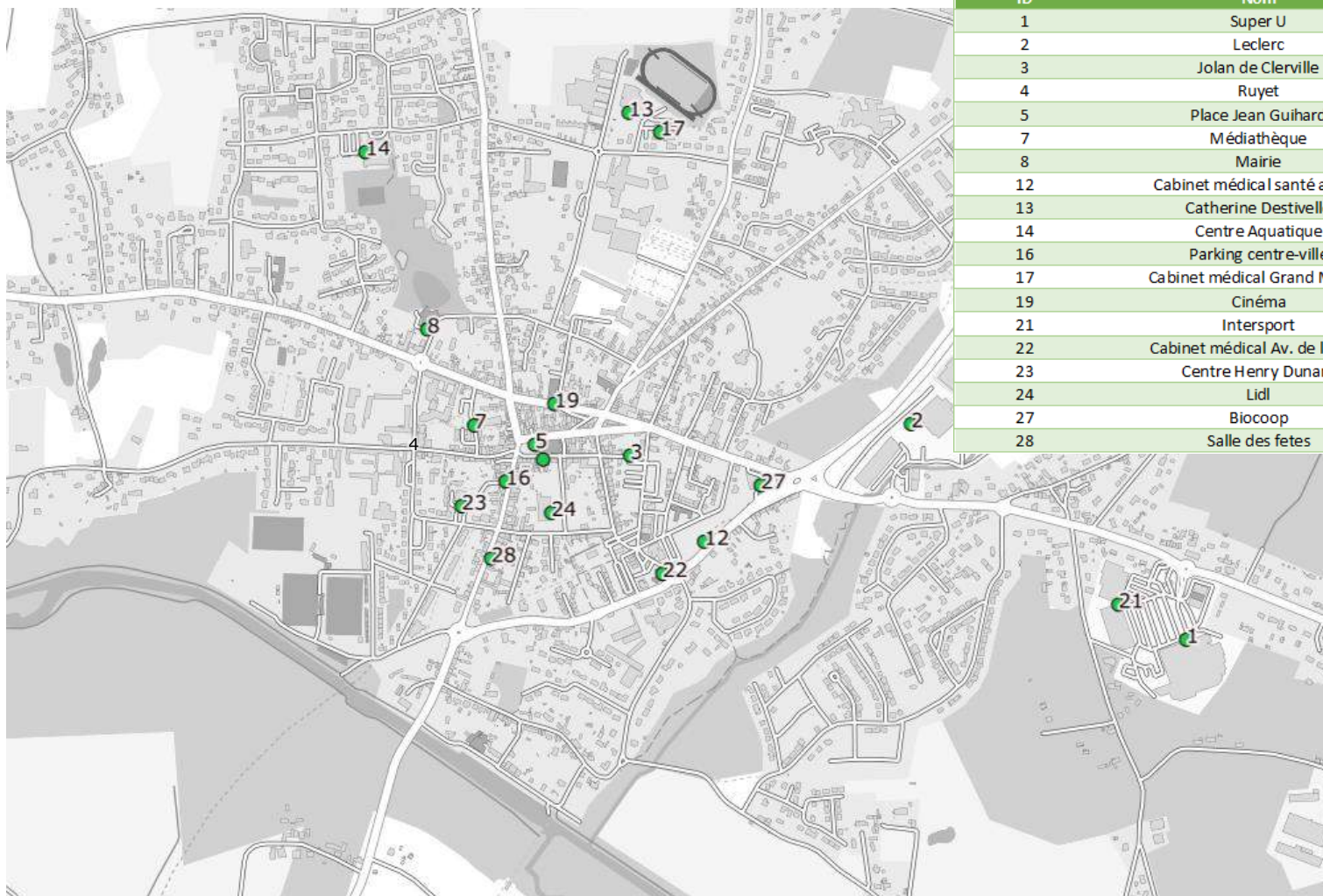
CCRB - Stationnement à créer

Commune	ID	Nom	Type	Couvert	Capacité	Compétence	Préconisation / amélioration	Estimation
Blain	29	Stade				Public	4 arceaux	1 200 €
Blain	30	Centre commercial				Public	4 box	10 000 €
Blain	31	Chateau				Public	4 arceaux + 1 abri couvert	5 000 €
Bouvron	46	Proxi - magasin paysan					4 arceaux	1 200 €
Bouvron	48	Coworking					4 arceaux + 1 abri ouvert	900 €
Bouvron	49	Cimetière					1 arceau	300 €
Blain	76	École saint-émilien-de-Blain					3 arceaux	900 €
Blain	82	Terrain football Saint-Omer-de-Blain 2					3 arceaux	900 €
Total							23 arceaux / 4 box / 2 abris couverts	20 400 €

Concernant le déploiement sur les prochaines années, la CCRB souhaite soutenir le déploiement des stationnements dans les communes, à travers le vote d'un budget annuel. Les localisations des stationnements nécessaires ont été identifiées par chaque commune. En complément, la CCRB interviendra sur les sites où elle est compétente.

Des stations d'auto-réparation et de gonflage pourraient compléter ce maillage, de préférence à des endroits regroupant plusieurs usages (utilitaires et touristiques), par exemple à proximité du canal de Nantes à Brest et devant les mairies. Selon le matériel retenu, le coût d'une station de réparation simple coûte entre 500€ et 2000€. Une station de gonflage coûte quant à elle entre 800€ et 2000€.

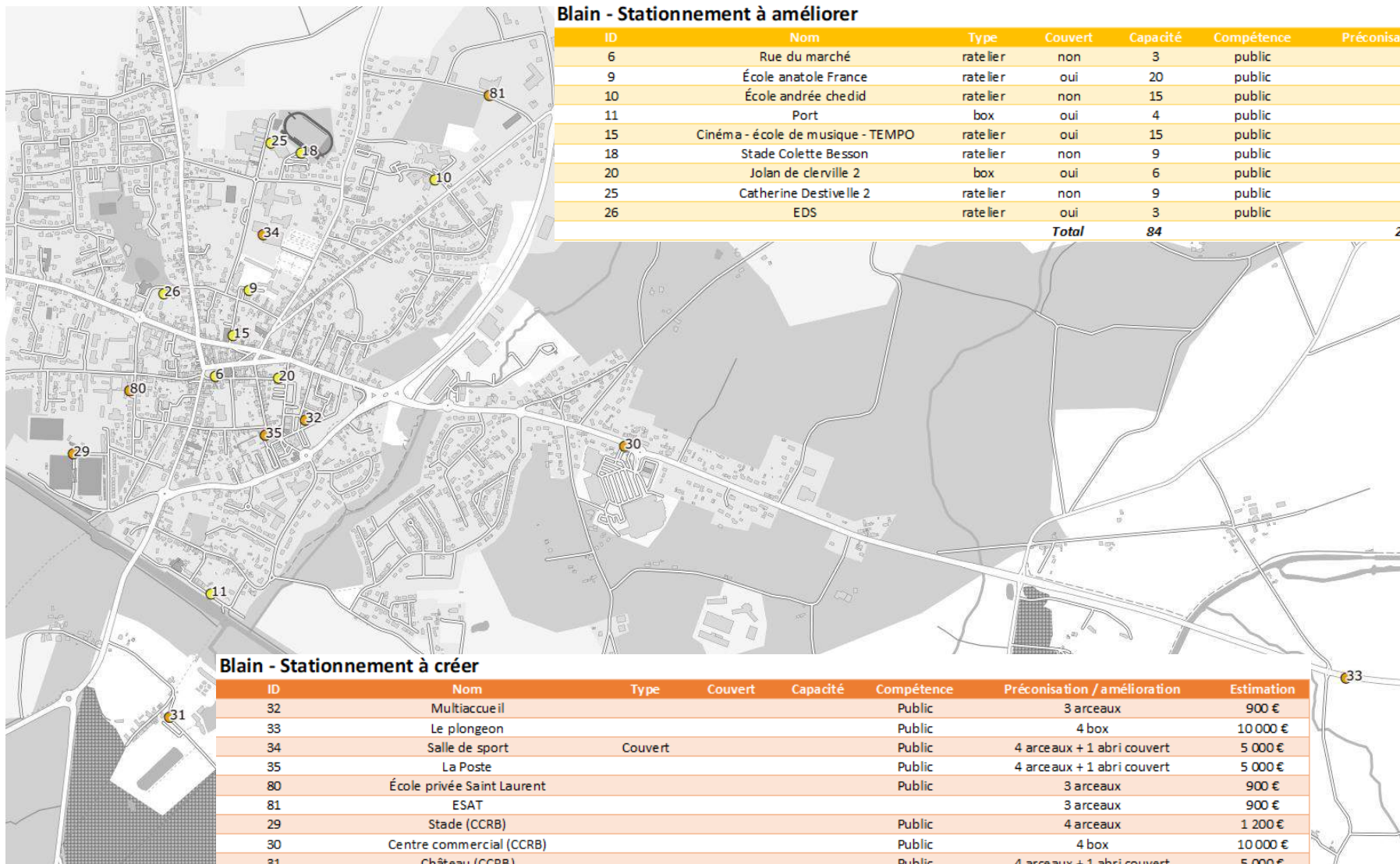
Action 7-2. Blain : déploiement des stationnements cyclables par la commune



Blain existant

ID	Nom	Type	Couvert	Capacité	Compétence
1	Super U	ratelier	non	5	privé
2	Leclerc	ratelier	oui	5	privé
3	Jolan de Clerville	arceau	non	4	public
4	Ruyet	ratelier	non	3	privé
5	Place Jean Guihard	ratelier	non	5	public
7	Médiathèque	arceau	non	3	public
8	Mairie	arceau	non	2	public
12	Cabinet médical santé avenir	ratelier	non	4	privé
13	Catherine Destivelle	arceau	non	4	public
14	Centre Aquatique	arceau	oui	4	public
16	Parking centre-ville	arceau	non	5	public
17	Cabinet médical Grand Moulin	arceau	non	4	privé
19	Cinéma	arceau	non	4	public
21	Intersport	ratelier	non	9	privé
22	Cabinet médical Av. de la gare	ratelier	non	3	privé
23	Centre Henry Dunant	arceau	non	2	public
24	Lidl	ratelier	non	3	privé
27	Biocoop	ratelier	oui	3	privé
28	Salle des fetes	arceau	non	3	public

Schéma intercommunal des déplacements cyclables : fiches actions



Blain - Stationnement à améliorer

ID	Nom	Type	Couvert	Capacité	Compétence	Préconisation / amélioration	Estimation
6	Rue du marché	rate lier	non	3	public	3 arceaux	900 €
9	École anatole France	rate lier	oui	20	public	3 arceaux	900 €
10	École andrée chedid	rate lier	non	15	public	3 arceaux	900 €
11	Port	box	oui	4	public	3 arceaux	900 €
15	Cinéma - école de musique - TEMPO	rate lier	oui	15	public	5 arceaux	1 500 €
18	Stade Colette Besson	rate lier	non	9	public	3 arceaux	900 €
20	Jolan de clerville 2	box	oui	6	public	3 arceaux	900 €
25	Catherine Destivelle 2	rate lier	non	9	public	3 arceaux	900 €
26	EDS	rate lier	oui	3	public	3 arceaux	900 €
Total				84		29 arceaux	8 700 €

Blain - Stationnement à créer

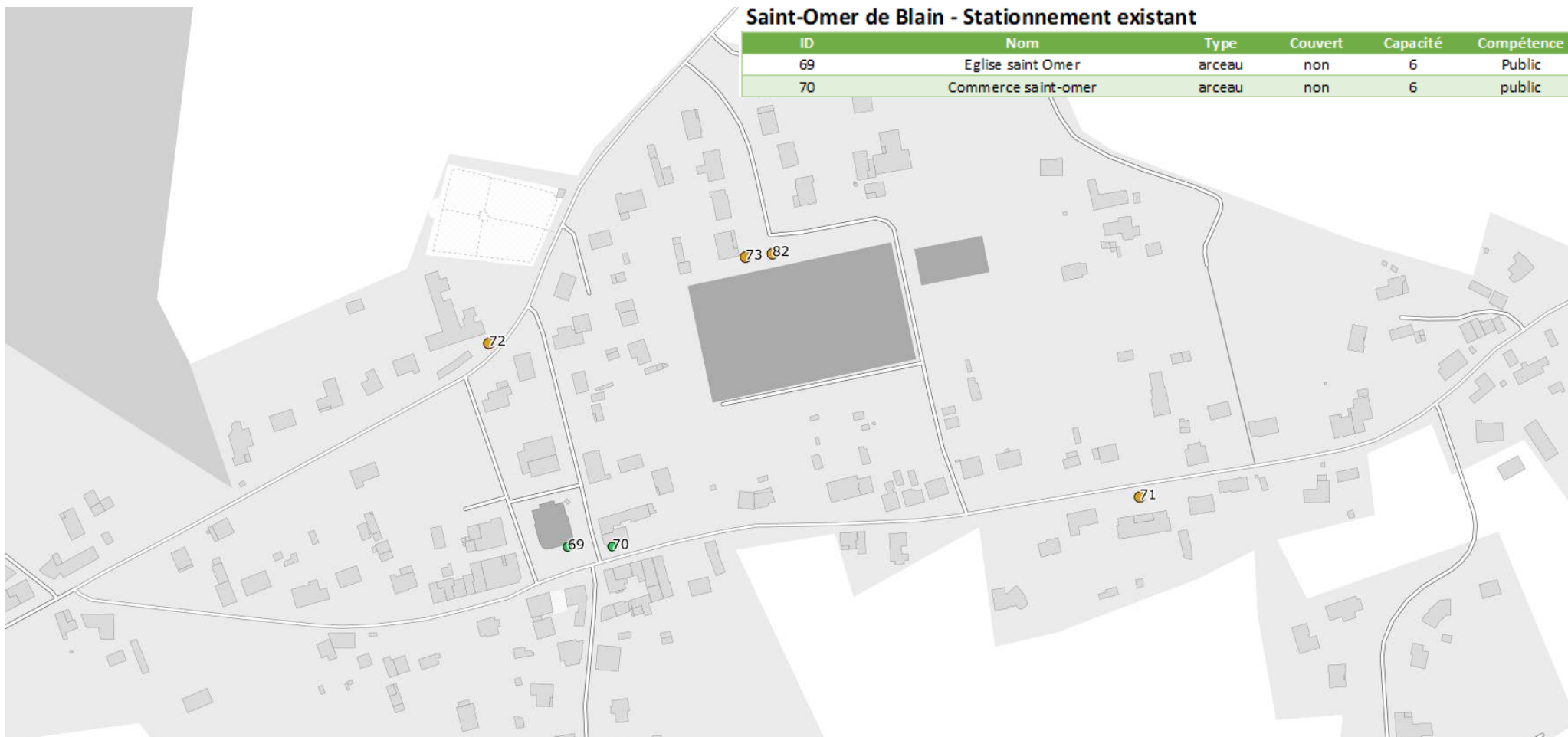
ID	Nom	Type	Couvert	Capacité	Compétence	Préconisation / amélioration	Estimation
32	Multiaccueil				Public	3 arceaux	900 €
33	Le plongeon				Public	4 box	10 000 €
34	Salle de sport	Couvert			Public	4 arceaux + 1 abri couvert	5 000 €
35	La Poste				Public	4 arceaux + 1 abri couvert	5 000 €
80	École privée Saint Laurent				Public	3 arceaux	900 €
81	ESAT					3 arceaux	900 €
29	Stade (CCRB)				Public	4 arceaux	1 200 €
30	Centre commercial (CCRB)				Public	4 box	10 000 €
31	Château (CCRB)				Public	4 arceaux + 1 abri couvert	5 000 €
Total						25 arceaux / 8 box / 3 abris couverts	38 900 €



Saint-Omer-de-Blain

Saint-Omer de Blain - Stationnement existant

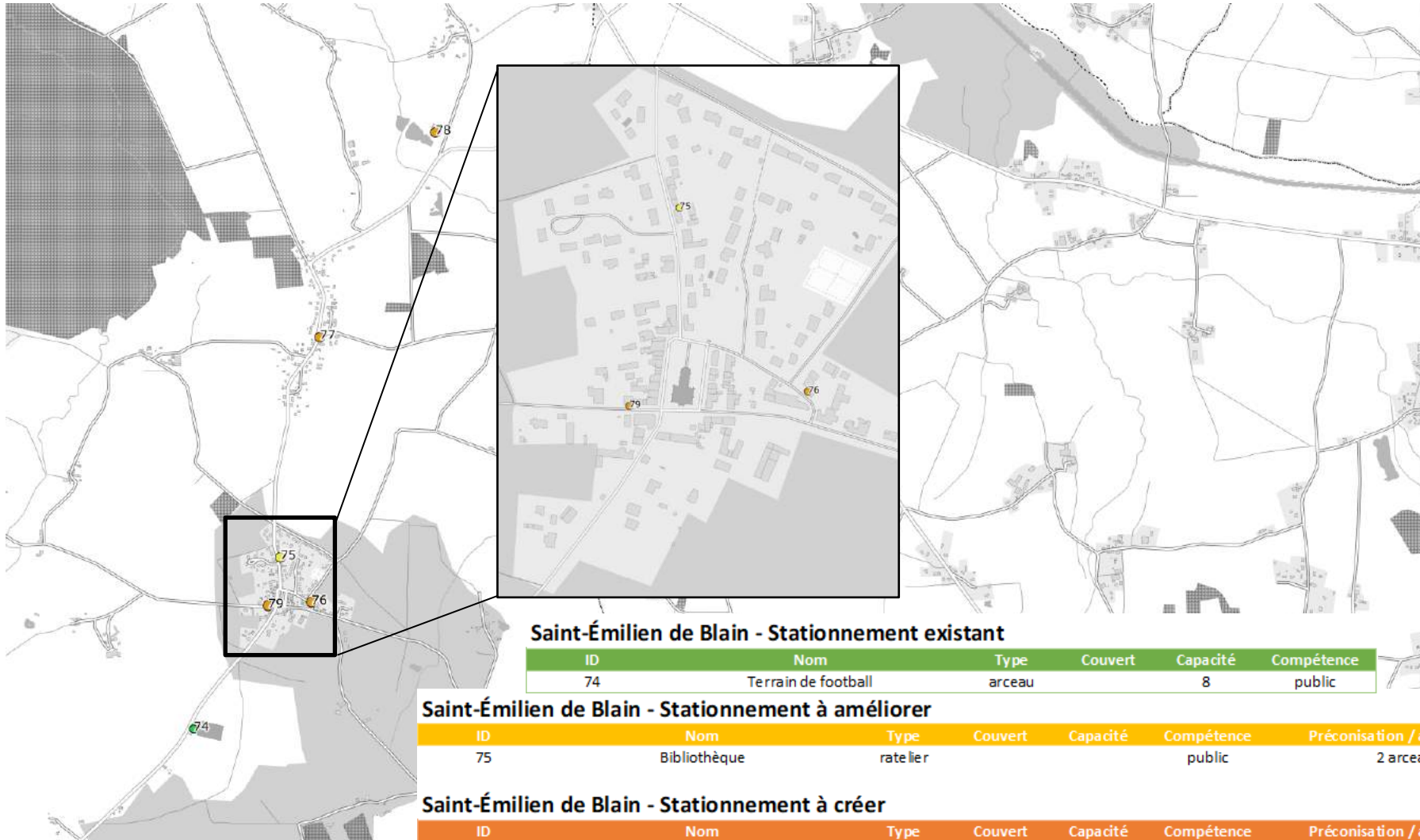
ID	Nom	Type	Couvert	Capacité	Compétence
69	Eglise saint Omer	arceau	non	6	Public
70	Commerce saint-omer	arceau	non	6	public



Saint-Omer de Blain - Stationnement à créer

ID	Nom	Type	Couvert	Capacité	Compétence	Préconisation / amélioration	Estimation
71	Pinsonnette					3 arceaux	900 €
72	École privée					3 arceaux	900 €
73	Terrain de foot Saint-Omer				Public	4 arceaux + 1 abri couvert	5 000 €
82	Terrain football Saint-Omer 2 (CCRB)					3 arceaux	900 €
Total						13 arceaux / 1 abri couvert	7 700 €

Saint-Émilien-de-Blain



Saint-Émilien de Blain - Stationnement existant

ID	Nom	Type	Couvert	Capacité	Compétence
74	Terrain de football	arceau		8	public

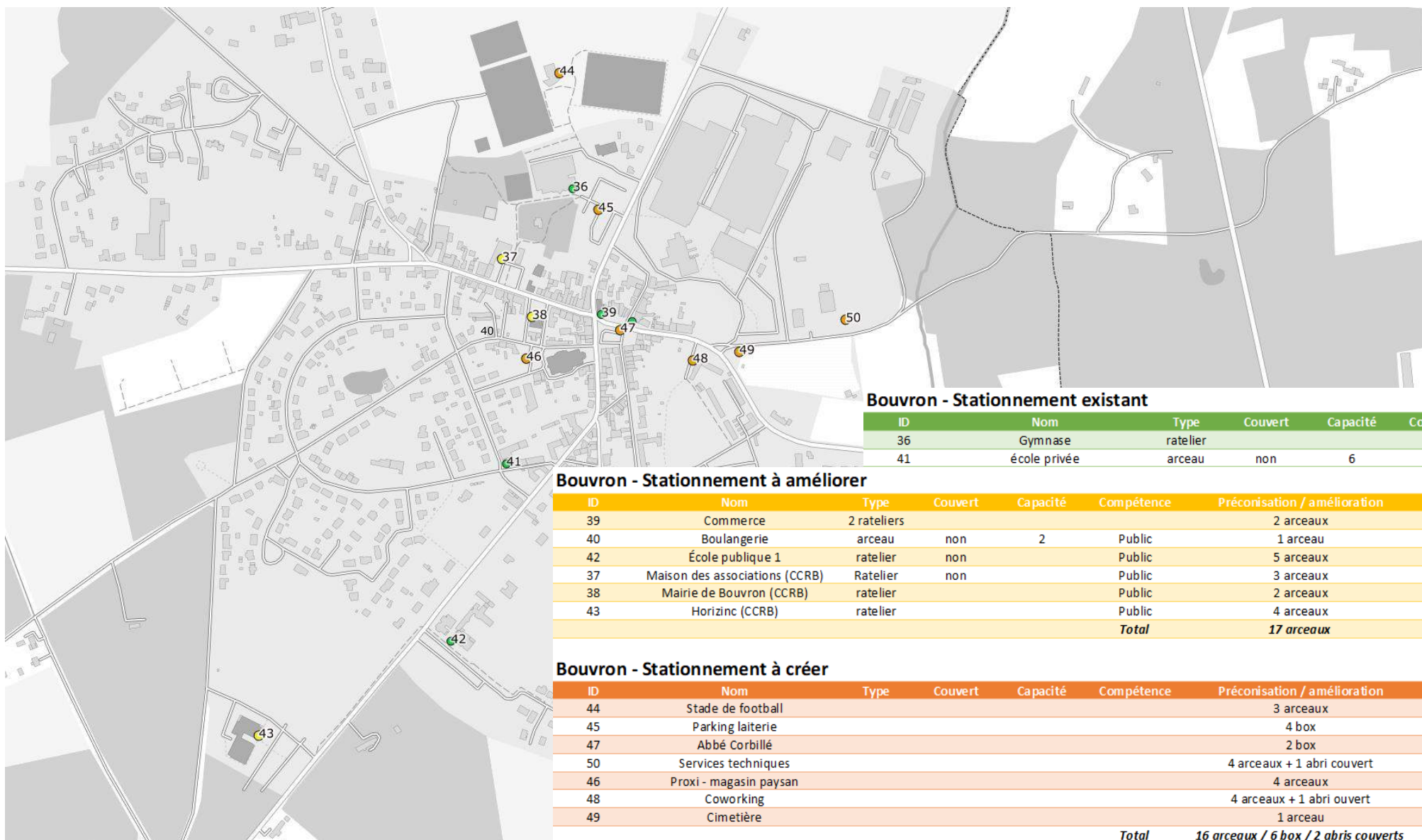
Saint-Émilien de Blain - Stationnement à améliorer

ID	Nom	Type	Couvert	Capacité	Compétence	Préconisation / amélioration	Estimation
75	Bibliothèque	rate lier			public	2 arceaux	600 €

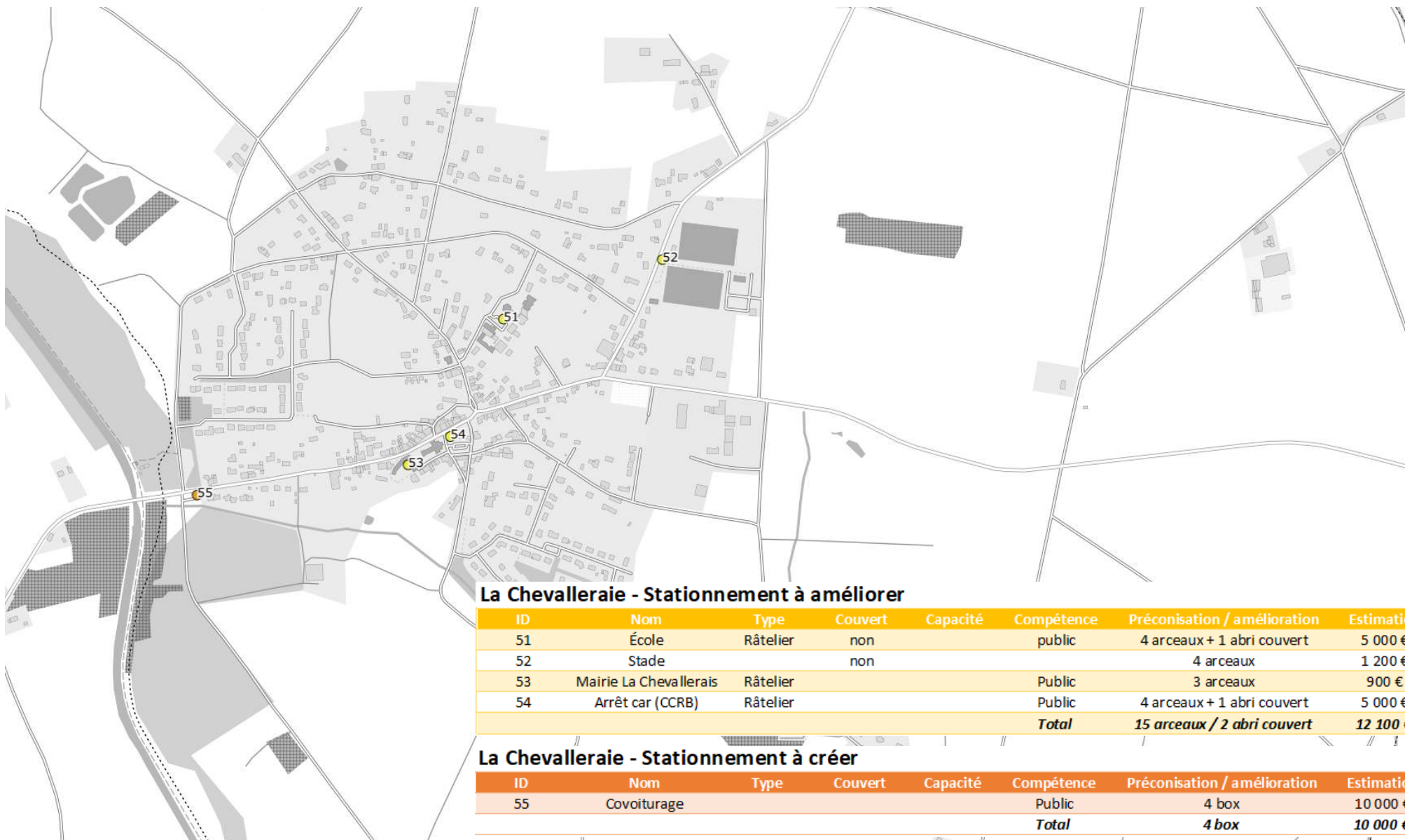
Saint-Émilien de Blain - Stationnement à créer

ID	Nom	Type	Couvert	Capacité	Compétence	Préconisation / amélioration	Estimation
76	École Saint-Émilien (CCRB)					3 arceaux	900 €
77	Arrêt de car - Guesny					4 arceaux + 1 abri couvert	5 000 €
78	Etang du Pont Neuf					4 arceaux + 1 abri couvert	5 000 €
79	Arrêt de car saint-émilien					4 arceaux + 1 abri couvert	5 000 €
Total						19 arceaux / 3 abri couverts	15 900 €

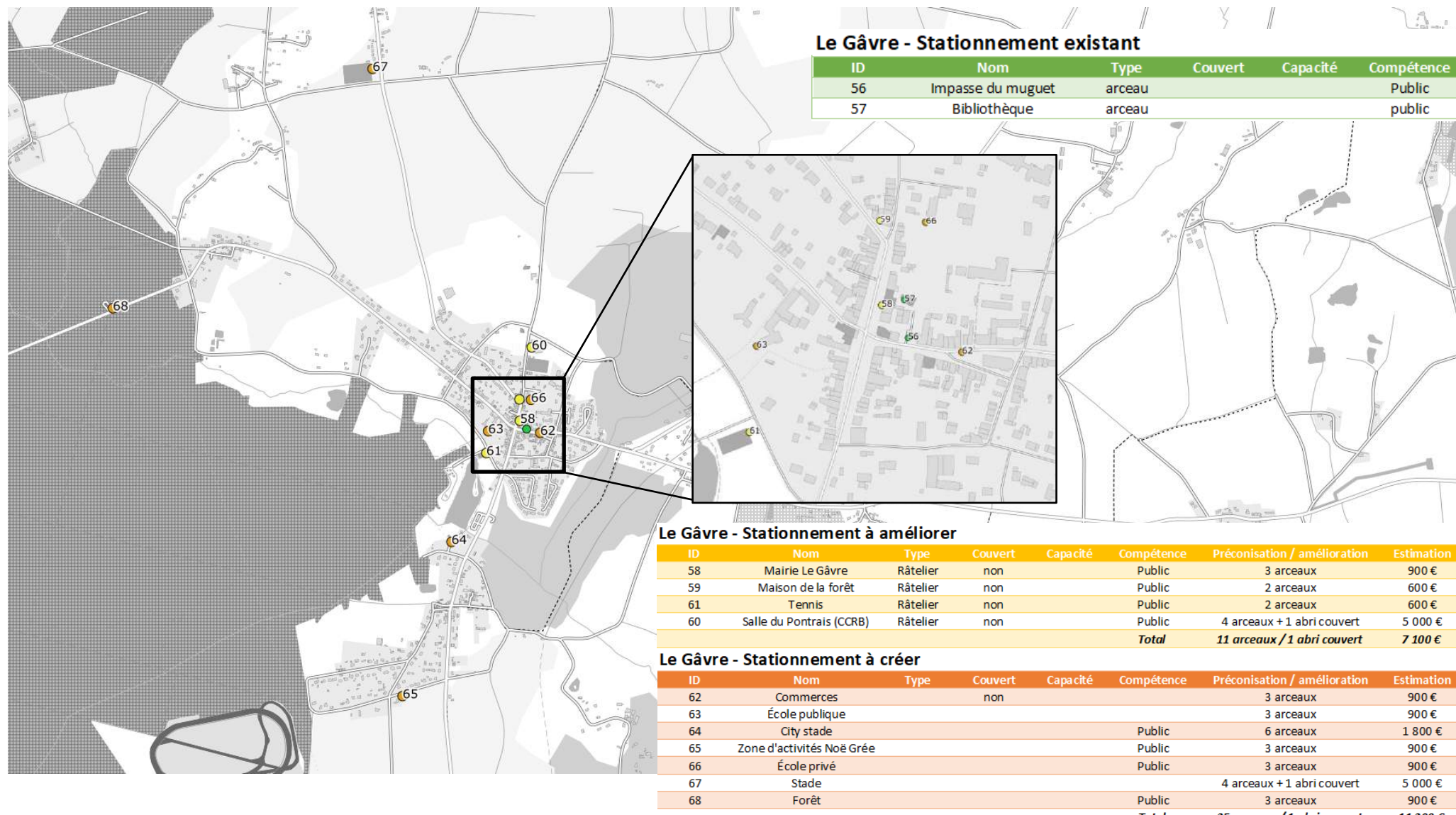
Action 7-3. Bouvron : déploiement des stationnements cyclables par la commune



Action 7-4. La Chevalleraie : déploiement des stationnements cyclables par la commune



Action 7-5. Le Gâvre : déploiement des stationnements cyclables par la commune



Enjeu 2 Action 8

PORTEUR(S)

- ☒ Commune
- ☒ Intercommunalité
- ☐ Département
- ☐ Région

DESCRIPTION DE L'ACTION

Le coût de l'acquisition d'un vélo à assistance électrique (VAE) peut constituer un obstacle, pour toute personne souhaitant s'équiper afin de se « remettre en selle » par exemple. Plusieurs solutions peuvent lever cet obstacle, ce frein.

Action 8-1. Pérennisation du service de location après le partenariat avec le Département

Action 8-2. Déploiement de quelques bornes d'autoréparation et gonflage

INDICATEURS DE SUIVI, ÉVALUATION

Indicateurs de mise en œuvre

- Mise en place d'actions pouvant servir en priorité aux publics prioritaires.

Indicateurs de performance

- Nombre de vélos loués
- Nombre de vélos achetés grâce à l'aide
- Retours des utilisateurs

Action 8-1. Pérennisation du service de location après le partenariat avec le Département



Lundi 25 janvier 2021, le Département et la Communauté de Communes de la Région de Blain ont officiellement lancé la mise en service de **Vélila**, un nouveau service de vélo à assistance électrique.

Concrètement, **25 vélos** ont été achetés par le Département et fournis à la Communauté de Communes qui les loue pour un mois, un trimestre, un semestre ou un an. Ouvert à tous les habitants du territoire, ce service propose une tarification sociale offrant une réduction de 50% est prévue pour les personnes aux faibles revenus ou en études. En Décembre 2021, 15 VAE supplémentaires ont été livrés portant la **flotte de VAE à 40 unités**. **2 vélos cargos** seront proposés à la location à partir d'Avril 2022.

La **pérennisation de ce service**, une fois que le partenariat avec le Département aura pris fin, pose plusieurs questions qu'il faudra considérer :

- Le choix des offres (durée, option d'achat ou non...)
- Le nombre de vélos mis à disposition
- L'entretien, le suivi des locations : CCRB ? Prestataire extérieur ?

Enjeu 3

Faire connaître les avantages du vélo, agir pour la « remise en selle », accompagner les nouveaux usagers

OBJECTIFS

Beaucoup d'habitants ignorent que le vélo, même de temps en temps (pour faire des courses par exemple), peut être « facile » et accessible à tous.

L'objectif est d'en démocratiser l'usage : Faire connaître les bienfaits du vélo sur l'économie, l'écologie, la santé, etc.

Toucher un public large, en particulier les personnes qui ne font pas (ou plus du tout) de vélo : sensibiliser les enfants, les retraités, les actifs, etc.

Ces actions nécessitent au préalable de dégager du temps parmi les agents ou de procéder à un recrutement.

DESCRIPTION GÉNÉRALE

Les actions liées à cet enjeu peuvent se décliner de la façon suivante :

- Développer les actions de communication
- Développer les actions auprès des habitants, des écoles, des entreprises

Enjeu 3 Action 9

PORTEUR(S)

- ☒ Commune
- ☒ Intercommunalité
- ☒ Département
- ☐ Région

DESCRIPTION DE L'ACTION

Beaucoup d'habitants ignorent que le vélo, même de temps en temps (pour faire des courses par exemple), peut être « facile » et accessible à tous. Dans cette optique, les actions de communication, menées par la CCRB ou par les communes elles-mêmes, sont primordiales.

Action 9-1. Roue Libre : un événement à pérenniser

Action 9-2. Développer d'autres types d'actions de communication, rechercher de nouveaux outils et supports

INDICATEURS DE SUIVI, ÉVALUATION

Indicateurs de mise en œuvre

- .

Indicateurs de performance

- Nombre d'actions menées
- Public touché
- Retours des habitants

Action 9-1. Roue Libre : un événement à pérenniser

Schéma intercommunal des déplacements cyclables : fiches actions



L'événement « Roue Libre », organisé par la CCRB en octobre 2018, puis en septembre 2019, a permis de faire connaître les nouvelles voies vertes aux habitants : Blain-Le Gâvre, Blain-Bouvron. Cela leur a donné également l'occasion de mieux connaître les atouts des déplacements à vélo, dans une ambiance festive.

Le succès de ces deux éditions permet d'envisager une pérennisation de « Roue Libre »

- Sur le même principe : en profitant de l'inauguration d'un nouveau tronçon de voie verte,
- Ou sans spécialement attendre l'inauguration d'un nouvel aménagement : dans l'esprit des « Fêtes du vélo », qui sont en général organisées lors de la semaine de la mobilité (septembre de chaque année).



Ci-contre, autres exemples d'événements autour du vélo à Niort (gauche) et Saumur (droite).



Action 9-2. Développer d'autres types d'actions de communication, rechercher de nouveaux outils et supports

Sont recensés ici différents types d'actions et d'outils, sur lesquels la CCRB et/ou les communes peuvent s'appuyer :

3 types d'actions envisageables

Action 1 : Communiquer

Communiquer sur les nouveaux aménagements
Communiquer sur les possibilités de déplacements à pied/ à vélo



Action 2 : Sensibiliser les acteurs du territoire

Sensibiliser à la pratique du vélo et de la marche à pied



Action 3 : Animer le dispositif pour proposer des services

Proposer des services et animer en continu pour développer la pratique



Communiquer

Action	Descriptif	Porteur	Echéance	Suivi/évaluation
Réalisation et diffusion de plaquettes d'information	Réaliser une plaquette d'information sur les différents aménagements et la diffuser aux habitants	Commune	Court terme	Nombre de plaquettes distribuées Retour des utilisateurs
Réalisation et diffusion de plans des itinéraires cyclables et piétons	Intégrer les itinéraires aménagés dans les plans de la commune au format papier , ou Produire des plans spécifiques présentant les différents itinéraires.	Commune	Court terme	Nombre de plans distribués Retour des utilisateurs
Articles dans la presse locale	Communication spécifique à l'occasion d' événements liés aux modes actifs : inauguration d'une voie verte, mise en place d'un pedibus...	Commune interco	Court terme	Nombre d'articles parus
Articles dans le bulletin municipal	Intégrer des articles sur les différents aménagements et les possibilités d'utilisation du vélo dans le bulletin municipal. La création d'une rubrique récurrente « Ma commune à vélo » permettrait de sensibiliser sur le long terme.	Commune	Court terme	Nombre d'articles parus
Utilisation des réseaux sociaux	Communication spécifique utilisant les réseaux sociaux , avec une animation régulière permettant d'impliquer au maximum les habitants.	Commune	Court terme	Nombre d'abonnés/nombre de connexions
Planter une signalétique incitative	Mise en place de panneaux directionnels indiquant les temps de parcours, implantation de plans en certains endroits stratégiques.	Commune interco	Court terme	Nombre d'itinéraires ouverts et équipés.

Sensibiliser les acteurs du territoire

Action	Descriptif	Porteur	Echéance	Suivi/évaluation
Inaugurer les itinéraires cyclables et piétons	Organiser un événement pour l'inauguration de chaque nouvel aménagement dans lequel des démonstrations ou des initiations peuvent être intégrées.	Commune, Interco, écoles/collèges, Partenaire associatif	Court et moyen terme	Nombre d'inaugurations Nombre de participants
Organiser des visites à vélo / à pied	Il est possible d'utiliser les inaugurations ou d'autres événements afin d'organiser des visites des itinéraires.	Commune, Partenaire associatif	Court et moyen terme	Nombre de visites organisées Nombre de participants
Expositions	Utiliser des canaux artistiques pour mettre en scène les possibilités de la marche et du vélo, à travers des « expositions » (photos, vidéo en plein air, parcours sensoriels...).	Commune, Écoles/ collèges	Court et moyen terme	Fréquentation de l'exposition
Réunions publiques/café citoyens	Organiser des temps d'échanges autour de la pratique du vélo et de la marche pour faire témoigner des acteurs, échanger avec les habitants sur leurs pratiques et les possibilités.	Commune, Habitants	Court et moyen terme	Nombre de séances organisées Nombre de participants

Animer le dispositif pour proposer des services

Action	Descriptif	Porteur	Echéance	Suivi/évaluation
Organiser des sessions de découverte de la commune à vélo et à pied	Proposer régulièrement des sessions de découverte de la commune à vélo et à pied (en lien avec les différents itinéraires aménagés). Proposer aux nouveaux habitants une découverte de la commune à vélo un samedi matin,...	Commune, associations	Court et moyen terme	Retour des utilisateurs
Mettre en place des défis	Organiser des défis mobilité douce : Mettre en concurrence de manière ludique des groupes d'habitants qui décident de circuler davantage à pied qu'en voiture. Le groupe ayant le moins utilisé sa voiture est récompensé.	Interco, Commune	Moyen terme	Nombre de groupes participants
Organiser des événements dédiés au vélo, à la marche	Mettre en place des événements sur la mobilité douce : fête du vélo, journée sans voiture, semaine de la mobilité...	Commune, interco, associations	Court et moyen terme	Nombre de participants
Vélo: Faire intervenir des associations spécialisées	Proposer ponctuellement des interventions d'associations spécialisées autour du vélo : démonstration de vélos atypiques, atelier de réparation de vélo, atelier d'apprentissage du vélo...).	Commune, Interco, associations	Court et moyen terme	Nombre de participants



Note complémentaire concernant les défis mobilité : La Collectivité peut profiter des événements lancés sur une échelle plus large, comme le Défi Mobilité qui aura lieu à l'échelle des Pays de la Loire du 16 au 22 mai 2022.

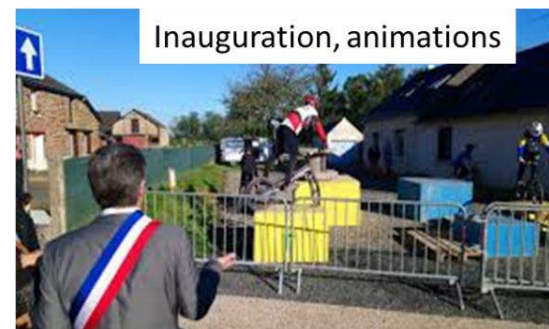
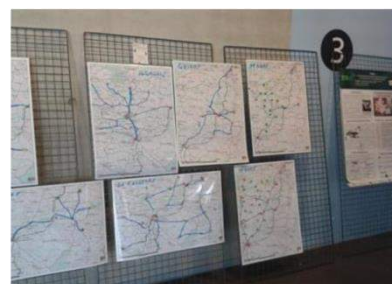
Illustrations



Visites de la commune



Panneaux d'informations



Enjeu 3 Action 10

PORTEUR(S)

- ☒ Commune
- ☒ Intercommunalité
- ☐ Département
- ☐ Région

Développer les actions auprès des habitants, des écoles, des entreprises

DESCRIPTION DE L'ACTION

Assez proches des actions de communication, il s'agit là de cibler à chaque fois un public particulier.

Action 10-1. Création d'un atelier solidaire d'autoréparation de vélo

Action 10-2. Mise en place d'ateliers de remise en selle adulte

Action 10-3. Animation auprès des écoles

Action 10-4. Animation auprès des entreprises

INDICATEURS DE SUIVI, ÉVALUATION

Indicateurs de mise en œuvre

- .

Indicateurs de performance

- Nombre d'actions engagées
- Public touché
- Retours des habitants, des écoles

Action 10-1. Création d'un atelier solidaire d'autoréparation de vélos

En plein essor dans les grandes et moyennes villes, où la densité de cyclistes est plus importante, ce type d'atelier tend aussi à se développer dans les territoires moins denses. Un atelier d'autoréparation de vélo a pour **objectif de promouvoir la pratique du vélo, partager des connaissances et la valorisation de pièces d'occasion**, dans un cadre **d'entraide** et de **mixité**. Chacun peut venir donner ou demander des conseils pour réparer son vélo, **encadré par des mécaniciens salariés ou bénévoles**. Si l'achat d'un vélo peut s'apparenter à une étape « classique » à l'enfance ou l'adolescence, son entretien est indispensable pour garantir la sécurité de son usager et la longévité du matériel. Un atelier d'autoréparation peut ainsi provoquer un intérêt pour le sport cyclisme voire susciter des vocations professionnelles.



Les recommandations suivantes sont issues du site observatoire-du-partage.org et de l'Ademe :

- Se mettre en lien avec des structures pouvant fournir des vélos ou des pièces usagées (vélocistes, déchèteries, recycleries) afin de garantir des sources d'approvisionnement peu chères
- Se référer à un réseau pouvant dispenser une formation qualifiante (le réseau l'Heureux-Cyclage est par exemple référencé comme organisme de formation professionnelle par la Direction du Travail).
- Accompagner la structure pour occuper un local adapté (place disponible, accessibilité, communication, plage horaire d'ouverture large) et se mettre en lien avec des ateliers existants pour comprendre comment ils fonctionnent
- Différents modes de fonctionnement sont possibles, une fois que l'on s'est constitué en association. En fonction du contexte local, il faudra donc décider de certains paramètres comme la participation que l'on demande aux adhérents, le choix de ne faire appel qu'à des bénévoles ou de recruter pour certains postes, le choix de prestations que l'on propose (réparation, vente, ateliers de formation...)
- La création d'un atelier mobile est possible mais il faut trouver les lieux d'accueil et les lieux de stockage de pièces et de vélos.

Afin de s'ancrer le mieux possible sur le territoire, l'idéal est de fonctionner en complémentarité avec les professionnels du vélo de la région et non de leur faire concurrence.

« L'Abri-cyclette » à Lorient

2 professionnels de la réparation de vélo à Blain :

- Cycles Riflet
- Yann Feuvret (St-Omer)

Présence d'une association « Utopin'en Bourg » basée à Blain qui propose des sessions de réparation de vélo les mercredis et samedis. Une association d'usagers « Blain à vélo » a également été créée fin 2021.

Action 10-2. Mise en place d'ateliers de remise en selle adulte



Photos : Place au Vélo Nantes

Ces ateliers permettent aux adultes de prendre ou reprendre confiance sur une bicyclette, de façon ludique et instructive, auprès de formateurs habilités.

Le dispositif national « Coup de pouce vélo » (Alvéole) a pris fin le 31 mars 2021. En attendant les prochains dispositifs, il est possible de faire appel à des associations spécialisées, qui sont recensées sur le site coupdepoucevelo.fr.

Il n'y a pas d'organisme habilité sur le territoire de la CCRB, mais il est possible de faire venir des intervenants de l'extérieur, par exemple : l'association Place au vélo (Nantes).

Action 10-3. Animation auprès des écoles



Comme pour la remise en selle des adultes, il existe un certain nombre d'organismes proposant des ateliers à destination des élèves, pour apprendre à pédaler et apprendre les règles de base de la sécurité routière.

« **Le Savoir Rouler à Vélo** » permet aux enfants de bénéficier des apprentissages nécessaires à une réelle autonomie à vélo pour l'entrée au collège. Il s'agit d'un programme de **10 heures**, pour les enfants de 6 à 11 ans. Des formateurs habilités sont situés sur les territoires voisins : Nort-sur-Erdre ou Savenay par exemple.

Moby est un programme CEE (Certificat d'Economies d'Energie) qui vise à sensibiliser les élèves des écoles ainsi que l'ensemble des acteurs du monde scolaire : collectivités, parents, enseignants, surveillants, personnel de cantine, à la nécessité de passer à une mobilité durable. Le coût global du déploiement du programme (avec un cofinancement à hauteur de 75%) dépend du nombre d'écoles engagées sur le territoire, de la taille des écoles et du nombre de classes pour lesquelles sont prévus des ateliers de sensibilisation. La durée de l'engagement s'étend sur **au moins 2 années scolaires**.

Action 10-4. Animation auprès des entreprises

La valorisation de l'utilisation du vélo auprès des entreprises permet de développer un vivier de cyclistes réguliers non-négligeable. Même sur des distances courtes, de nombreux salariés se rendent en voiture sur leur lieu de travail. L'agence d'urbanisme de Nantes (AURAN) relevait que près de 40% des habitants de la CCRB avait un emploi situé dans le territoire.

Outre les bénéfices pour la santé, la pratique d'une activité physique avant de se rendre sur son lieu de travail améliore la productivité et diminue la fatigue. De plus en plus de salariés accordent de l'importance aux valeurs partagées par leur entreprise et favoriser les alternatives à la voiture individuelle augmente l'attractivité d'un employeur.

Pour valoriser l'utilisation du vélo auprès des entreprises, plusieurs actions sont possibles :

- Proposer des « challenges mobilité » où chaque entreprise inscrit une ou plusieurs équipes et comptabilise le nombre de kilomètre parcourus. Des récompenses peuvent être proposées aux équipes ayant parcouru le plus de kilomètres. Ce type d'animation peut être proposés en parallèle d'autres événements en lien avec la mobilité (fête du vélo, semaine de la mobilité).
- Encourager les entreprises à adopter le forfait mobilités durables (anciennement indemnité kilométrique) qui permet à l'employeur de prendre en charge jusqu'à 500€ des frais personnels de transport entre le domicile et le lieu de travail s'ils sont réalisés en vélo mécanique ou électrique. Ce forfait est exonéré d'impôt sur le revenu et de cotisations sociales pour l'entreprise et peut être attractif pour les salariés souhaitant augmenter leur pouvoir d'achat.
- Inciter les entreprises à proximité des aménagements cyclables à favoriser l'accueil des salariés cyclistes avec des solutions de stationnement, la présence douches, du petit matériel de réparation et de gonflage à disposition, ...
- Valoriser le label « Employeur Pro Vélo » porté par la Fédération des Usagers de la Bicyclette (FUB). Ce label est décerné aux employeurs (publics, privés, associations) à l'issue d'un accompagnement technique et financier. Financé par les Certificats d'Économie d'Énergie (CEE), l'employeur pourra utiliser une prime à sa convenance pour financer les services proposés par le programme : services éducatifs mobilité, équipements vélo, services techniques et prestations de conseil.

Enjeu 4

Développer le cyclotourisme

OBJECTIFS

Faciliter l'accès au territoire par les nombreux touristes qui fréquentent les voies vertes, et ainsi rendre le territoire encore plus attractif

DESCRIPTION GÉNÉRALE

Les actions liées à cet enjeu peuvent se décliner de la façon suivante :

- Créer des liaisons cyclables depuis la Vélodyssée vers les centres-bourgs et les vers les sites touristiques et de services

Enjeu 4

Action 11

Créer des liaisons cyclables depuis la Vélodyssée vers les centres-bourgs et les vers les sites touristiques et de services

PORTEUR(S)

- ☒ Commune
- ☒ Intercommunalité
- ☐ Département
- ☐ Région

DESCRIPTION DE L'ACTION

La Vélodyssée représente un enjeu important, à la fois touristique et de loisirs. Les 2 actions présentées ici sont vues sous l'angle des aménagements, mais il est évident qu'il faut aussi développer en parallèle : les actions de communication, le balisage, et pourquoi pas le soutien aux établissements souhaitant se faire labelliser comme « accueil vélo ».

Action 11-1. Blain : Améliorer le franchissement de la RN 171 sur le canal de Nantes à Brest

Action 11-2. La Chevallerais : amélioration de la liaison depuis la Vélodyssée (canal de Nantes à Brest)

Action 11-3. Boucle Canal-Forêt

INDICATEURS DE SUIVI, ÉVALUATION

Indicateurs de mise en œuvre

- Réalisation des aménagements cyclables dans le respect du référentiel d'aménagement.

Indicateurs de performance

- Comptages des cyclistes

Action 11-1. Blain : Améliorer le franchissement de la RN 171 sur le canal de Nantes à Brest

Aujourd'hui, la continuité de la circulation cyclable et piétonne sur la voie verte (Vélodyssée), n'est pas assurée car les véhicules (VL, PL) sont nombreux à passer sur le pont au-dessus de l'Isac, et souvent à des vitesses trop élevées. Une sécurisation de cette traversée est indispensable. Une liaison sécurisée par un site propre vers le Nord (Rue de la Croix Rouge) est également envisagée.



Images Google

Des discussions sont en cours entre la commune de Blain, la DIRO, le CEREMA et le Département sur ce point.

BL_19

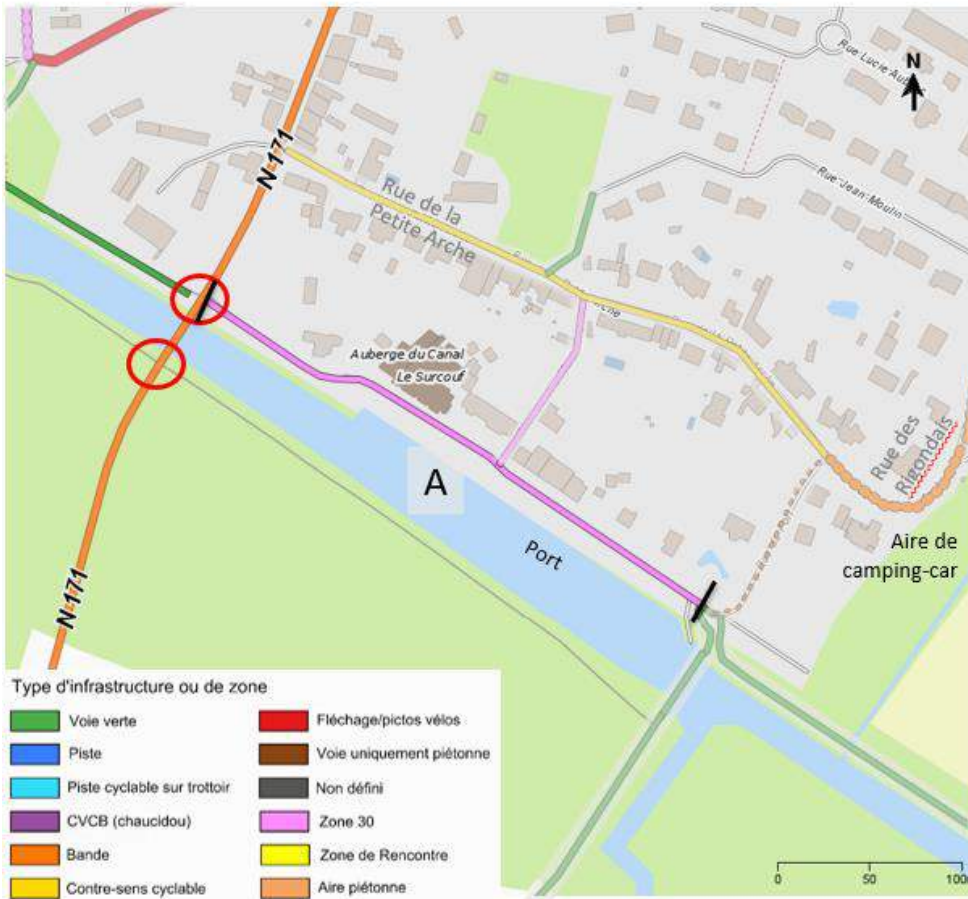
Port de Blain

Blain

À définir

± X XXX€

En réflexion



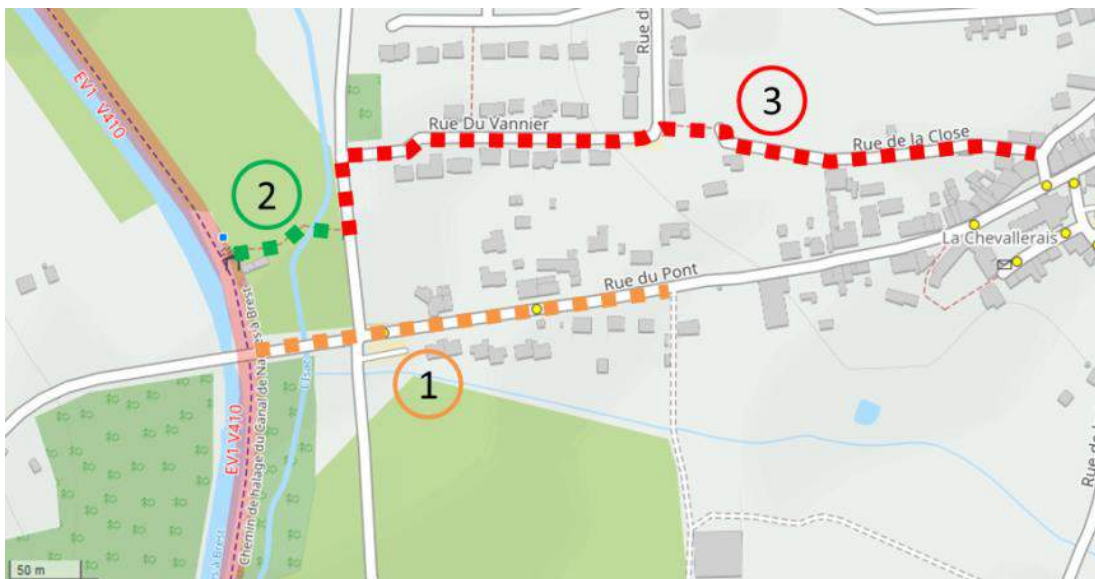
Descriptif

Cet itinéraire permettrait une **continuité** sur la **voie verte** du canal de Nantes à Brest. Le différentiel de sécurité entre la voie verte et la zone 30 actuelle constitue une **rupture** importante. Bien que la zone ne soit pas trop circulée, la largeur de la chaussée peut conduire à des vitesses excessives.

Le principal **danger** constitue le **franchissement** de la **N171**. Une priorité aux piétons et cyclistes pourrait être installée et peut également être accompagnée d'un rétrécissement de la chaussée pour diminuer les vitesses à l'entrée et à la sortie du pont.

	Aménagement	Long. (m)	Coût estimé	Remarques
A		315 m	X €	
		Total	X €	

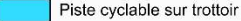
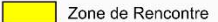
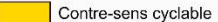
Action 11-2. La Chevallerais : amélioration de la liaison depuis la Vélodyssée (canal de Nantes à Brest)



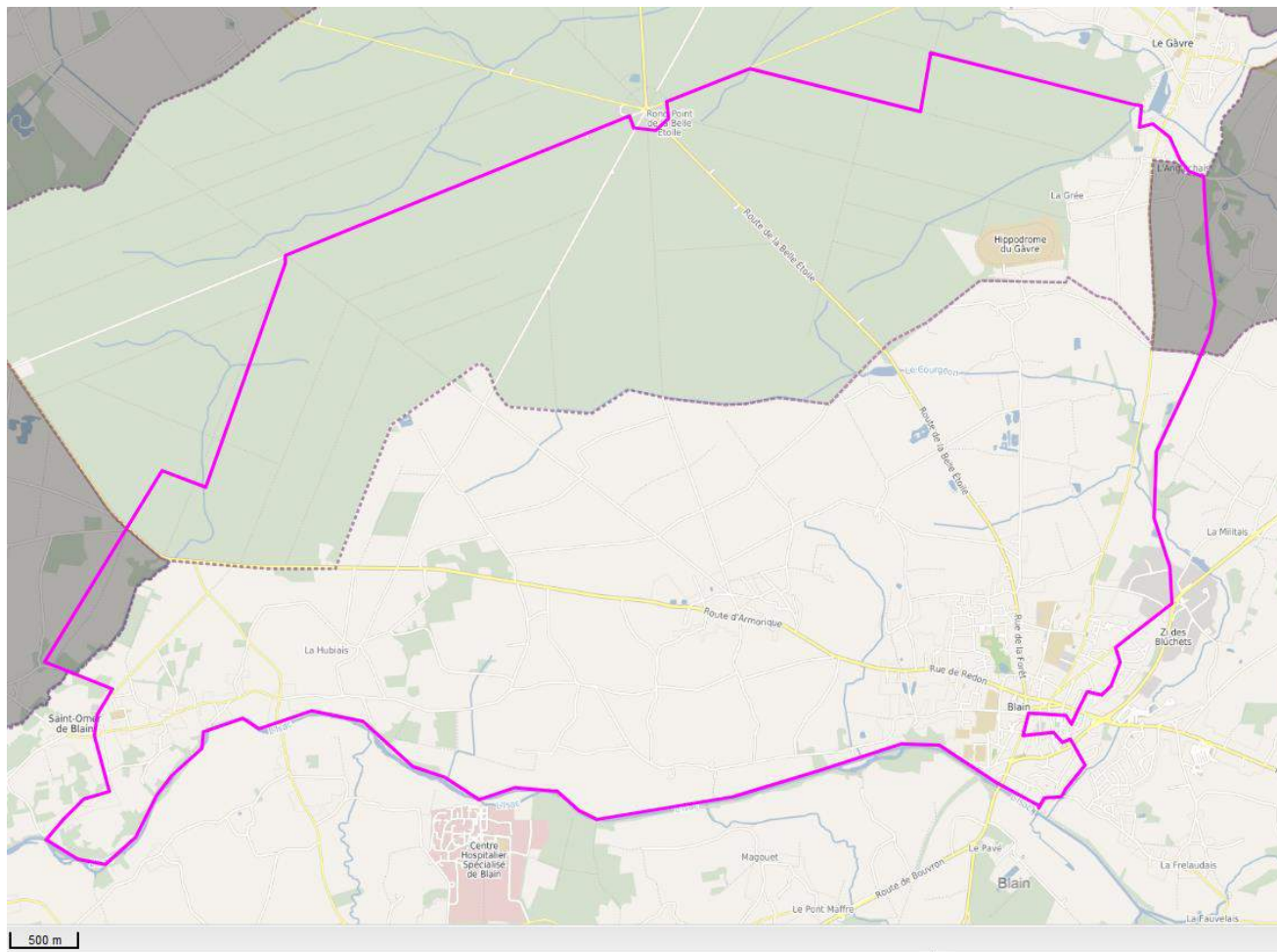
- 1- L'aménagement d'un accès par la rue du pont (D132) pourrait être réalisé avec l'appui du Département, qui a également prévu ici une halte nautique.
- 2- L'accès existant (chemin) nécessiterait d'être amélioré pour être praticable par tous et toute l'année.
- 3- Un lien vers le centre bourg plus « tranquille » que par la Rue du pont est possible sans intervention particulière, hormis un balisage.

Voir aussi l'itinéraire LC_2.

Type d'infrastructure ou de zone

 Voie verte	 Fléchage/pictos vélos
 Piste	 Voie uniquement piétonne
 Piste cyclable sur trottoir	 Non défini
 CVCB (chaucidou)	 Zone 30
 Bande	 Zone de Rencontre
 Contre-sens cyclable	 Aire piétonne

Action 11-3. La boucle Canal-Forêt



Boucle d'une distance de 13 km permettant de relier le Givre et Blain via la forêt et un réseau de voies vertes (canal de Nantes à Brest et ancienne voie ferrée).

Une attention particulière devra être portée sur la portion sur la RD35 (différentiel de vitesse important), sur le giratoire de la Belle-étoile ainsi que le franchissement de la RD164.

En plus de l'existant, des aménagements sont prévus sur le trajet, notamment dans la partie aggro de Blain.

Enjeu 5

Favoriser la mise en route et le suivi des actions en faveur du vélo

OBJECTIFS

Créer une « dynamique » autour du vélo, en particulier chez les élus locaux,

Créer une cohérence entre toutes les actions en faveur du vélo,

Avoir une bonne connaissance des actions menées pour pouvoir les moduler, corriger, améliorer...

DESCRIPTION GÉNÉRALE

Les actions liées à cet enjeu peuvent se décliner de la façon suivante :

- Mettre en place et faire le suivi des actions, accompagner les communes
- Suivre et mettre à jour l'évolution du SIDC

Enjeu 5

Action 12

Mettre en place et faire le suivi des actions, accompagner les communes

PORTEUR(S)

- ☒ Commune
- ☒ Intercommunalité
- ☐ Département
- ☐ Région

DESCRIPTION DE L'ACTION

Organiser le suivi et la mise à jour du Schéma Intercommunal des Déplacements Cyclables (groupe d'élus, habitants...)

Indicateurs de mise en œuvre

- Fixer la fréquence des réunions de suivi,
- Préciser les participants en fonction du type de suivi.

Indicateurs de performance

- Fréquence et efficacité du suivi : cela permet-il vraiment de planifier au mieux les actions ?

Action 12. Organiser le suivi et la mise à jour du Schéma Intercommunal des Déplacements Cyclables (groupe d'élus, habitants...)

Le Schéma cyclable doit être un document « vivant », révisé de façon régulière. Cette révision doit servir de support, ou de prétexte, à **l'émergence d'une « culture vélo »** au sein du territoire : élus, habitants, établissements scolaires, entreprises, ... tous les acteurs peuvent se sentir concernés par la thématique.

Ainsi, il appartient à la CCRB et à ses communes membres d'organiser le suivi et la mise à jour du SIDC. Plusieurs possibilités sont évoquées ici, parmi d'autres :

- **Prolongement du travail du Groupe projet** qui a élaboré le SIDC. Ce groupe peut se réunir chaque semestre par exemple, afin de faire le point sur les actions menées, qui sont (ou non) prévues dans le schéma. Cela donne l'occasion aux élus d'échanger sur la thématique du vélo : échange de bonnes pratiques, remarques des habitants sur des aménagements récents, etc.
- **Créer un comité des usagers** : sous la forme d'un groupe réunissant élus référents et habitants (associations, personnes ressources, Conseil de développement, représentants de parents d'élèves, etc.), ce groupe peut permettre aux habitants de suivre l'évolution des actions en faveur du vélo, et pourquoi pas de réfléchir aux évolutions possibles des actions.
- **Créer un groupe spécifique « école »** : réunissant élus, directeurs d'établissements, représentants des parents d'élèves, ce groupe peut aborder directement les questions liées aux accès aux écoles et collèges. Il peut aussi suivre les actions menées dans le cadre du « Savoir rouler à vélo » ou de « Moby » par exemple (voir l'action 10-3.)

La CCRB peut par ailleurs s'appuyer sur l'association d'usagers « Blain à vélo », créée fin 2021, qui œuvre pour le développement du vélo sur son territoire.



Réflexions, échanges autour de cartes du territoire

Enjeu 5

Action 13

PORTEUR(S)

- ☒ Commune
- ☒ Intercommunalité
- ☐ Département
- ☐ Région

DESCRIPTION DE L'ACTION

Ressources humaines : accompagner les communes dans la mise en place et le suivi des actions

Indicateurs de mise en œuvre

- 1 ETP dédiés à cette action
- Définition des missions de chaque personne dédiée.

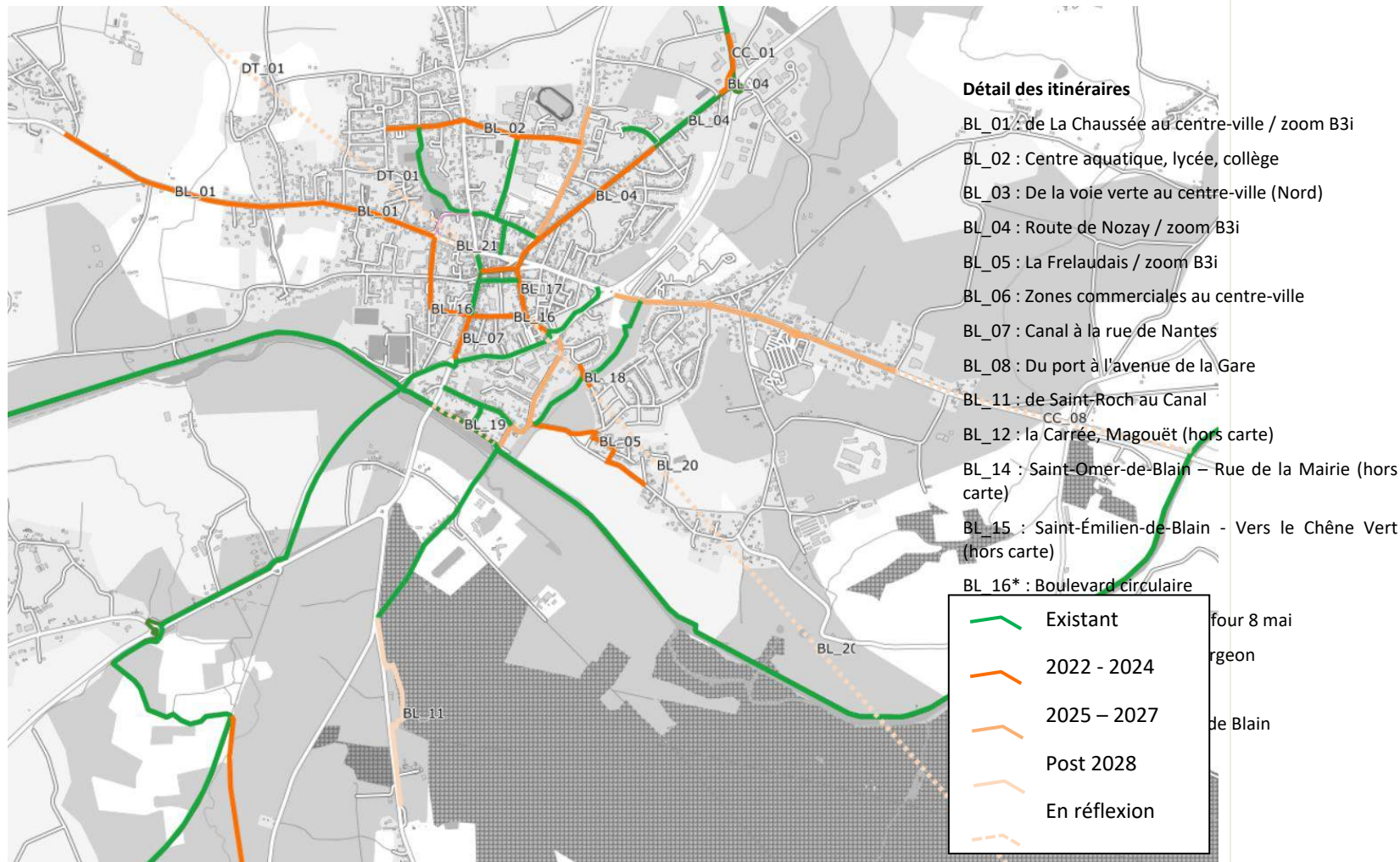
Indicateurs de performance

- Efficacité du nombre d'ETP pour la mise en œuvre et le suivi des actions pour le vélo

Action 13. Ressources humaines : Accompagner les communes dans la mise en place et le suivi des actions

(Fiche à développer si la CCRB opte pour cette option)

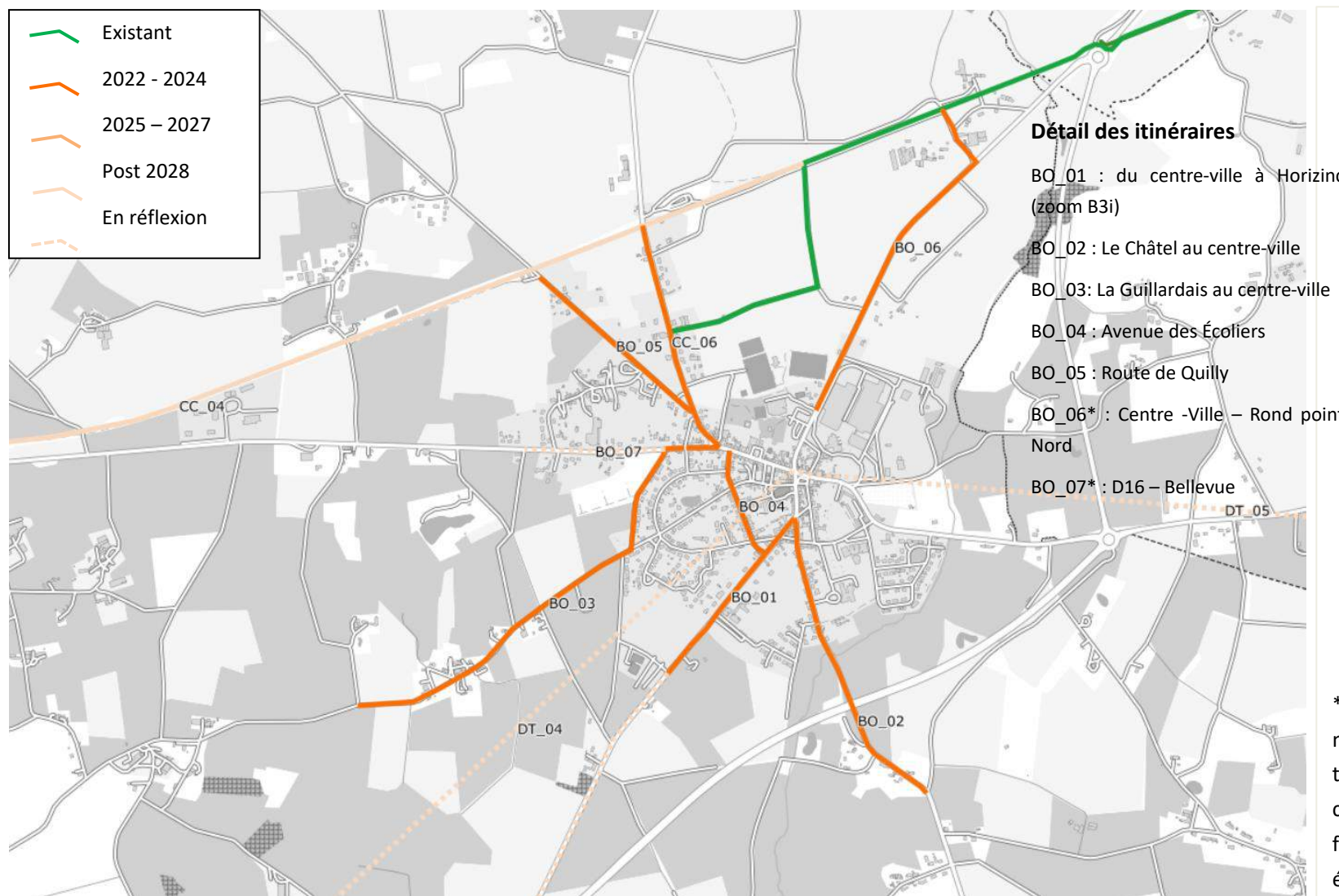
Annexe 1 : phasage des aménagements sur Blain



*Les itinéraires ayant été ajoutés ou modifiés ultérieurement à l'enquête de terrain, ils n'ont pas fait l'objet d'un audit complet par Mobhilis. Leur chiffrage et faisabilité technique nécessitent donc des études approfondies.

044-234400453-20220406-2022-04-16-DE
 Date de réception préfecture : 11/04/2022

Annexe 2 : phasage des aménagements sur Bouvron



*Les itinéraires ayant été ajoutés ou modifiés ultérieurement à l'enquête de terrain, ils n'ont pas fait l'objet d'un audit complet par Mobhilis. Leur chiffrage ou faisabilité technique nécessitent donc des études approfondies.

Annexe 3 : phasage des aménagements sur La Chevallerais



tre
)
i)

Annexe 4 : phasage des aménagements sur Le Gâvre



oom
ntre,

*Les itinéraires ayant été ajoutés ou modifiés ultérieurement à l'enquête de terrain, ils n'ont pas fait l'objet d'un audit complet par Mobhilis. Leur chiffrage ou faisabilité technique nécessitent donc des études approfondies.